



Sommaire

À LA UNE

Macron en campagne d'autopromotion

LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021 | PAR ELLEN SALVI

- p. 4 De Gaulle et Pétain : le grand écart de l'extrême droite française
PAR LUCIE DELAPORTE
- p. 5 Sondages de l'Élysée : prison ferme requise contre Claude Guéant et Patrick Buisson
PAR MICHEL DELÉAN
- p. 7 Menaces, violences et valises de cash : l'affaire Sarkozy-Takieddine dégénère
PAR FABRICE ARFI, KARL LASKE ET ANTTON ROUGET
- p. 9 Engie s'éparpille en confettis
PAR MARTINE ORANGE
- p. 11 Travailleurs détachés : condamnations à répétition pour Bouygues
PAR DAN ISRAEL
- p. 13 Que peut la justice face aux révélations #MeToo ?
PAR À L'AIR LIBRE
- p. 13 Violences sexuelles : à Lourdes, les évêques lâchent enfin du lest
PAR MATHIEU PÉRISSE (WE REPORT)
- p. 15 Arnaud Montebourg : le crash de fin ?
PAR PAULINE GRAULLE
- p. 18 À la télévision, les candidats LR jouent à perdant-perdant
PAR ILYES RAMDANI
- p. 19 À la COP26, la France fait le lobbying de l'industrie nucléaire
PAR MICKAËL CORREIA
- p. 23 À la COP26, plus de 500 lobbyistes du pétrole, du charbon et du gaz
PAR MICKAËL CORREIA
- p. 24 Reforestation en Inde : les promesses non tenues de Modi
PAR CÔME BASTIN
- p. 24 COP26 : « Le plan d'action manque d'ambition »
PAR À L'AIR LIBRE
- p. 24 Vanessa Nakate : « Arrêtez de financer les énergies fossiles »
PAR JADE LINDGAARD
- p. 27 COP26 : à Glasgow, la jeunesse enrage contre l'inaction climatique
PAR MICKAËL CORREIA
- p. 28 Frances Haugen appelle l'Europe à modérer Facebook
PAR JÉRÔME HOURDEAUX
- p. 30 Pegasus : six Palestiniens espionnés par le logiciel
PAR ALICE FROUSSARD
- p. 31 La Terre n'est pas une énergie renouvelable
PAR JADE LINDGAARD
- p. 32 En Saxe, le rêve du lithium à gogo pour la voiture électrique
PAR THOMAS SCHNEE
- p. 34 Volkswagen jette son dévolu sur l'île grecque d'Astypalea
PAR ELISA PERRIGUEUR
- p. 36 Accéder au parloir, la galère des mères de détenus
PAR MARGAUX DZUILKA (BONDY BLOG)
- p. 38 En Guadeloupe, les écoles « hors contrat » surfent sur la déréliction du public
PAR AMANDINE ASCENSIO
- p. 39 « Rafale Papers » : les « factures bidon » du système Dassault
PAR YANN PHILIPPIN
- p. 42 Usul. Philippot, Asselineau : le complotisme se porte bien
PAR USUL
- p. 42 Présidentielle : un débat politique en perdition
PAR ELLEN SALVI
- p. 44 « L'esprit critique » : autour des expositions « Anni et Josef Albers », « Ultime combat » et des prix Duchamp et Ricard
PAR JOSEPH CONFAVREUX
- p. 45 Circus Bakery : la boulangerie à la mode ne payait pas toujours ses salariés
PAR ÉMILIE LAYSTARY
- p. 47 Concert d'hypocrisies autour de la concentration des médias
PAR LAURENT MAUDUIT

- p. 52 L'effet #MeToo atteint le Parti communiste chinois
PAR FRANÇOIS BOUGON
- p. 53 Réfléchir à nos besoins pour changer l'économie
PAR ROMARIC GODIN
- p. 57 Bruno Amable : « Macron a fédéré un "bloc bourgeois" et veut l'étendre à droite »
PAR FABIEN ESCALONA
- p. 58 À Paris, petit rassemblement pour grosse colère climatique
PAR MATHILDE GOANEC
- p. 59 Présidentielle : la gauche écologiste n'enchant pas la « génération climat »
PAR MATHIEU DEJEAN
- p. 61 À la recherche de parrainages pour Anasse Kazib, face au désarroi des élus ardennais
PAR MATHILDE GOANEC
- p. 64 En Pennsylvanie, des habitants se mobilisent contre des gazoducs
PAR CÉDRIC VALLET
- p. 66 Sans-papiers : en Belgique, les anciens grévistes de la faim se sentent trahis
PAR NEJMA BRAHIM
- p. 69 À Marseille, trois ans après les effondrements, le nombre d'immeubles en péril continue de grossir
PAR JULIEN VINZENT (MARSACTU)
- p. 70 Dans « À l'air libre », la société en débats
PAR À L'AIR LIBRE
- p. 70 Le tribunal condamne Alexandre Benalla et son « sentiment d'impunité »
PAR MICHEL DELÉAN
- p. 71 Libérer un fils Kadhafi : le projet fou au service de Sarkozy
PAR FABRICE ARFI, KARL LASKE ET ANTTON ROUGET
- p. 76 Sarkozy-Takieddine : Mimi Marchand charge l'ancien directeur de « Paris Match »
PAR FABRICE ARFI, KARL LASKE ET ANTTON ROUGET
- p. 81 Mimi Marchand-Sarkozy : l'embarrassant coup de fil de Brigitte Macron
PAR FABRICE ARFI, KARL LASKE ET ANTTON ROUGET

À LA UNE

Macron en campagne d'autopromotion

LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021 | PAR ELLEN SALVI



Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée, le 9 novembre. © Sébastien Calvet/Mediapart

Sous prétexte de parler de la crise sanitaire, le président de la République s'est offert trente minutes de monologue de campagne. Il y a défendu l'essentiel de ses réformes et esquissé quelques pistes programmatiques, dans la perspective d'une réélection bien à droite en 2022.

Quelques minutes sur la crise sanitaire, avant de passer aux choses sérieuses. Juste le temps d'annoncer aux plus de 65ans et aux personnes vulnérables qu'une troisième dose de vaccin leur sera nécessaire pour conserver leur passe sanitaire après le 15décembre. Mardi 9novembre, au prétexte de reprise épidémique, Emmanuel Macron s'est surtout offert un discours

de campagne sous forme d'allocution télévisée. Trente minutes d'autopromotion, diffusées sur toutes les chaînes d'info, sans contradiction ni risques.

Employant un « nous » qui ne trompe personne, s'agissant d'un pouvoir exercé en solitaire **depuis bientôt cinq ans**, le chef de l'État s'est d'abord félicité des « choix collectifs » qui ont rythmé la gestion de la pandémie. Quelques heures plus tôt, les responsables de la majorité étaient pourtant incapables d'esquisser un début de commencement de piste sur qui allait être annoncé le soir même. « *Je vous donne des impressions de discussions dans lesquelles je ne suis pas* », confiait l'un d'entre eux.



Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée, le 9 novembre. © Sébastien Calvet/Mediapart

Comme à l'accoutumée, Emmanuel Macron a donc pris ses décisions tout seul, dans le huis clos du conseil de défense, pour ensuite demander à chacun de le croire sur parole et de se responsabiliser. Une fois évoqués le maintien du port du masque à l'école, le renforcement des contrôles du passe sanitaire et

l'arrivée «des premiers traitements réellement efficaces contre les formes graves de Covid-19», le président de la République s'est lancé «à la cavalcade» dans le bilan de son quinquennat.

Des violences faites aux femmes à la réforme de l'assurance-chômage, en passant par la précarité étudiante et l'indépendance énergétique : tous les sujets ont été abordés avec la même satisfaction du travail – le mot a été prononcé une bonne vingtaine de fois – accompli. Situation sanitaire et «*besoin de concorde*» obligent, le chef de l'État s'est résolu à abandonner sa réforme des retraites. Du moins momentanément puisqu'il escompte bien la resserrer d'ici peu, agrémentée d'un report de l'âge légal.

L'entourage d'Emmanuel Macron promettait depuis quelques jours des «*surprises*». Il serait sans doute plus judicieux de parler de retournements. Sur la question du report de l'âge légal – qu'il jugeait «*hypocrite*» **en 2019** –, mais aussi sur le nucléaire puisque le président de la République a annoncé unilatéralement qu'il allait relancer la construction de réacteurs alors même, comme le rappelle Greenpeace dans un communiqué, qu'il s'était engagé à ne pas le faire, avant la mise en service de l'EPR de Flamanville (Manche), dont le chantier a déjà neuf ans de retard.

Parce qu'il pense voir grand et loin, mais surtout parce qu'il veut que ça se sache, le chef de l'État a de nouveau convoqué son plan d'investissement «*France 2030*», qui avait fait l'objet **d'un discours-fleuve** mi-octobre. L'allocution de mardi soir est venue confirmer les grandes lignes du programme électoral qu'il avait dessinées, avec des allusions que la droite conservatrice aurait du mal à renier. Emmanuel Macron ne parle pas d'«*assistanat*», mais il y pense tellement fort que c'est tout comme.

Avant son entrée officielle en campagne, programmée le plus tard possible, le président de la République pourra s'appuyer sur un ultime texte législatif : «*une loi de programmation pour nos sécurités intérieures*», qui sera présentée au premier trimestre 2022, afin de donner «*plus de moyens*» aux forces de l'ordre et d'«*alléger leurs contraintes bureaucratiques*». À partir de janvier, la France prendra aussi la présidence de l'Union européenne (UE), avec pour premier «*défi*» posé : la protection des frontières extérieures.

En conclusion de son monologue, le chef de l'État s'est lancé dans l'un de ces coachings – d'autres parleraient de sermons – dont il a le secret. La voix soudain plus grave, le débit plus lent, il a appelé chacun à dépasser cette période «*difficile*» et «*angoissante*». «*Croyons en nous ! Croyons en la France !*», s'est-il exclamé, avant d'en donner une vision rapide : une France «*forte de son esprit de résistance à la dilution dans un monde qui va, à la soumission, aux dogmes, aux obscurantismes, au retour du nationalisme*».

Face à l'extrême droitisement **du débat public**, Emmanuel Macron tente de se poser en rassembleur. Un rôle qui, là encore, ne trompe personne, tant son gouvernement participe depuis des mois au grand n'importe quoi du débat public, en répondant aux moindres provocations de l'extrême droite et en alimentant des polémiques de comptoir **sur l'«*islamo-gauchisme*»** et **le «*wokisme*»**. Mais qu'importe cette réalité : elle n'avait rien à faire dans un clip de campagne aussi bien léché.

De Gaulle et Pétain : le grand écart de l'extrême droite française

PAR LUCIE DELAPORTE
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



© Photo Sameer Al-Doumy / AFP

Marine Le Pen, héritière d'un parti fondé par des anti-gaullistes fervents, a rendu mardi 9 novembre, un hommage au général de Gaulle à Bayeux. Éric Zemmour prétend, lui, concilier, au mépris de l'histoire, l'héritage de Pétain et de De Gaulle.

Bayeux (Calvados).— Sur la place Charles-de-Gaulle de Bayeux (Calvados), le discours de Marine Le Pen est difficilement audible, recouvert par les huées d'une vingtaine d'opposants venus manifester contre sa venue en ce jour de l'anniversaire de la mort de l'homme du 18-Juin.

« *Le fascisme ne passera pas, dehors les fachos* », scandent les opposants, tenus à distance par un cordon policier, alors que la présidente du RN poursuit, imperturbable, son hommage.

Un discours lyrique sur le héros de la Résistance qui appelle « *à la lucidité et à l'engagement, au courage et à l'effort* » mais aussi sur le fondateur de la V^e République qui en posa les bases lors de son discours de Bayeux de 1956. La candidate estime d'ailleurs que pour retrouver « *le bel équilibre institutionnel que le général de Gaulle avait conçu* », il faut adopter le septennat non renouvelable, le scrutin proportionnel, et généraliser la pratique du référendum.

Chez Marine Le Pen, la tentative de récupération de De Gaulle est presque aussi ancienne que sa prise du parti en 2011 et sa stratégie de « dédramatisation » du FN.



Marine Le Pen accompagnée du président du Rassemblement National, Jordan Bardella, dépose une couronne devant la croix de Lorraine à Courseulles-sur-Mer, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du général de Gaulle, le 9 novembre 2021. © Photo Sameer Al-Doumy / AFP

Poussée par Florian Philippot - qui s'est rendu lui ce 9 novembre à Colombey-les-Deux-Églises avec pléthore de candidats de droite - elle a n'a eu de cesse d'essayer de faire oublier l'histoire du Front national (FN) de son père en se revendiquant, d'abord timidement, puis de plus en plus explicitement, de l'héritage de De Gaulle.

Si en 2014 elle assurait encore dans une lettre à ses « *amis pieds-noirs et harkis* » qu'elle ne pensait pas « *que le FN soit un parti gaulliste* », en déposant une gerbe ce mardi 9 novembre sur la Croix de Lorraine de Courseulles-sur-Mer, Marine Le Pen s'est présentée comme une garante de l'héritage gaulliste.

« *Si l'on se défait des postures, quel mouvement politique est aujourd'hui plus proche des idées du général de Gaulle ?* », interrogeait-elle les journalistes avant de citer pêle-mêle « *le patriotisme économique* » du RN, son « *désarroi face à la perte d'influence de la France dans le monde* » ou sa fermeté vis-à-vis de l'Union européenne.

Un impressionnant tête-à-queue pour l'héritière d'un parti fondé en 1972 par un quarteron d'anti-gaullistes fervents : son père, évidemment, mais aussi François Brigneau, zélé collaborationniste engagé dans la milice au lendemain du débarquement de Normandie, l'ancien Waffen SS Pierre Bousquet, trésorier du parti pendant neuf ans ou de Roger

Holeindre, cadre de l'OAS, groupe terroriste qui tenta d'assassiner le général de Gaulle.

L'an dernier, pour les cinquante ans de la mort du général de Gaulle, Marine Le Pen avait signé un **texte-fleuve dans la *Revue politique et parlementaire*** pour saluer « *ce grand homme dont l'ombre jaillit dès que la lumière, sur le pays, pâlit* » et dont « *sur l'échiquier politique, aujourd'hui, seul le Rassemblement national défend la ligne* ».

De quoi faire s'étrangler les historiens du parti.

Après avoir lui-même un peu braconné sur les terres gaullistes au gré des échéances électorales, Jean-Marie Le Pen a donné dans ses Mémoires, *Fils de la Nation* (Muller éditions 2018) sa vision définitive de De Gaulle. Il « *reste pour moi une horrible source de souffrance pour la France* », écrit-il, le campant en « *faux grand homme dont le destin fut d'aider la France à devenir petite* ». Le fondateur du Front national raconte avoir croisé le Général en 1945 en Bretagne : « *Il me parut laid et dit quelques banalités à la tribune tendue de tricolore. Il n'avait pas une tête de héros. Un héros doit être beau. Comme saint Michel ou le maréchal Pétain. J'étais à nouveau déçu.* »

Car Jean-Marie Le Pen n'a « *jamais considéré le maréchal Pétain comme un traître* ». « *Je considère qu'on a été très sévère avec lui à la Libération* », **expliquait-il en 2015 dans *Rivarol***. Dans ses mémoires, Jean-Marie Le Pen reprend, pour défendre le Maréchal, la vieille thèse du « glaive et du bouclier », dont se réclame également Éric Zemmour, lui qui a multiplié ces dernières semaines les signes d'allégeance au général de Gaulle tout en réhabilitant le régime de Vichy.

Avec cette lecture révisionniste de l'histoire, apparue dans l'immédiat après-guerre, Pétain et de Gaulle auraient participé, chacun à leur place, au sauvetage de la France. Pétain en s'alliant - en apparence - pour mieux négocier avec l'occupant allemand et de Gaulle en

prenant la tête de la Résistance armée. Elle deviendra un axe de défense majeur des acteurs de la collaboration.

« *La thèse du glaive et du bouclier a été formulée par le colonel Rémy dans l'hebdomadaire Carrefour après le procès Pétain. Il affirme que de Gaulle lui a confié qu'ils s'étaient réparti les rôles avec le maréchal Pétain* », rappelle l'historien de la Résistance Laurent Douzou, professeur émérite à Lyon II. Le colonel Rémy n'est pas n'importe qui, puisque c'est un résistant de la première heure qui dirigea le renseignement intérieur de la France libre mais aussi un Compagnon de la Libération. Mais il est immédiatement démenti par De Gaulle.

Formalisée en 1954 par l'historien Robert Aron dans son livre *Histoire de Vichy*, elle acquiert une certaine aura dans une France traumatisée par la guerre et par la collaboration. « *Cette thèse correspondait à la volonté de beaucoup de Français d'atténuer la tâche de Vichy. Elle a l'avantage de réconcilier les résistants et les pétainistes* », souligne Laurent Douzou. « *Il y a une extrême droite qui a été nourrie à ça. C'est un choix idéologique très fort de s'y référer comme le fait Zemmour plutôt qu'à [l'historien] Paxton dont les travaux sont irréfutables sur l'appareil d'État de Vichy* », poursuit-il.

Ne reposant sur aucun travail d'archives - qui sont alors en grande partie inaccessibles -, la thèse du « glaive et du bouclier » sera balayée par toute l'historiographie ultérieure à commencer par l'ouvrage décisif de **Robert Paxton** – *La France de Vichy* (1972) – qui montre combien Pétain a, de sa propre initiative, adopté les lois sur le statut des Juifs, participant à leur extermination.

Éric Zemmour, qui a **beaucoup fréquenté l'Action française ces dernières années** en se réclamant du général de Gaulle, en fait aussi une figure maurassienne qui partagerait avec Pétain une même vision « *enracinée* » de la France. La thèse de la compatibilité profonde de De Gaulle et Pétain ne résiste pas à l'examen. « *Dire cela, c'est ne pas*

lire de Gaulle qui dès 1941 multiplie les signes de son attachement à la démocratie, de son aversion pour les lois racistes de Vichy », prévient pourtant l'historien Laurent Douzou.

Toute une tradition à l'extrême droite a également tenté de récupérer la figure de De Gaulle en s'appuyant notamment sur les écrits d'Alain Peyrefitte qui lui a prêté des phrases propres à contenter la droite de la droite sur les racines, l'identité voire la « race ».

« *Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne* », aurait dit le Général, cité par son ancien ministre dans *C'était de Gaulle*, paru en 1994 chez Fayard.

L'ancien vice-président du FN Bruno Gollnisch citait, il y a quelques années **sur son blog**, le théoricien raciste Guillaume Faye à ce sujet : « *Charles de Gaulle (il suffit de lire ses textes qu'on évite évidemment d'enseigner dans les écoles de la République) avait une vision profondément ethnique et enracinée de la France, diamétralement opposée à l'idéologie officielle diffusée par l'oligarchie actuelle. [...] L'idée d'un melting-pot à la française le révoltait. Comme l'expliquait (Alain) Peyrefitte.* »

Lorsque Nadine Morano évoque en parlant de la France « *un pays de race blanche* », sur France 2 en 2015, c'est derrière ces citations posthumes de De Gaulle qu'elle tente de se protéger du scandale.

Le problème c'est que les historiens regardent avec beaucoup de circonspection ces écrits de Peyrefitte. « *Peyrefitte a écrit des milliers de pages de De Gaulle m'a dit. C'est un peu les morceaux de la Sainte Croix : qu'est-ce qui est vrai ? Qu'est-ce qui est faux ?* » interroge Gilles Richard, historien de la droite française.

Parallèlement, l'extrême droite française a aussi beaucoup œuvré à surestimer le poids des figures nationalistes ou monarchistes dans la Résistance pour minimiser, là encore, leur participation écrasante à la collaboration. « *90 % des*

Résistants à Londres étaient camelots du Roi ou à l'Action française », expliquait aussi Éric Zemmour dans l'émission « Répliques » d'Alain Finkielkraut sur France Culture en 2018. Un chiffre parfaitement fantaisiste selon tous les travaux des historiens et vigoureusement démenti par Daniel Cordier dont le parcours dans la Résistance, lui qui fut d'abord un jeune Camelot du roi avant de rejoindre Londres, a beaucoup été instrumentalisé par l'extrême droite.

En tentant de s'affilier au double héritage de De Gaulle et de Pétain, Zemmour sait qu'il s'appuie sur une tradition qui a longtemps infusé à la droite de la droite et qui flatte le fantasme d'une réconciliation nationale dans un certain électoralat.

Marine Le Pen, elle, essaie tout simplement de se débarrasser d'un héritage aussi impossible à assumer qu'à effacer puisque c'est de celui-ci qu'elle tire sa légitimité à l'extrême droite.

Ce mardi, sur la place Charles-de-Gaulle de Bayeux, Annie qui porte une banderole « *Non au RN* » le dit avec émotion : « *Pour nous qui avons connu la guerre, que Marine Le Pen ose venir ici rendre hommage à de Gaulle c'est une profanation.* »

Sondages de l'Élysée : prison ferme requise contre Claude Guéant et Patrick Buisson

PAR MICHEL DELÉAN
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021

Le Parquet national financier a requis mardi 9 novembre la condamnation de tous les prévenus du procès des sondages de l'Élysée, en se montrant plus sévère avec Patrick Buisson et Claude Guéant. Le procès doit s'achever ce mercredi.

Au terme d'un réquisitoire à deux voix, les représentants du Parquet national financier (PNF) ont requis la condamnation de tous les prévenus du **procès des sondages de l'Élysée**, ce mardi 9 novembre, devant la

XXXII^e chambre correctionnelle de Paris. Les responsabilités et les peines réclamées étant très différentes selon les cas.

C'est avec Patrick Buisson que les deux procureurs sont les moins tendres. Contre l'ancienne éminence grise de Nicolas Sarkozy, ils réclament deux ans de prison dont un avec sursis, une amende de 100 000 euros, et l'interdiction de gérer une société pendant cinq ans avec exécution provisoire. Ils requièrent également de fortes amendes contre les deux sociétés de l'ancien journaliste d'extrême droite: 500 000 euros pour Publifact, et 100 000 euros pour Publi-Opinion.

Pour les deux magistrats du PNF, Quentin Dandoy et François-Xavier Dulin, **Patrick Buisson** « occupe une place centrale » dans ce dossier. Les 3,3 millions d'euros (dont 2,7 millions facturés à l'Élysée) qu'il a engrangés pendant le mandat de Nicolas Sarkozy (de 2007 à 2012), les conditions qu'il a lui-même fixées pour sa rémunération, sans que personne à la présidence de la République ne songe à faire respecter les règles des marchés publics ni celles de la surveillance des finances, montrent son influence et son pouvoir, mais surtout sa responsabilité.

Patrick Buisson « se comporte en propriétaire des fonds en lieu et place de la puissance publique », fustige le PNF. Il doit être considéré comme coupable de « recel de favoritisme » et de « recel de détournement de fonds publics ».



Patrick Buisson au tribunal de Paris, le 18 octobre. © Stéphane de Sakutin/AFP

Buisson est, en outre, accusé d'avoir pioché dans la trésorerie de sa société Publifact pour se constituer une collection de livres anciens (avec une nette prédilection pour tout ce qui touche à l'extrême droite, la Seconde Guerre mondiale et l'occupation), des gravures,

des cartes postales et des photos anciennes, mais aussi pour acquérir des meubles, faire des courses quotidiennes et acheter des billets de train pour rejoindre sa résidence secondaire. Autant de cas d'abus de biens sociaux pour le PNF, selon qui « la relation à l'argent de Patrick Buisson interroge ».

L'acquisition de son appartement dans le XVII^e arrondissement de Paris et celle de sa maison des Sables-d'Olonne (Vendée), par le truchement de SCI dont ses sociétés sont actionnaires, sont aussi évoquées.

L'autre perdant du jour est **Claude Guéant**, alors secrétaire général de la présidence de la République (de 2007 à 2011). C'est lui, « le grand manitou de l'Élysée », qui « ouvre à Patrick Buisson la cassette » d'argent public, soulignent les représentants du parquet financier. Ils réclament contre lui une peine d'un an de prison dont six mois avec sursis, et 10 000 euros d'amende, après avoir souligné sa responsabilité déterminante dans la signature des contrats avec Patrick Buisson et Pierre Giacometti.

Les procureurs pointent le « peu d'empressement » de Claude Guéant à soutenir les mesures mises en œuvre pour normaliser la commande publique et les dépenses à l'Élysée dès 2007. Depuis, « il adapte son discours à l'évolution de la procédure, dit tout et son contraire, et ne reconnaît jamais sa responsabilité », cinglent encore les procureurs. Ils pointent en passant « un casier judiciaire qui est en train de se constituer », après la condamnation de Claude Guéant

dans l'affaire des **primes en liquide du ministère de l'intérieur**, et sans présager des autres dossiers en cours.



Claude Guéant, alors secrétaire général de la présidence de la République, au palais de l'Élysée, le 29 août 2007. © Sébastien Calvet/Mediapart

L'ancien sondeur Pierre Giacometti, qui « a profité de la situation hors-norme élyséenne », en 2007, pour jouir d'un « contrat illégal » qui lui a rapporté 2,5 millions d'euros, tout en lançant sa propre société de conseil, « récupérant un nombre important de ministères », « chuchotant à l'oreille du président de la République », et « donnant son avis sur le choix des instituts de sondage », est un peu plus ménagé. Le PNF réclame contre lui six mois de prison avec sursis et 70 000 euros d'amende, ainsi que 250 000 d'amende contre sa société No Com.

Une amende de 500 000 euros est par ailleurs requise contre l'institut Ipsos, longtemps dirigé par Giacometti, qui a également bien profité du mandat Sarkozy, sans signer aucun contrat avec l'Élysée.

Emmanuelle Mignon, alors directrice de cabinet de Nicolas Sarkozy (de 2007 à 2008), reçoit quant à elle quelques louanges du parquet. Bien qu'elle ait signé le premier contrat illégal de Buisson et se soit ainsi montrée « négligente », le PNF note qu'Emmanuelle Mignon a « lancé des réformes ambitieuses en arrivant à l'Élysée », et qu'elle est « la seule à avoir reconnu à demi-mot les faits ». Une simple amende de 10 000 euros est requise contre elle.

L'ancien conseiller technique opinion de l'Élysée (de 2007 à 2009) Julien Vaulpré, qui commandait directement des sondages à Ipsos et TNS-Sofres sans appel d'offres, est décrit comme la « cheville ouvrière du système de favoritisme », mais bénéficie

lui aussi de la mansuétude du parquet, qui requiert contre lui une simple amende de 5 000 euros.

Avant le réquisitoire du PNF, l'avocat d'Anticor, Jérôme Karsenti, a retracé avec émotion les « dix ans de combat » de cette affaire, qui a montré l'archaïsme des institutions et la faiblesse des contre-pouvoirs de la V^e République, mais a progressivement fait bouger la justice et évoluer le droit. En 2010, le parquet de Paris, alors dirigé par **Jean-Claude Marin**, avait classé sans suite la plainte d'Anticor, en invoquant curieusement l'immunité pénale des collaborateurs du président de la République.

Ce mardi, le PNF a également cité des extraits du discours prononcé par le président Sarkozy devant la Cour des comptes le **5 novembre 2007**. « Trop longtemps on a considéré le gaspillage et le détournement de l'argent public avec une certaine légèreté » avait notamment déclaré le chef de l'État, appelant de ses vœux la « fin du sentiment d'impunité pour les fraudeurs ».

Le procès doit s'achever mercredi 10 novembre après les plaidoiries de la défense.

Menaces, violences et valises de cash : l'affaire Sarkozy-Takieddine dégenère

PAR FABRICE ARFI, KARL LASKE ET ANTTON ROUGET
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



© Photo illustration Sébastien Calvet / Mediapart

Deux personnes ont été placées en détention provisoire, dont le riche homme d'affaires Pierre Reynaud: l'affaire de la fausse rétractation de Takieddine dans

le scandale Sarkozy-Kadhafi a pris des allures de polar à la Scorsese. Mediapart révèle les dessous de ce nouveau volet.

Quand elle pousse la porte du commissariat du XVI^e arrondissement de Paris un peu avant 16 heures, le 2 août dernier, la communicante Anne Testuz s'apprête à raconter sur procès-verbal une histoire qui va faire basculer quelques semaines plus tard l'affaire Sarkozy-Takieddine dans un monde digne des *Affranchis* de Martin Scorsese, où l'argent engendre la violence.

Sa déposition pour un « compte-rendu d'infraction initial » est rédigée par un gardien de la paix. Elle commence ainsi: « Aux alentours du mois de mai 2021, Noël Dubus, avec qui je travaille sur le dossier libyen "Hannibal Kadhafi", a eu besoin de 100000 euros pour payer des juges au Liban et a demandé à Pierre Reynaud de lui emprunter cet argent. Pierre Reynaud a accepté, mais en demandant un garant. J'ai accepté d'être le garant de cette transaction. »



© Photo illustration Sébastien Calvet / Mediapart

Les noms qu'elle cite – Noël Dubus, Pierre Reynaud – sont ceux de deux personnes actuellement mises en examen pour « subornation de témoin » et « association de malfaiteurs », suspectées avec d'autres, dont la femme d'affaires Michèle Marchand, une intime des couples présidentiels Sarkozy et Macron, d'avoir négocié la **vraie-fausse rétractation** de l'intermédiaire Ziad Takieddine dans **l'affaire des financements libyens**.

Le « dossier Hannibal Kadhafi » qu'elle évoque ensuite fait quant à lui référence au **projet fou** de faire libérer l'un des fils Kadhafi, actuellement incarcéré au Liban,

afin que celui-ci accepte d'innocenter en contrepartie Nicolas Sarkozy dans la même affaire libyenne.

Plusieurs échanges téléphoniques interceptés par les enquêteurs indiquent d'ailleurs que Michèle Marchand, la papesse des paparazzis avec son agence Bestimage, a elle-même donné du crédit à ce projet, qui vaut désormais au dossier Sarkozy-Takieddine d'avoir été élargi mi-septembre par le Parquet national financier (PNF) à des soupçons de « corruption d'agent judiciaire d'un État étranger », comme Mediapart **l'a récemment rapporté**.

La plainte d'Anne Testuz, qui n'a pas donné suite à nos sollicitations, semble avoir été prise très au sérieux. Le dossier est immédiatement transféré à l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) de la police judiciaire, qui, fidèle à ses habitudes, baptise le dossier d'un nom de code. Ce sera « Carthage ».

Les policiers entendent à nouveau, le 6 août, la plaignante, lui donnant l'occasion de détailler la suite de l'histoire. Elle raconte que les 100000 euros demandés par Noël Dubus pour le « dossier Hannibal Kadhafi » et consentis par l'homme d'affaires Pierre Reynaud – déjà soupçonné d'avoir financé avec des sociétés *offshore* une partie de la rétractation de Takieddine – lui ont été apportés en *cash*, chez elle, par un certain « Karim », autour du 20 mai. Les billets sont pris en photo par la communicante, entreposés dans des sacs Chanel et immédiatement récupérés par son associé Noël Dubus. « Karim » laisse quelques jours à Testuz et Dubus, connu pour plusieurs escroqueries commises par le passé, pour rembourser la somme.

Problème : Noël Dubus, Pierre Reynaud, Michèle Marchand et un ancien prestataire de la campagne présidentielle de Sarkozy en 2012, Arnaud de la Villesbrunne, sont interpellés par la police anticorruption, puis mis en examen par deux juges d'instruction, début juin, pour leur implication présumée dans la fausse rétractation de Ziad Takieddine. Ce qui

rend difficile le remboursement des 100000euros pour le dossier Hannibal Kadhafi.

D'après le récit d'Anne Testuz devant les enquêteurs, un nouveau délai est donné mais les fonds ne reviennent toujours pas. La pression, elle, monte. Jusqu'au 30juillet, où, rentrant chez elle, la communicante découvre le fameux « Karim » l'attendant chez elle dans l'escalier. *«Et là, d'un coup, déboule une femme qui devait être sur le pas de ma porte et me donne un coup»*, rapporte Anne Testuz aux enquêteurs.

Elle poursuit : *«Elle m'insultait de "pute" et me traitait de voleuse.»* D'après son récit, la femme en question fouille ensuite son appartement, puis son sac et lui subtilise son passeport. *«Elle voulait m'empêcher de partir tant que je n'avais pas remboursé»*, dit-elle. *«Karim, lui, était toujours très calme alors qu'elle hurlait beaucoup et m'insultait»*, précise Anne Testuz, qui le présente comme silencieux et laissant faire. Un peu comme si des rôles avaient été répartis.

« Karim m'a fait remarquer qu'aujourd'hui j'ai pris une baffa par une femme car il ne voulait pas que ce soit par lui, et que si je ne voulais pas me retrouver dans un coffre de voiture, il fallait le rembourser», a-t-elle indiqué.

La communicante prend une photo de son visage tuméfié, qu'elle donne aux policiers.

Deux jours plus tard, soit le 1^{er} août, c'est au tour de Noël Dubus, qui fut avec Michèle Marchand la cheville ouvrière de la rétraction de Takieddine, et qui pilote le «projet Hannibal Kadhafi », de voir débarquer «Karim » et sa «collaboratrice » au domicile de ses parents, dans l'Oise, où il loge parfois. Là, la pression est telle, raconte-t-il à son tour, qu'il prend un «pistolet d'alarme», une réplique d'un Beretta, pour impressionner les visiteurs, restés derrière la grille du portail. *«Il [Karim - ndlr] a dit qu'il allait violer ma mère devant moi»*, assure sur procès-verbal Dubus, dont l'avocat n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Le père de Noël Dubus, également entendu, a confirmé l'altercation: *«C'est parti en catastrophe. Les deux étaient très agressifs en disant à Noël qu'il n'avait qu'à sortir, qu'il lui ferait bouffer le revolver et qu'ils auraient sa peau.»*

Dès le début du mois d'août, une information judiciaire pour «extorsion de fonds», « association de malfaiteurs », «menaces sous condition» et «blanchiment» est ouverte et confiée à un juge d'instruction.

Grâce à une planche photographique de suspects potentiels que lui soumettent les policiers, Anne Testuz reconnaît au premier coup d'œil « Karim ». Il s'agit de Karim Medani, dont le casier judiciaire fait mention de nombreuses condamnations pour trafic de stupéfiants, violences aggravées, faux et usage de faux, vol, recel et détention d'armes.

Interpellé et placé en garde à vue, Karim Medani reconnaît avoir mis «la pression» pour le compte de Pierre Reynaud sur Anne Testuz et Noël Dubus pour une histoire de dettes, mais il dément catégoriquement avoir menacé ou violenté qui que ce soit. Propriétaire de plusieurs restaurants, Karim Medani raconte les choses sans détour s'agissant de Pierre Reynaud, qu'il connaît de longue date: *«Lui m'utilise pour aller récupérer son argent et moi je le fais pour espérer pouvoir être intégré à des opérations avec lui.»*

Il reconnaît être allé au domicile des parents de Dubus, assurant avoir promis de lui mettre «son calibre dans le cul», et aussi avoir pris le passeport d'Anne Testuz, laissant les enquêteurs pour le moins interloqués. *«Je ne trouve pas normal de lui prendre son passeport mais je ne trouvais pas normal non plus qu'elle ose dire qu'elle allait partir en vacances alors qu'elle devait de l'argent à Pierre»*, leur a-t-il expliqué, avant d'être placé en détention provisoire. Il est présumé innocent, comme toute personne mise en examen.

« Mon client est hélas une victime collatérale dans ce dossier qui le dépasse— il ignore tout des éventuelles tractations qui ont ou auraient eu lieu. Le fait est qu'une somme d'argent a été empruntée et qu'aujourd'hui, mon client est en prison car les emprunteurs ont eu l'idée de déposer plainte pour s'éviter d'avoir à rembourser la somme prêtée...», commente auprès de Mediapart M^eJulie Giry, avocate de Karim Medani.

En perquisition chez sa «collaboratrice », en réalité sa compagne, LinaB., les policiers découvrent 95000euros en liquide dans son appartement, ainsi qu'une Rolex d'une valeur de 43000euros (des sommes qui n'ont rien à voir avec les 100 000 euros réclamés). Confrontée à la photo du visage tuméfié d'Anne Testuz, LinaB. répond aux enquêteurs: *«C'est du faux, elle a dû se porter un coup ou se maquiller.»*

En perquisitionnant l'homme d'affaires Pierre Reynaud, un spécialiste de l'immobilier qui aime revendiquer sa proximité avec l'intermédiaire **Alexandre Djouhri**, un protagoniste clé de l'affaire libyenne, les policiers se retrouvent confrontés à un patrimoine vertigineux à fouiller: un hôtel particulier de 600mètres carrés, avec piscine, sauna et jardin, dans le XVI^earrondissement de Paris, d'une valeur de 9millions d'euros; des montres de luxe et des berlines en pagaille, aussi.

Mais l'homme n'a pas qu'un patrimoine plantureux. Son casier judiciaire l'est aussi, avec 11 condamnations entre 1992 et 2006 à son actif, pour escroquerie, transport de stupéfiants, faux et usage de faux, trafic d'influence, blanchiment, fraude fiscale, entre autres.

Dans les bureaux de Pierre Reynaud, les enquêteurs mettent la main, dans un coffre, sur... le passeport d'Anne Testuz, ainsi que sur d'autres documents lui appartenant. Placé en garde à vue, Pierre Reynaud jure que l'argent au cœur de tous ses nouveaux tourments n'est pas le sien mais celui de Karim Medani— ce que ce dernier dément.

Confronté à des écoutes téléphoniques qui semblent l'accabler, Pierre Reynaud reconnaît avoir «*le sang chaud*» du fait de ses origines méridionales – il vient de Nice – et que, parfois, il peut avoir «*des propos qui dépassent [sa] pensée*».

Les policiers l'interrogent: «*Savez-vous qu'au regard de la loi, la menace verbale d'atteinte à l'intégrité physique d'un tiers constitue une infraction pénale?*»

Réponse de Pierre Reynaud : «*Je n'en avais pas connaissance, je ne savais pas, je pensais que seul le passage à l'acte était pénalement répréhensible.*»

Alors que le parquet et les juges d'instruction Vincent Lemonier et Dominique Blanc ont demandé le placement en détention provisoire de Pierre Reynaud, pour avoir violé son contrôle judiciaire dans l'affaire Takieddine – il avait interdiction de rentrer en contact de quelque manière que ce soit avec Noël Dubus –, un juge des libertés et de la détention (JLD), Charles Prats, a laissé libre Pierre Reynaud.

La joie sera de courte durée. Deux semaines plus tard, le 14 octobre, saisie par le PNF, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris fera droit à la demande de placement en détention provisoire de Pierre Reynaud, et ce, pour plusieurs motifs: empêcher des pressions sur les témoins ou les victimes et leurs familles, empêcher une concertation avec les autres mis en cause, mettre fin à l'infraction ou prévenir son renouvellement.

La cour d'appel souligne dans son arrêt plusieurs éléments, notamment des conversations téléphoniques des 26 et 27 août de Pierre Reynaud durant lesquelles il expliquait à des proches son litige avec Dubus en ces termes : «*J'ai été obligé de le menacer [...]. S'il ne me rembourse pas, je peux te dire qu'il finit dans une boîte de conserve.*» Ajoutant qu'il n'hésitera pas à mettre le feu à la demeure familiale: «*Je fais brûler son père et sa mère dans le château [...] et tout ça avec lui dedans.*»

Sollicité, son avocat, M^e Maurice Lantourne, assure quant à lui que M.Reynaud n'a été qu'intermédiaire pour un prêt. «*M^{me} Testuz a emprunté 100000euros à M.Medani, recommandé par Pierre Reynaud, a-t-il expliqué. Pierre Reynaud n'a pas prêté ces fonds. En aucun cas M^{me} Testuz n'a emprunté en invoquant une intervention auprès de Hannibal Kadhafi. Elle a invoqué devoir des commissions en Arabie saoudite. Il s'agissait d'un prêt. On parle d'extorsion, mais il s'agit du remboursement d'un prêt consenti.*»

Selon plusieurs sources dans l'entourage de Noël Dubus, les 100000euros auraient été remis à un émissaire libanais afin de «*faciliter*» la libération de Hannibal Kadhafi, qui n'a jamais eu lieu. Ce dernier est toujours détenu à Beyrouth.

Engie s'éparpille en confettis

PAR MARTINE ORANGE
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



Jean-Pierre Clamadieu, président du conseil d'Engie. © Daniel Pier / NurPhoto via AFP

C'est une restructuration sans précédent pour un ancien monopole de service public. En décidant de vendre son entité de services à l'énergie Equans à Bouygues, Engie (ex-GDF-Suez) s'appête à transférer plus de 40% de ses effectifs. Un pas de plus vers le démantèlement, redoutent les salariés.

Imperturbable, Jean-Pierre Clamadieu poursuit la mission qu'il s'est donnée – ou qu'on lui a donnée – depuis sa nomination à la présidence du conseil d'administration d'Engie (ex-GDF-Suez) : celui de syndic de faillite, de grand liquidateur du sixième groupe d'énergie

européen. Après avoir cédé nombre d'activités à l'étranger, les terminaux méthaniers, sa branche exploration-production gazière, sa participation dans Suez, l'entreprise continue à se réduire comme peau de chagrin, à s'éparpiller en confettis : le 5 novembre, le conseil d'administration d'Engie a approuvé l'entrée de négociations exclusives avec Bouygues en vue de lui céder Equans. Créée à la va-vite en juillet, cette entité regroupe toutes les activités de services liés à l'énergie (génie climatique, efficacité énergétique, gestion de chauffages et de climatisations urbaines, etc.).

D'un trait de plume, Engie est prêt à transférer 74 000 salariés, soit 40% de ses effectifs, à renoncer à 12,5 milliards de chiffre d'affaires, soit plus de 20% du total. Un mouvement sans précédent pour un ancien monopole public, dont l'État est encore le premier actionnaire.



Jean-Pierre Clamadieu, président du conseil d'Engie, lors de l'université d'été du Medef, en août 2020. © Daniel Pier / NurPhoto via AFP

«*Vendus*», dénonce dans un communiqué au vitriol la CGT d'Engie en soulignant la logique implacable qui mène, selon elle, tout droit au démantèlement du groupe. Dans un texte plus alambiqué, la CFDT du groupe dit prendre acte de la décision du conseil d'administration d'Engie de céder Equans à Bouygues, en rappelant son opposition à toute vente à la découpe de la nouvelle entité et toute suppression d'emplois pendant cinq ans.

En dehors des syndicats, l'opération a été accueillie dans l'indifférence générale. Dans d'autres périodes, cette restructuration qui ne dit pas son nom d'un groupe comme Engie aurait amené quelques débats. Des questions auraient peut-être été soulevées sur la destruction

de valeur sans précédent de cet ancien monopole public, sur les errements stratégiques, depuis sa fusion avec Suez, couverts par les pouvoirs publics, sur le bien-fondé du «recentrage» actuel du groupe le conduisant à se séparer de métiers jugés porteurs dans un temps où la sobriété énergétique s'impose, sur le futur du groupe, considéré il y a peu encore comme un «champion» national.

Là, le silence est assourdissant, y compris chez les fervents défenseurs de la réindustrialisation de la France. Tout juste se félicite-t-on du renforcement de Bouygues qui, avec ce rachat, va conforter son sixième métier, les services à l'énergie, aux côtés du BTP, de la téléphonie, des médias. Cette activité à elle seule va représenter la deuxième du groupe.

Un prix qui ne prête pas à discussion

« Y a-t-il quelque chose que le gouvernement refuse à Bouygues ? D'Alstom à la fusion TF1-M6, en passant aujourd'hui par Equans, il se met en quatre pour répondre aux besoins et aux attentes de Martin Bouygues », grince un banquier d'affaires, qui avait parié bien avant le résultat que la filiale d'Engie serait attribuée au groupe de BTP et de télécommunications. « Martin Bouygues a été très habile politiquement. Il a fait une offre de prix qui ne prête pas à discussion et écarte tout soupçon de favoritisme. Cela permet aussi de boucler très rapidement le dossier sans controverse, à la différence de la vente de Suez, qui est en train de tourner à la catastrophe », balaie un connaisseur du dossier.

7,1 milliards d'euros : le prix offert par Bouygues pour reprendre Equans a manifestement tout bousculé. Alors que le choix du repreneur aurait dû être arrêté dans la deuxième quinzaine de novembre, Jean-Pierre Clamadieu, en découvrant les offres remises le 2 novembre, a décidé d'accélérer : en moins de trois jours, tout a été bouclé.

Un conseil d'administration a été convoqué dès le 5 novembre. Selon nos informations, nombre d'administrateurs n'ont découvert les différentes offres qu'au moment du conseil. À l'exception de l'administrateur représentant la CGT, tous, y compris les représentants de l'État, ont voté pour l'offre de Bouygues. La CFDT, elle, s'est à nouveau abstenue. Mais à la différence du vote sur la vente de la participation de Suez, cette fois-ci, elle n'a pas quitté la salle.

Tous se sont inclinés devant le prix proposé par Bouygues. L'offre de reprise présentée par le fonds Bain Capital en association avec l'homme d'affaires Marc Ladreit de Lacharrière était inférieure de 600 millions d'euros et celle d'Eiffage, troisième candidat à la reprise, de 1,6 milliard d'euros, selon nos informations.

La différence des montants proposés par les candidats a surpris de nombreux observateurs. Comment expliquer un tel écart ? Dans son communiqué, le groupe Bouygues indique qu'il a retenu un multiple de 11,4 à l'horizon 2026 pour valoriser la filiale Equans. Des chiffres rarement retenus dans des métiers de service, où les marges sont contraintes. Les habitués des opérations de fusion-acquisition connaissent le prix d'une surévaluation de départ : cela se traduit par des économies de coûts, des arrêts d'investissement et d'innovation, et finalement des suppressions d'emploi.

Bouygues balaie toute accusation d'optimisme et de surévaluation. Il se dit persuadé de la réussite de son acquisition. La preuve : il s'est engagé à ne procéder à « aucun départ contraint » des salariés d'Equans pendant cinq ans. Mieux : il promet de créer dix mille emplois supplémentaires et d'embaucher deux mille apprentis à l'horizon de 2026.

« Si Bouygues a pu offrir un prix supérieur aux autres candidats, c'est que cette acquisition est stratégique pour lui. À la différence de Bain Capital, il a déjà une activité dans les services à l'énergie [Bouygues énergies et services-ndlr], mais qui était trop petite. Le rachat

d'Equans va lui permettre de gagner en taille, en efficacité et de dégager des synergies industrielles [entre 120 et 200 millions d'euros par an, selon le groupe – ndlr]. Et puis ce sont des métiers en pleine croissance, très porteurs, qui vont apporter des revenus récurrents au groupe et permettent de compenser la cyclicité de BTP », déclare un proche du dossier.

Pour Jean-Pierre Clamadieu, de plus en plus critiqué jusqu'à Bercy et à Matignon pour la façon dont il a géré le dossier Suez – qui conduit aujourd'hui à une enquête du Parquet national financier –, cette résolution express du dossier Equans ne pouvait tomber mieux. Tout étant figé désormais, cela permet, selon le vocabulaire macroniste, « d'enjamber » la campagne présidentielle et d'éviter tout débat : le rachat effectif d'Equans sera définitivement conclu au deuxième semestre 2021. Bien après la présidentielle.

Entretemps, le président du conseil d'administration d'Engie, qui prend des décisions si lourdes pour l'avenir du groupe, ne sait même pas s'il sera encore là : son mandat arrive à son terme en mars 2022. Selon nos informations, Matignon et Bercy s'opposent à son renouvellement. Mais l'Élysée, qui l'apprécie, souhaite sa reconduction.



Catherine MacGregor, directrice générale d'Engie. © Eric PIERMONT / AFP

« C'est une étape majeure dans la construction du nouvel Engie. Nous nous donnons les moyens de notre croissance grâce aux 9 à 10 milliards d'euros de cessions prévues entre 2021 et 2023 », s'est félicitée Catherine MacGregor, directrice générale d'Engie, dans un entretien au Journal du dimanche dans lequel elle commentait la vente d'Equans. Car

après Equans, d'autres cessions sont prévues: Endel, spécialiste de maintenance industrielle dans le nucléaire, en passe d'être cédé à un prix négatif— en raison de la dette— au groupe Altrad, qui n'a aucune référence dans ce secteur; GTT, constructeur de cuves pour le transport maritime de GNL; EVbox, premier fournisseur mondial de bornes pour véhicules électriques. Le groupe pourrait tomber sous le seuil des 100 000 salariés.

«Au moment de la fusion avec Suez en 2008, on nous expliquait que GDF était trop petit, n'avait pas la taille suffisante, qu'il fallait absolument se marier pour se développer. Dix ans après, on retrouve la taille que le groupe avait avant la fusion», constate Yohan Thiébaux, coordinateur CGT d'Engie. Et même moins. Car le groupe a perdu entretemps **sa branche exploration-production**, ses terminaux méthaniers et autres... Aujourd'hui, le groupe n'a plus que quatre activités : ses infrastructures (stockage, réseaux gaziers), ses centrales thermiques et le nucléaire en Belgique, la production d'énergie renouvelable et la gestion de quelques grands réseaux de chaleur urbains.

Grâce à l'argent dégagé par les cessions, Catherine MacGregor espère avoir les moyens de se redéployer. « Cela nous permet de nous concentrer sur nos métiers clés, pour atteindre l'excellence industrielle dans les infrastructures bas carbone et les énergies renouvelables. Ce secteur est extrêmement concurrentiel et Engie nourrit l'ambition d'en devenir le leader incontesté. Il nous faut donc être compétitifs pour y parvenir », indique-t-elle. Selon son nouveau plan stratégique présenté, le groupe veut passer d'une croissance annuelle moyenne dans les renouvelables de 3GW actuellement « à 4GW entre 2022 et 2025, puis à 6GW entre 2026 et 2030 ».

Le nucléaire en Belgique, dernière pilule empoisonnée d'Engie

Officiellement, le groupe ambitionne de se positionner comme concurrent direct de Total, Iberdrola ou Enel. Au sein de l'État, on ne semble pas partager cet optimisme et même tout simplement cette stratégie. «*Ce qui soucie les responsables publics, c'est ce qui se passe après pour Engie. Ils ont l'impression que Jean-Pierre Clamadieu les a baladés, et que l'issue inévitable est d'amener Engie dans les bras de Total*», confie un connaisseur du dossier, familier des arcanes du pouvoir. À l'entendre, ce scénario est plus qu'évoqué au sommet de l'État. Comme une crainte ou comme un objectif caché ?

Cela fait des mois, voire des années que les cadres d'Engie et les syndicats parlent du risque d'être rachetés par Total. L'hypothèse, toujours démentie, pourrait pourtant se rapprocher inexorablement. D'autant que la cession d'Equans, par son ampleur, crée un précédent: la perspective de pouvoir démanteler un ancien monopole public ne semble plus hors de portée et aiguise bien des appétits.

Des fonds se sont déjà déclarés très intéressés par la reprise des infrastructures gazières en France, un secteur encore plus juteux que les concessions autoroutières. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la sécurité stratégique du pays et relèvent d'un monopole public, et sont donc normalement inaccessibles, selon la Constitution. «*Il s'agit de trouver le bon montage juridique. Derrière la Caisse des Dépôts, les fonds peuvent avoir toute liberté de gestion* », dit ce même connaisseur.

«*Le vrai problème, c'est le nucléaire belge. Total ne veut en aucun cas récupérer les actifs nucléaires en Belgique*», poursuit-il. Dans le cadre de la fusion avec Suez, GDF a récupéré les centrales nucléaires belges gérées par Electrabel. À l'époque, le corps des mines et tous les nucléocrates se félicitaient de cette prise de guerre, et le groupe se voyait même comme un concurrent d'EDF dans le nucléaire. C'était avant Fukushima.

Depuis, Engie continue d'exploiter ces centrales vieillissantes, sans avenir : le gouvernement belge souhaite sortir du nucléaire à partir de 2025 et a refusé d'accorder des prolongations de l'exploitation des réacteurs nucléaires. Tout le problème est maintenant de savoir qui portera la charge du démantèlement, des actifs échoués. Engie ou le gouvernement belge ?

À un moment, des discussions ont été engagées avec EDF pour lui demander d'assumer cette charge. Au nom du vieux principe de la socialisation des pertes. La direction d'EDF a refusé. Mais il n'est pas sûr que le gouvernement ne revienne pas à la charge et ne finisse pas par tordre le bras au groupe public pour le forcer à accepter.

Le sort du nucléaire belge est en tout cas la dernière pilule empoisonnée d'Engie. Si ce verrou saute, plus rien ne s'opposera au démantèlement final d'un ancien monopole public.

Travailleurs détachés : condamnations à répétition pour Bouygues

PAR DAN ISRAEL
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



Un ouvrier sur le site de construction de l'EPR, à Flamanville, en 2016. © Charly Triballeau / AFP

En un an, le géant du BTP a été condamné trois fois pour avoir eu recours illégalement à des ouvriers roumains et polonais sur le site de l'EPR à Flamanville, de 2009 à 2011. Des décisions de justice passées inaperçues.

C'est dans la discrétion la plus absolue qu'une des plus grosses entreprises françaises, au cœur de l'actualité

économique du moment, enchaîne les condamnations, dans un dossier pourtant emblématique de l'industrie hexagonale.

Aucun média n'a manqué l'annonce, le 6 novembre, du rachat par Bouygues d'Equans, principale filiale d'Engie, pour plus de 7 milliards d'euros (*lire notre article sur les conséquences de cette vente*). En revanche, la nouvelle condamnation du géant du BTP, le 9 septembre, pour son utilisation illégale de travailleurs étrangers sur le chantier de l'EPR de Flamanville (Manche), est passée quasiment inaperçue. Il s'agit pourtant de la troisième condamnation en un an pour Bouygues sur ce dossier.



Un ouvrier sur le site de construction de l'EPR, à Flamanville, en 2016. © Charly Triballeau / AFP

La cour d'appel administrative de Nantes a **condamné** Bouygues à payer plus de 2 millions d'euros au fisc, au titre des impôts et des taxes qu'aurait dû payer son partenaire, l'entreprise de travail temporaire Atlanco. Entre 2009 et 2011, cette dernière avait fourni à Bouygues des ouvriers, essentiellement polonais, pour le chantier du réacteur nucléaire de nouvelle génération, sans respecter les règles du droit du travail.

Le siège d'Atlanco était basé en Irlande, utilisait des bureaux fictifs à Chypre – pays réputé pour offrir aux entreprises les plus faibles cotisations sociales d'Europe – et délivrait des contrats rédigés en grec. L'entreprise s'est évaporée dans la nature en 2015 et ses responsables n'ont jamais plus répondu aux autorités françaises. Bouygues est donc condamné en application du mécanisme de solidarité financière entre employeurs, prévu par la loi.

La décision de la cour d'appel a été relayée fin octobre par l'AFP et reprise par quelques sites d'information, comme

ceux de **France 3**, **d'Ouest-France** ou **du Figaro**, mais ce dernier épisode judiciaire n'a pas été particulièrement commenté. Alors que le dossier des travailleurs détachés était central dans les débats politique et médiatique il y a encore quelques années – **il avait enfiévré** la campagne présidentielle de 2017, tout comme **les premiers mois du quinquennat** d'Emmanuel Macron.

L'arrêt de la cour d'appel est pourtant intéressant à plus d'un titre. Elle rappelle que l'ensemble des intérimaires étrangers du chantier avaient été rapatriés en urgence à la suite d'un contrôle de l'Urssaf en 2011, ayant débouché sur le constat d'un travail dissimulé à grande échelle : les ouvriers n'étaient pas déclarés auprès de l'administration comme ils l'auraient dû, permettant à Bouygues et à son sous-traitant d'éviter de payer des millions d'euros d'impôts et de taxes.

En 2014, le fisc a demandé à Atlanco de payer, sans résultat. Deux ans plus tard, il a donc adressé la facture à Bouygues, qui a refusé de la régler. En septembre 2019, le tribunal administratif de Caen avait donné raison à l'entreprise, pour des raisons de forme. Mais la cour d'appel a balayé cette première décision et solidement argumenté la sienne.

Bouygues considérait notamment que son sous-traitant ne disposait pas d'un « *établissement stable* » en France, et ne pouvait par conséquent pas être imposé. La cour administrative a jugé au contraire qu'Atlanco disposait bien d'une « *équipe structurée* » à Flamanville.

Bouygues garde le silence

Pour l'heure, impossible de savoir si Bouygues contestera cette condamnation: interrogée par Mediapart, l'entreprise s'est refusée à tout commentaire, et elle n'a produit aucune communication d'aucune sorte sur la décision judiciaire.

Ce silence est désormais une tactique bien éprouvée et très efficace. Bouygues l'a déjà testée au tout début 2021 dans le versant pénal du dossier. Le 12 janvier, la Cour de cassation a rejeté ses derniers

arguments **et a confirmé définitivement** sa condamnation pour travail dissimulé à Flamanville.

Une décision qui ressemblait bien à un tremblement de terre pour le géant du BTP, épinglé une fois pour toutes pour avoir fait travailler en toute illégalité au moins 460 travailleurs roumains et polonais sur le chantier de l'EPR. Mais le silence du pilier du CAC40, et celui de la presse, a été assourdissant. Outre Mediapart, seuls **Ouest-France** et quelques médias spécialisés dans le secteur de la construction en avaient fait part. Pour la presse écrite par exemple, ni *Le Monde* ni *Les Échos* ni *Le Figaro* n'ont, à notre connaissance, publié d'article.

Les faits étaient pourtant remarquables. La fraude au détachement constatée sur le chantier de Flamanville est la plus importante des infractions de ce type relevée en France par son ampleur, son opacité et son préjudice financier pour l'État. Ce dernier estime avoir perdu au bas mot entre 10 et 12 millions d'euros de cotisations sociales non versées.

Embauchés pour assurer le bétonnage et le ferrailage, les ouvriers roumains et polonais étaient censés bénéficier du statut de travailleurs détachés, qui permet à une entreprise de payer les cotisations sociales dans le pays d'origine de ses salariés. Ils ne disposaient d'aucune protection sociale, une majorité d'entre eux ne bénéficiaient pas de congés payés et certains n'ont obtenu aucun bulletin de paie.

Les pièces d'identité des travailleurs roumains, logés ensemble, étaient conservées dans une boîte à chaussures par un de leurs encadrants. Ils faisaient la queue une fois par mois devant un bungalow du camping pour être payés en liquide.

Les 160 travailleurs polonais recrutés par Atlanco étaient quant à eux payés environ 950 euros par mois, pour six jours de travail par semaine. Entre 2009 et 2011, plusieurs d'entre eux se sont blessés et ont été renvoyés immédiatement dans leur pays. Ils y ont découvert ne pas avoir droit

à des soins gratuits : ils devaient avancer les frais et en demander le remboursement à Chypre.

L'un des responsables d'Atlanco France était un ancien cadre de Bouygues. Les audiences avaient par ailleurs montré que plusieurs salariés de Bouygues chargés de contrôler le chantier ou la situation des ouvriers avaient tenté d'alerter l'entreprise..., qui avait déjà eu recours aux services d'Atlanco sur son premier chantier d'EPR à Olkiluoto en Finlande. Le même type de pratiques y avait cours, avant d'être régularisé une fois que les syndicats finlandais les avaient découvertes.

À ces deux condamnations s'ajoute une troisième, également définitive, et relayée nulle part, si ce n'est **sur le site personnel d'Hervé Guichaoua**, ancien directeur du travail (le responsable hiérarchique des inspecteurs du travail), spécialisé dans la lutte contre le travail illégal, qui suit toujours ces sujets de près.

Le 4 novembre 2020, la chambre sociale de la Cour de cassation a **confirmé** une décision de la cour d'appel de Caen datant de juillet 2018. Cet arrêt avait condamné Bouygues à payer « *solidairement* » avec Atlanco l'équivalent de six mois de salaire, au titre du travail dissimulé, à 62 des salariés polonais qui avaient attaqué le sous-traitant aux prud'hommes en France.

Dans ce dossier catastrophique pour son image, Bouygues a donc été condamnée, dans l'ordre chronologique, au civil, au pénal, et par la justice administrative. Les deux premiers jugements sont définitifs, et le dernier l'est peut-être aussi, si l'entreprise a renoncé à le contester.

Que peut la justice face aux révélations #MeToo ?

PAR À L'AIR LIBRE
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021

Alors que huit femmes témoignent dans «Libération» contre PPDA, notre collègue Marine Turchi publie «Faute de preuves. Enquête sur la justice face aux révélations #MeToo» (Seuil). «À l'air libre» reçoit le

procureur Matthieu Bourrette et Isabelle Rome, magistrate et haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes au ministère de la justice.

«À l'air libre», l'émission qui ouvre en grand les fenêtres!

Au sommaire

> Nos invité-es sont les magistrats **Matthieu Bourrette**, procureur de la République de Reims, et **Isabelle Rome**, haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes au ministère de la justice, pour parler de l'action et des dysfonctionnements de la justice, avec notre collègue **Marine Turchi**, dont le livre *Faute de preuves. Enquête sur la justice face aux révélations #MeToo* sort mercredi 10 novembre aux éditions du Seuil.

> Reportage à Glasgow de nos envoyés spéciaux **Christophe Gueugneau** et **Youmni Kezzouf** à propos de la présence massive des lobbies du pétrole à la COP26.

> Voir ou revoir toutes nos émissions ici.

Violences sexuelles : à Lourdes, les évêques lâchent enfin du lest

PAR MATHIEU PÉRISSE (WE REPORT)
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



Lourdes, le 7 novembre 2021. Messe dans la basilique du Rosaire, lors de l'assemblée plénière des évêques de France. © Photo Laurent Ferriere / Hans Lucas via AFP

Vente du patrimoine immobilier des diocèses pour financer les indemnités des victimes, audit du Vatican, reconnaissance d'une responsabilité institutionnelle et systémique... L'assemblée générale des évêques de

France a fait un grand pas vers les victimes, un mois après la publication du rapport Sauvé.

Enfin du concret. Un mois après la publication du rapport choc de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase), présidée par Jean-Marc Sauvé, la Conférence des évêques de France (CEF) a fait connaître lundi 8 novembre son panel de mesures pour répondre aux violences sexuelles commises au sein de l'Église catholique française depuis des décennies, en annonçant notamment qu'elle allait vendre une partie de son patrimoine pour financer l'indemnisation des victimes.

Les 120 évêques catholiques de France étaient réunis à Lourdes depuis mardi 2 novembre, à l'occasion de l'assemblée générale de la CEF. Après des semaines de sidération à la lecture des centaines de pages du rapport Sauvé et de son chiffre effarant de **330 000 victimes de violences sexuelles dans l'Église** depuis 1950, l'heure était à l'étude des 45 préconisations faites par la Ciase. Des mesures «*clefs en main*», pour reprendre l'expression d'un évêque, portant aussi bien sur les aspects financiers, les causes des violences et la prévention, les questions de gouvernance, voire de dogme religieux.



Lourdes, le 7 novembre 2021. Messe dans la basilique du Rosaire, lors de l'Assemblée plénière des évêques de France. © Photo Laurent Ferriere / Hans Lucas via AFP

Pendant une semaine, les prélats ont travaillé à l'abris des regards, lors de débats à huis clos, sans parler à la presse, avant de voter de manière secrète, les résultats précis n'étant pas rendus publics. Selon les responsables de la CEF, les décisions ont été adoptées largement au-delà de la majorité des deux tiers des voix nécessaires.

Plusieurs évêques interrogés évoquent un «*décliv*», après l'impression de flottement au lendemain du rapport de la Ciase laissée par l'Église, qui semblait rechigner à aborder frontalement le dossier, incapable par exemple de reconnaître la prédominance des lois de la République **sur le secret de la confession**, ou se contentant de répéter son horreur, sans aborder la question de sa responsabilité.

Ce premier abcès a été crevé assez nettement vendredi. Lors d'un point d'étape, les évêques ont fait savoir qu'ils reconnaissent par un vote «*la responsabilité institutionnelle de l'Église*» catholique dans les violences sexuelles subies par les victimes, ainsi que la «*dimension systémique*» de ces crimes. Une formulation beaucoup plus directe que celle utilisée en mars 2021, lors de la précédente assemblée de la CEF.

«*Il était temps que nous franchissions ce pas*», analysait lundi MgrÉric de Moulins-Beaufort, président de la CEF. «*On ne peut pas dire que c'est le cas de quelques individus isolés*», résume l'archevêque de Reims, estimant qu'«*un système ecclésiastique s'est perverti et a rendu possibles ces agressions en grand nombre*».

Sur la question de l'indemnisation des victimes, la CEF a confirmé les grandes lignes d'un dispositif déjà largement connu, basé sur un fonds de dotation d'une part, et sur une commission indépendante pour instruire les demandes d'autre part, comme nous le relations **en octobre**.

Avec deux précisions. La CEF a annoncé que la nouvelle instance nationale indépendante sera pilotée par Marie Derain de Vaucresson, juriste spécialisée dans les droits de l'enfant, passée par le cabinet de Laurence Rossignol avant d'être nommée secrétaire générale du Conseil national pour la protection de l'enfance en 2017. Cette instance, dont le fonctionnement s'inspire largement de celui de la commission Sauvé, aura la charge d'établir un protocole d'indemnisation précis, de procéder à une estimation individuelle des préjudices et d'évaluer les besoins financiers.

La CEF a aussi franchi un grand pas sur la question de l'origine des finances qui abonderont le fonds de dotation lancé depuis septembre, en ouvrant la porte à la vente d'une partie du patrimoine immobilier ou mobilier des diocèses et en leur permettant de piocher dans leurs réserves financières. L'Église pourra aussi recourir à des prêts. La CEF n'a pas précisé la somme totale qu'elle espérait collecter. «*Notre intention est que toute personne victime qui se présentera sera honorée. Nous abonderons autant que nécessaire au fur et à mesure*», a fait savoir Éric de Moulins-Beaufort.

Par cette annonce, l'institution entend montrer qu'elle prend sa part dans le processus de réparation, alors que l'idée d'un appel à dons auprès des fidèles avait été vivement critiqué par le rapport de la Ciase, et que l'épiscopat avait dans un premier temps agité des arguments juridiques pour affirmer que la vente de patrimoine était impossible.

«*Il y a un peu un côté "quoi qu'il en coûte". L'Église a un dû envers les victimes*, analyse MgrHervé Giraud, archevêque de Sens-Auxerre et prélat de la Mission de France. *Dans mon diocèse, je vois bien un ou deux bâtiments que nous pourrions vendre, mais tout cela doit se discuter avec les fidèles.*» Reste aussi à connaître les sommes en jeu et la manière dont les territoires – les finances de certains diocèses sont fragiles – seront

mis à contribution. «*Y aura-t-il un quota par diocèse? Je ne sais pas encore*», s'interroge MgrGiraud.



Les évêques ont évoqué la possibilité de vendre une partie du patrimoine immobilier ou mobilier des diocèses afin d'indemniser les victimes. © Photo Sébastien Calvet / Mediapart

La CEF demande également au pape l'envoi d'une «*équipe de visiteurs*» pour «*faire un point sur la manière dont chacun d'entre nous a agi dans ses diocèses sur ces cas de violences*», a fait savoir Éric de Moulins-Beaufort. Une sorte d'inspection de Rome qui permettrait de traiter *a minima*, en se défaussant sur un Vatican jusqu'ici peu offensif sur ces sujets, les agissements des évêques ayant couvert des agressions sexuelles, et **jusqu'à présent peu inquiétés**. L'idée d'un tribunal canonique national, décrit comme un moyen de «*dépayser*» les dossiers pour éviter un traitement en interne, va dans le même sens.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des avancées, les responsables de l'Église catholique ont acté le besoin d'une ouverture plus large aux laïques dans leur prise de décision. Neuf groupes de travail, pilotés par des laïques, auront pour tâche de proposer des mesures concrètes pour mettre en place le reste des 45 préconisations de la Ciase, dont certaines, relatives au dogme ou à la gouvernance, relèvent davantage des compétences du Vatican. «*Il faut associer un maximum de gens aux décisions des évêques*, assure MgrGiraud. *Nous ne sommes que des hommes et nous sommes fatigués.*»

Cette méthode fait toutefois courir le risque de renvoyer à plus tard certains sujets brûlants et complexes, comme l'intégration des femmes dans les instances de l'Église ou le suivi

des prêtres auteurs de violences après leur condamnation. Sur ce dernier aspect, des pistes sont déjà étudiées de près, comme la vérification systématique des antécédents judiciaires des clercs ou des laïques travaillant auprès de mineurs.

« Nous avons compris que nous avions besoin d'aide extérieure [...] Nous ne sommes pas formés à être des procureurs ou des enquêteurs, ni des juges d'instruction », a affirmé lundi MgrÉric de Moulins-Beaufort, en évoquant les dix-sept protocoles d'accord déjà signés entre des diocèses et des procureurs de la République pour améliorer le traitement des cas signalés.

À la sortie de l'assemblée plénière, les évêques se félicitaient d'avoir répondu sur plusieurs points aux attentes des victimes, après des années d'espoir déçu et d'annonces sans lendemain. « Il ne fallait pas qu'on soit dans le bricolage. Il fallait prendre des mesures sans tergiverser », estime MgrOlivier Leborgne, évêque d'Arras et vice-président de la CEF, joint par Mediapart, qui décrit « une bascule » chez la majorité des prélats, après une « maturation par palier » ces derniers mois.

Rien n'était pourtant gagné. Quelques jours avant l'assemblée plénière, l'archevêque de Poitiers, MgrPascal Wintzer, a publié une tribune sur le site de *La Croix* intitulée « Mes résistances au rapport Sauvé », dans laquelle il s'interrogeait sur la légitimité de la commission Sauvé à demander une réforme de l'Église. « En quoi ceci concerne-t-il une commission dont les expertises appartiennent avant tout aux sciences sociales? », questionnait-il.

Des résistances réelles mais largement minoritaires, selon les évêques interrogés. « Malgré parfois des difficultés entre nous, nous sommes arrivés à un consensus. Il nous a fallu renoncer à certaines idées, comme dans toute discussion saine. C'est une vraie conversion intérieure », analyse MgrGiraud.

En réalité, les évêques n'avaient pas vraiment le choix, tant cette assemblée plénière se tenait sous pression. Dans une

lettre adressée en amont à la CEF, le pape avait demandé à l'épiscopat français de « prendre toutes les mesures nécessaires afin que l'Église soit une maison sûre pour tous ».

Mais ce sont surtout les victimes qui ont pesé fortement pour sortir l'Église catholique de sa torpeur. Le collectif « De la parole aux actes » a organisé une manifestation devant le siège parisien de la CEF samedi, appelant les victimes à arborer un ruban violet. D'autres, dans le sillage du mouvement #MonÉgliseAussi sur les réseaux sociaux, ont réclamé bruyamment la transformation des préconisations de la Ciase en décisions concrètes.

Invité à s'exprimer, avec quatre autres victimes, lors de la première journée de l'assemblée de la CEF lundi dernier, le père Jean-Luc Souveton a fustigé (lire son discours) une Église donnant l'impression « d'avancer à reculons » sur ce sujet. « Vous attendez d'être rattrapés par les événements pour réagir! C'est lamentable, déplorable, pathétique », a-t-il lancé aux évêques venus l'écouter.

Joint après les annonces de la CEF, Jean-Luc Souveton se dit « satisfait » d'avoir « entendu des choses assez claires » et de voir que, « cette fois, les choses bougent de manière concrète ». Le prêtre se réjouit que l'Église accepte « un regard extérieur » en intégrant davantage les laïques, une manière de « sortir d'un entre-soi mortifère ». Non sans prudence: « Il faudra être vigilant sur la mise en place. Mais il faut savoir être juste quand ça avance dans le bon sens. Je ne suis pas dans le combat pour le combat. »

Créé à la suite de la publication du rapport Sauvé par des catholiques laïcs et religieux, le collectif « Agir pour notre Église » qualifie quant à lui les annonces de « très encourageantes ». « Ces mesures arrivent certes avec du retard, mais nous nous réjouissons que le processus soit enfin entamé », estime-t-il auprès de Mediapart. Le groupe fait part de son souhait de travailler avec la CEF et la Corref (chargée des congrégations religieuses), tout en avertissant qu'il

veillera à ce que les groupes de travail « aient les moyens concrets d'accomplir leurs tâches ».

« Ça commence enfin à ressembler à quelque chose! », lance de son côté François Devaux, l'ancien président de La Parole libérée, très critique envers l'institution catholique. « Dès qu'on reconnaît la responsabilité de l'institution, tout va plus vite, on arrête de repousser le calendrier. »

Le Lyonnais, victime du père Preynat, pointe cependant la « procrastination du pape », coupable selon lui d'avoir manqué de réactivité sur ce sujet. « Lui, ce n'est pas le rapport Sauvé qu'il a reçu il y a un mois. Ce sont des dizaines de rapports dans le monde entier depuis 20ans. Il ne peut pas ignorer la dimension systémique du problème. Pourquoi n'a-t-il pas engagé cette démarche avant? », interroge-t-il. « Le Vatican doit réformer ses positions sur la sexualité, sur la théologie, sur cette espèce de monarchie catholique dépassée... C'est l'étape d'après, alors que cela aurait dû être l'étape d'avant. »

Arnaud Montebourg : le crash de fin ?

PAR PAULINE GRAULLE
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



Arnaud Montebourg lors de l'émission « Le Grand Jury » le 7 novembre 2021. © Photo illustration Sébastien Calvet / Mediapart

Après avoir créé la stupeur, le candidat à la présidentielle a illico enterré sa proposition d'interdire les transferts d'argent des immigrés à destination de leur pays d'origine. Insuffisant pour une partie de ses troupes, qui l'a déjà lâché.

Le candidat de la « remontada » pourra-t-il remonter la pente? Lundi 8 novembre à 19h30, sur LCP, Arnaud Montebourg

avait remis au placard ses effets de manche, et c'est un impétrant bien penaud qui faisait face aux journalistes: «*Je me suis fait engueuler par des gens que j'aime, j'ai compris que je me suis mal exprimé. On peut reconnaître une erreur. Je ne dirais pas une erreur, je dirais une incompréhension*», a fini par admettre l'ex-socialiste dans un style approximatif qu'on ne lui connaissait guère. «*Vous maintenez la mesure?*», demande le journaliste Élizabeth Martichoux. «*Je n'ai pas à la retirer car elle est dans le débat, mais elle est inefficace, elle ne passe pas [dans l'opinion – ndlr].*»

«*J'ai une passion pour la France. Je ne veux pas porter tort à ceux qui bossent dur. J'en ai heurté certains, peut-être blessé, inquiété. Mais ce n'est pas à eux que cette mesure était destinée*», a-t-il écrit sur **Twitter**. Ajoutant : «*Je n'ai pas voulu viser les gens : j'ai voulu viser les États.*»

Se dédire sans pour autant se désavouer: la difficile contorsion a été réalisée après des centaines de textos échangés et une douloureuse réunion de crise organisée entre le candidat à la présidentielle et son comité politique. Un *brainstorming* destiné à tenter de continuer vaille que vaille une campagne à laquelle cette faute politique pourrait s'avérer fatale.



Arnaud Montebourg, le 22 octobre 2021. © Magali Cohen / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

La veille, c'est pourtant un Montebourg rutilant qui se lançait, sur RTL et LCI, dans de grandes envolées sur l'immigration. Jusqu'au crash. Zidane et Aznavour? Des «immigrés», «devenus des grands Français» – ils sont pourtant tous les deux nés en France.

Et puis, sans transition, voilà l'auteur de *L'Engagement* qui déroule son plan pour contraindre les pays refusant d'accueillir leurs ressortissants expulsés de France

à respecter la loi: «*Je suis maintenant décidé à faire une proposition, et je voudrais le dire ici: [...] je suis décidé à taper au portefeuille: il y a 11 milliards de transferts d'argent qui passent par Western Union sur l'ensemble des pays d'origine, eh bien, nous bloquons tous les transferts [d'argent privé – ndlr] aussi longtemps qu'on n'a pas un accueil de coopération*», lance, bravache, Arnaud Montebourg devant les journalistes médusés du «Grand Jury» qui lui objectent que «*même la droite*» ne propose pas une telle mesure.

Empêcher des centaines de milliers de Français ou de résidents en France d'envoyer de l'argent à destination de leur famille restée au pays: immédiatement relayée sur les réseaux sociaux, ladite «proposition» qui reviendrait en réalité à punir des millions de personnes en les privant d'une aide estimée, en France, à quelque **10 milliards d'euros** – soit le double du montant versé par la mission d'aide publique au développement –, va déclencher un déluge de commentaires indignés.

À commencer par une condamnation unanime à gauche où, de Philippe Poutou à certains socialistes en passant par les Insoumis ou les écologistes («*Arnaud reviens avec nous! À gauche, en sortant du studio*», a *tweeté* Sandrine Rousseau), on rappelle que l'extrême droite est à l'origine de cette proposition. Et on crie à la «*zemmourisation*» de l'ancien ministre de François Hollande. Il faut dire que le «*bravo Arnaud!*», lancé dans la foulée par le pamphlétaire d'extrême droite, visiblement ravi, a fait figure d'(extrême) onction.

Vent de panique

Y compris au sein de la famille chevènementiste, chez les héritiers d'Henri Emmanuelli et les anciens mélenchonistes qui composent les rangs du parti, la panique s'est rapidement emparée des troupes. Dimanche, plusieurs soutiens désapprouvent publiquement la

position de leur champion. Une mesure réfléchie sur un coin de table avec quelques «technos» de son entourage...



Arnaud Montebourg lors de l'émission «Le Grand Jury» le 7 novembre 2021. © Photo illustration Sébastien Calvet /Mediapart

Pendant 48 heures, ce sont des centaines de messages qui sont échangés sur les multiples boucles de discussions virtuelles, thématiques ou stratégiques, créées autour de la candidature du chanteur du «Made in France». «*Que ce soit chez les anciens collaborateurs de ministre ou de collectivités locales, tout le monde était surpris, voire très mal à l'aise*, témoigne un participant à ces conversations en ligne qui préfère rester anonyme. *Les gens ont bien essayé de se rassurer en rappelant que le PS ou Macron ont fait pire en termes d'immigration, en se disant que les gens vont oublier, ou que, vu l'électorat qu'on cible, cette affaire n'a pas trop d'importance. Mais même si Montebourg n'est pas raciste, on est nombreux à savoir que c'est une vraie bourde dégueulasse.*»

Du côté de la Convention pour la 6^e République (C6R), association créée par Arnaud Montebourg il y a vingt ans, l'heure est aussi à la consternation. Après un premier «vrai désaccord» quand il avait félicité le pouvoir ultra-conservateur polonais de s'être affranchi du droit communautaire, on critique désormais dans un courriel interne «*des prises de position [...] souvent liées à des tactiques de communication, cherchant à faire émerger un candidat émancipé des tutelles partisans de la gauche*», et l'on s'interroge sur le maintien du soutien à la candidature Montebourg.

Autre coup dur, Christophe Lantoine, chef de cabinet historique de l'ancien socialiste, depuis en retrait, appelle de son côté Montebourg, «*s'il est un homme de*

gauche», à «avoir la sagesse de se retirer, sinon il ne restera que le déshonneur et la défaite». «J'ai entendu les propos d'Arnaud Montebourg sur l'immigration [...] J'étais dans la "zone du doute", mais la défense d'une proposition ignominieuse de l'extrême droite me laisse dans la tristesse, la consternation et la colère», écrit-il ainsi dans un texte au vitriol **publié sur Facebook** lundi soir où il parle d'un «candidat "défaillant" représentant l'affaiblissement de la classe politique et condamné à essayer les justes critiques».

Lundi, les cadres du mouvement contactés par Mediapart se faisaient d'une discrétion de violette. La sénatrice Laurence Rossignol, très proche du candidat, était aux abonnés absents. «Il n'y a jamais rien d'écrit, c'est rattrapable, la campagne est longue», tentait quant à lui de relativiser Emmanuel Maurel, cofondateur du petit parti Gauche républicaine et socialiste (GRS), qui a décidé, la semaine précédente, d'accorder son soutien au candidat Montebourg plutôt qu'à Jean-Luc Mélenchon, après un vote largement majoritaire en sa faveur.

« Le problème de cette mesure, c'est qu'elle donnait la sensation de s'attaquer aux plus humbles alors que l'idée, c'était d'attaquer au portefeuille l'oligarchie. Il est revenu sur son idée initiale, tant mieux », justifiait, non sans mal, François Cocq, porte-parole du candidat et l'un des rares membres de son entourage à avoir répondu à nos demandes d'interview.

Sur Twitter, Valentin Przulski, le président du mouvement L'engagement qui accompagne la candidature présidentielle du héraut du Made in France, **appelle, in english**, à «se calmer» et à «continuer» («keep calm and carry on»), estimant qu'«il n'y a jamais de problème que l'on doit éviter» si l'on veut «restaurer la confiance». De son côté, la magistrate Héléne Franco, ex-amie de Jean-Luc Mélenchon, **d'abord critique** sur la sortie de Montebourg, **l'a remercié** d'avoir su «reconnaître ses torts» et «reformuler sa pensée en conséquences» au lieu de «s'enfermer dans son orgueil».

Une amorce de *mea culpa* qui est loin d'avoir convaincu tout le monde. Notamment les «Jeunes avec Montebourg», collectif créé en septembre revendiquant près de 200 membres qui ont publié, lundi soir, un communiqué où ils annonçaient se «mettre en retrait» de la campagne de leur champion, au nom de leurs «valeurs» et devant le constat que «le candidat est dorénavant dans l'incapacité de rassembler autour de son projet».

« Le rétropédalage n'en était pas vraiment un, il n'a pas retiré ses propos ou reconnu une erreur », témoigne l'un des rédacteurs du courrier joint par Mediapart qui, comme ses camarades, avait rejoint l'ancien ministre pour parler réindustrialisation, salaires ou territoires, mais pas pour «repandre les idées de l'extrême droite», comme il était écrit noir sur blanc dans le texte diffusé... avant que le compte Twitter ne soit, quelques minutes plus tard, tout bonnement supprimé du réseau social.

« Ce communiqué est un non-événement! », affirme quant à lui Hugo Guiraudou, porte-parole des jeunes de la Gauche républicaine et socialiste. Il précise que son parti n'aurait jamais soutenu une telle mesure, mais appelle aussi à retourner sur le terrain pour voir les gens dont les «vraies préoccupations sont loin de la question de l'OQTF [obligation de quitter la France – ndlr]: «C'est une erreur de parcours, la question, c'est sa capacité à corriger le tir, et c'est tout à l'honneur de Montebourg de l'avoir fait», ajoute le militant.

La dérive des «deux rives»

Quoi qu'il en soit, à cinq mois du premier tour, dans un paysage **saturé de candidatures à gauche**, et alors qu'Arnaud Montebourg affirmait, fin octobre, pouvoir dépasser «avant la Noël» sa rivale socialiste, Anne Hidalgo, dans les sondages, force est de constater que la campagne se trouve bien mal embarquée. Longtemps espéré, le soutien des Radicaux de gauche n'est pas venu, et la *remontada* n'opère pas.

Chez les adversaires directs, l'affaire a été accueillie comme une divine surprise. Notamment à La France insoumise, dont le leader est lui aussi coutumier des sorties de route. Oubliée **la dernière mauvaise polémique** autour des propos de Jean-Luc Mélenchon! *Exit*, surtout, le principal concurrent, qui a attiré dans son staff de campagne bon nombre de figures insoumises déçues du mélenchonisme: «Il y a des semaines meilleures que d'autres, et celle-là commence plutôt bien», glissait, lundi, un membre du premier cercle du leader de l'insoumission.

Pendant toute la journée de dimanche, les Insoumis s'en sont d'ailleurs donné à cœur joie sur Twitter pour taper à bras raccourcis contre celui qui n'a cessé de répéter, ces derniers mois, que Mélenchon était «le problème de la gauche» ou encore «trop sectaire».

Lors d'une conférence de presse organisée, lundi, au siège de campagne de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon s'est montré particulièrement sémillant. «J'offre l'asile politique dans l'Union populaire [le nouveau nom de la structure mélenchoniste – ndlr] à tous ceux qui se sont dit : "Pourquoi pas Arnaud Montebourg?" », a lancé, non sans une certaine gourmandise, le député de Marseille, avant d'ironiser: « [Les soutiens de Montebourg] viennent de voir ce que ça veut dire de faire la République des deux rives: il faut cotiser aux deux rives! »

Dans le fond, c'est bien la stratégie, d'inspiration chevènementiste, du candidat et de son directeur de campagne, Jean-François Collin, énarque, «ex-lambertiste devenu souverainiste», tel que le décrit un soutien de Montebourg, qui se retrouve aujourd'hui sanctionnée. «Sa volonté d'aller parler à un électorat de centre-droit, sa volonté de créer en permanence le buzz pour ouvrir un espace médiatique et politique, tout cela conduit forcément, de manière structurelle, à ce genre d'erreurs», analyse l'un de ses soutiens.

Les déclarations «disruptives» du candidat **sur les bienfaits de la politique industrielle de Trump** ont parfois fait

grincer, comme certains de ses propos sur l'immigration. Un sujet qu'il allait remettre sur le tapis, promettait cet été *Le Figaro*, qui annonçait qu'il allait alors «*bousculer la gauche*». Dont acte.

À la télévision, les candidats LR jouent à perdant-perdant

PAR ILYES RAMDANI
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



Le débat des Républicains, lundi 8 novembre.
© Adrien Fillon / Hans Lucas via AFP

Les cinq candidats à l'investiture LR ont débattu pendant trois heures sur LCI, lundi 8 novembre, sans qu'il n'en sorte aucune franche divergence. Tout juste une course désespérée à la fermeté sur l'immigration ou la sécurité, adoucie par la forme d'un échange souvent narcotique.

Ce devait être le grand retour de la droite d'opposition au premier plan de l'agenda politique. Le premier des quatre débats entre les candidats Les Républicains (LR) à l'investiture présidentielle, lundi 8 novembre sur LCI et RTL, a finalement exhibé au grand jour la faiblesse de cette famille politique. Au terme de trois heures d'échanges sans grand relief, les cinq postulants n'ont pas franchement réussi à

marquer leur différence ni à convaincre de leur capacité à remporter le scrutin de 2022.



Le débat des Républicains, lundi 8 novembre.
© Adrien Fillon / Hans Lucas via AFP

La direction de LR pourra certes se réjouir d'avoir évité les passes d'armes qui avaient marqué les débats qu'elle avait organisés il y a cinq ans. Mais pour le reste... il ne s'est pas passé grand-chose sur le plateau de LCI. Au diable, par exemple, les concurrences ancestrales entre sous-familles de la droite – souverainistes contre libéraux, modérés contre conservateurs... Dans un débat accaparé par les fièvres sécuritaires et identitaires de l'époque, les candidats ont rivalisé de radicalité en la matière.

Au jeu de la surenchère, c'est Éric Ciotti qui est largement sorti vainqueur de cette joute télévisuelle. «*Je veux abattre le politiquement correct*», a claironné le député des Alpes-Maritimes. Suppression de 250000 postes de fonctionnaires, «*permis à points*» pour les immigrés, rétablissement des peines planchers, référendum pour s'affranchir des juridictions européennes: l'élu niçois a égrené une série de propositions censées plaire à la frange la plus droitiste de l'électorat LR.

Sur le « grand remplacement », un naufrage collectif

Il a même allègrement franchi les décombres de la digue qui séparait la droite et l'extrême droite en reprenant à son compte la théorie du «*grand remplacement*». À la manière d'un Nicolas Sarkozy promettant en 2014, sous la pression de Sens commun, l'abrogation du mariage pour tous («*Si ça vous fait plaisir, ça ne coûte pas très cher*»), Éric Ciotti s'est pris les pieds dans le tapis de

l'électorat lorsqu'il a été interrogé sur **cette idéologie d'extrême droite**. «*Il est inutile de nier la réalité*, a-t-il lancé. *Vous appelez ce phénomène comme vous voulez mais moi, je le constate et je veux qu'il s'arrête*. [...] *S'il faut parler de grand remplacement, je parle de remplacement*.»

Voir une partie de la droite emprunter les mots et les concepts de l'extrême droite n'a toutefois rien d'inédit. En revanche, le festival de circonvolutions des autres candidats pour masquer leur embarras et leur incapacité à condamner les propos de leur concurrent avait quelque chose d'aussi pathétique sur le plan télévisuel que significatif sur le plan politique.

Michel Barnier, par exemple, a refusé de reprendre la théorie de Renaud Camus au prétexte qu'elle était «*utilisée par des gens, et notamment une personne, qui n'a pas la même histoire que nous*» – une allusion claire à Éric Zemmour. Valérie Pécresse a dit «*déteste[r] cette expression parce qu'elle donne le sentiment que tout est foutu*». Pas parce qu'elle a inspiré un attentat qui a tué 49 personnes, en mars 2019 à Christchurch (Nouvelle-Zélande). Pas même, **comme le disait Marine Le Pen**, parce qu'elle est «*complotiste*» et suppose un «*plan établi*» d'invasion de la France.

Un naufrage intellectuel que les cinq candidats LR, tout à leur esprit de rassemblement, ont partagé et assumé en chœur. Même Philippe Juvin, réputé plus modéré, y est allé de son crédit à cette théorie. «*Dans certains quartiers, il y a des classes où une majorité d'élèves n'ont pas le français comme langue maternelle*», a assuré le maire de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). Xavier Bertrand, lui, s'est posé en bouclier; non pas à la diffusion des délires de l'extrême droite mais au «*grand remplacement*» lui-même. «*Ça ne se produira pas parce qu'on va gagner l'élection présidentielle et mettre fin au laxisme migratoire*», a juré l'ancien ministre de Nicolas Sarkozy.

Tout s'est passé, lundi soir, comme si les cinq candidats avaient les yeux rivés pendant trois heures sur les enquêtes d'opinion et le portrait-robot supposé de

l'adhérent LR. À ce corps électoral réputé séduit par Éric Zemmour et avide de solutions fermes et droitières sur les sujets régaliens, les aspirants à la présidence de la République n'ont eu de cesse de montrer patte droite.

Les rares nuances perceptibles l'ont été sur des questions secondaires, transformant ce débat présidentiel en réunion interne de campagne. D'accord pour lutter drastiquement contre l'immigration, la dette publique ou l'insécurité, les favoris du scrutin interne se sont échangé quelques piques polies sur les modalités de leur hypothétique action. «*Je n'ai pas vraiment compris comment fonctionne le moratoire de Michel*», a lancé Valérie Pécresse, appuyée par Xavier Bertrand.

«*Mes amis Valérie et Xavier font semblant de ne pas comprendre*», s'est agacé Michel Barnier. Quand Valérie Pécresse lui rétorquait que «*les gens ont compris "immigration zéro"*», le Savoyard a corrigé – «*C'est toi qui as compris cela*» – puis convoqué leur figure tutélaire commune. «*Je te recommande de te rapprocher de Nicolas Sarkozy qui a approuvé l'idée de ce moratoire, a-t-il lancé. Il faudra que vous vous expliquiez.*» Après une nouvelle contradiction de la présidente de la région Île-de-France, Michel Barnier a soufflé, exaspéré: «*Très bien, tu as toujours raison...*»

Au milieu de ces querelles byzantines, la droite LR n'a pas profité de cette vitrine médiatique pour convaincre que son projet de société était différent de celui d'Emmanuel Macron. Les choix éditoriaux des organisateurs ne l'ont pas aidé. Il était presque minuit quand Philippe Juvin a tenté, après les suscités palabres sur l'immigration, le voile ou la sécurité, d'évoquer la question des inégalités territoriales de santé. «*La fracture principale, elle n'est pas sur le voile, elle est là!*», s'est insurgé le médecin urgentiste.

Les deux modérateurs du débat l'ont rapidement coupé. «*C'est un sujet très important que nous avons choisi, hélas, de ne pas traiter ce soir parce que nous ne le pouvions pas*, a exposé Ruth Elkrief.

Nous avons été obligés de faire des choix.» Philippe Juvin a tenté d'insister. «*La question du voile est importante, j'ai à la subir aussi en tant que maire, s'est-il senti obligé de préciser. Mais ça ne peut pas être la question qui empêche les autres débats!*» De quoi révolter David Pujadas. «*Ah non mais pardon, huit minutes sur le voile...*» Réponse du candidat: «*Et deux pour la santé.*»

À la COP26, la France fait le lobbying de l'industrie nucléaire

PAR MICKAËL CORREIA
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021

Dans les couloirs de la COP26 comme dans les manifestations pour le climat, la France est la grande promotrice de l'énergie atomique à Glasgow. Pour défendre son industrie nucléaire, l'État français a été jusqu'à refuser de signer un accord sur l'arrêt du financement des énergies fossiles à l'étranger.



Bénévoles de l'association Voix du nucléaire à la COP26 de Glasgow, novembre 2021. © Voix du Nucléaire

Glasgow (Écosse).– Le jeudi 4 novembre dernier, une certaine effervescence animait le pavillon de la France à la COP26. Comme chaque jour depuis le début des négociations internationales, la délégation française à Glasgow y organisait une **série de conférences**. Mais en cette fin de matinée, une foule inhabituelle de journalistes et de délégués s'est pressée d'accueillir Jean-Yves Le Drian.

Sur une modeste estrade, le ministre français chargé des affaires étrangères a été rejoint par deux invités de prestige: Fatih Birol, directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et

Rafael Mariano Grossi, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

L'intitulé de la conférence?: «*L'apport des innovations dans le nucléaire pour renforcer les complémentarités avec les énergies renouvelables et atteindre les objectifs de l'accord de Paris*». Elle a été organisée par la Société française d'énergie nucléaire (SFEN), une association du lobby atomique dirigée par de hauts cadres d'EDF, du Commissariat à l'énergie atomique et de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

Pour présenter cette discussion au sommet, la SFEN a **argumenté**: «*À l'heure où il faut sevrer le monde des énergies fossiles, le nucléaire présente des atouts majeurs pour atteindre les objectifs climatiques.*» Durant près d'**une heure et demie**, sous l'égide du pavillon hexagonal, l'organisation s'est livrée à un incroyable exercice de promotion du nucléaire.

Premier à avoir la parole, Jean-Yves Le Drian a d'emblée déclaré: «*L'énergie nucléaire est une énergie bas carbone, flexible et non intermittente. C'est pourquoi la France défend le fait que le nucléaire soit inclus dans la taxonomie européenne.*»

Bruxelles est en effet en pleine élaboration d'une **taxonomie verte**. Il s'agit pour l'Union européenne de créer un système de classification environnementale des activités industrielles afin de réorienter les capitaux privés vers des projets compatibles avec ses engagements climatiques. D'ici décembre, elle doit trancher pour labelliser, ou non, le nucléaire comme «*énergie verte*».

Rafael Mariano Grossi a enchaîné: «*La science est claire. Le nucléaire est une partie de la solution face au changement climatique.*» Puis Fatih Birol a lancé: «*La capacité de génération d'électricité nucléaire doit doubler par rapport à aujourd'hui pour que le monde atteigne ses objectifs climatiques.*»

Le patron de l'AIE a alors souligné que trois tâches incombaient à l'industrie nucléaire: prolonger la durée de vie des réacteurs, multiplier par cinq le rythme des nouvelles constructions, et innover, notamment grâce aux SMR – «*small modular reactors*», des petits réacteurs modulaires qui ne sont encore qu'à l'état de projet ou de *design* conceptuel dans le monde.

Une courte vidéo a ensuite été diffusée et la ministre déléguée chargée de l'industrie, Agnès Pannier-Runacher, a assuré: «*L'urgence climatique ne laisse pas de place à l'idéologie. Il faudra un mix bas carbone incluant le nucléaire.*» Avant de plaider, comme Jean-Yves Le Drian, pour que le nucléaire soit considéré comme une industrie vertepar Bruxelles.

Enfin, Laurent Michel, directeur général de l'énergie et du climat au ministère chargé de l'écologie, a insisté sur le fait que le nucléaire était une chance pour produire de l'énergie décarbonée, citant le dernier **rapport** de RTE, le gestionnaire du réseau public de transport d'électricité.

Datée du 25 octobre dernier, cette étude, qui souligne la nécessité de produire plus d'électricité en substitution des énergies fossiles, a été sujette à **controverse**. Cette dernière présentait des scénarios très favorables à la construction de nouvelles centrales nucléaires pour que la France atteigne la neutralité carbone d'ici à 2050.

Pour conclure, Paul Spence, le directeur stratégie de la branche britannique d'EDF, a vanté: «*Le nucléaire est un atout aux côtés des énergies renouvelables dépendantes de la météo.*» C'est que pas moins de **huit représentants** d'EDF sont parvenus à se faire accréditer par la COP26 et sont venus spécialement à Glasgow pour faire le lobbying de l'atome.

Dans la COP comme dans la rue

À la fin de la conférence, une poignée de personnes portant des t-shirts bleus «*L'énergie nucléaire sauve des vies*» s'est jetée avec ferveur sur Fatih Birol pour se faire photographier en sa compagnie.

Ces fans du patron de l'AIE étaient des membres de **Voix du nucléaire**, une ONG française pro-nucléaire créée en 2018. Depuis l'ouverture de la COP26, ses militants sont omniprésents dans les allées du site de négociation.



Bénévoles de l'association Voix du nucléaire à la COP26 de Glasgow, novembre 2021. © Voix du Nucléaire

La présidente et fondatrice de Voix du nucléaire, Myrto Tripathi, et son vice-président Claude Jaouen, sont tous deux d'anciens hauts cadres d'Areva. Quant à ses bénévoles, ils **assurent** être «*partout où une opposition idéologique au nucléaire existe et empêche les populations et la planète d'en bénéficier.*»

L'association milite pour «*la reconnaissance de l'énergie nucléaire comme essentielle à la transition énergétique bas carbone*», et demande «*un développement harmonieux de la filière nucléaire sur le territoire et à l'export.*»

Depuis octobre 2021, Voix du nucléaire a lancé une **campagne** pour faire pression sur le Parlement européen afin d'inclure le nucléaire dans sa taxonomie verte. En ce sens, le 9 octobre, l'association avait même **investi** la place de la République à Paris pour un événement «*festif*» et «*ludique*» de promotion de l'atome.

À Glasgow, l'ONG milite aussi activement dans la rue. Ainsi, durant la **grève du climat** organisée par le mouvement mondial Fridays for Future le vendredi 5 novembre, comme lors de la grande manifestation pour le climat du lendemain – deux marches qui ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes –, Voix du nucléaire était présent aux cotés des manifestants.

Ses bénévoles ont tout du long des deux parcours distribué des tracts en anglais argumentant que le nucléaire était essentiel pour sauvegarder le climat. Dans les défilés, deux militants déguisés en ours

polaire brandissaient une pancarte «*Save the planet, Love the atom*» tandis qu'une des banderoles de l'association clamait: «*Les travailleurs de l'énergie nucléaire sont des héros climatiques.*»

Faire primer le nucléaire sur le climat

Le jour même de la conférence pro-nucléaire au pavillon de la France, une vingtaine de pays et cinq institutions financières publiques **se sont engagés**, à l'initiative des Britanniques, à mettre un terme au financement à l'étranger de projets d'énergie fossile d'ici à fin 2022 et à privilégier le soutien «*à la transition énergétique propre.*» S'il est mis en œuvre efficacement, cet accord pourrait transférer directement plus de 15 milliards de dollars par an des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables.

Des nations comme les États-Unis ou le Canada sont signataires de cet accord international. Sauf la France. Mais, bizarrerie diplomatique, l'Agence française de développement (AFD) a néanmoins rejoint cette initiative.

«*Emmanuel Macron s'est fait donneur de leçon lors de son discours à la COP26, appelant les autres pays à renforcer leurs engagements, mais voilà qu'un groupe de pays promet d'arrêter le financement international des énergies fossiles et que la France n'y participe pas!*, a déploré Anna-Lena Rebaud, chargée de campagne au sein des Amis de la Terre. Lors du **Climate Finance Day** [le 26 octobre dernier – ndlr], Bruno Le Maire a annoncé la révision de la politique de la France en matière de financements à l'export en 2022. Quelques jours seulement après cet engagement, le refus de se joindre à cette déclaration est très inquiétant quant à l'ambition de cette révision annoncée.»

Depuis l'accord de Paris en 2015, l'Hexagone est le seul pays européen membre du G20 à avoir augmenté son soutien financier aux énergies fossiles ; et il prévoit d'appuyer la production pétrolière jusqu'en 2025 et de gaz jusqu'en 2035. Deux dates butoirs **insuffisantes** face à l'ampleur de la crise climatique.

Le lien avec le nucléaire? Ce refus de la France de signer un accord sur l'arrêt du financement du gaz et du pétrole est concomitant des discussions en cours à Bruxelles autour de la taxonomie verte.

L'État français a récemment **noué** une alliance diplomatique avec les pays pro-gaz d'Europe centrale, telles la Tchéquie, la Hongrie ou la Pologne. D'un côté, Paris milite au sein de l'Union européenne pour que le gaz soit inclus comme une énergie verte au sein de la taxonomie européenne en décembre prochain – une aberration climatique comme l'ont récemment démontré les **Nations unies** et la revue *Nature*. En contrepartie, ce groupe d'États gaziers soutient la position française de considérer le nucléaire comme une énergie bénéfique pour le climat au sein de cette taxonomie.

Alors qu'Emmanuel Macron **s'apprête** à annoncer la relance du nucléaire d'ici la fin de l'année, Paris a, de fait, plus que jamais besoin du soutien politique et surtout financier de l'Union européenne.

Pour la France, signer à la COP26 un engagement sur la fin du financement à l'étranger du gaz d'ici à fin 2022 aurait été en totale contradiction avec son funeste pacte l'attachant à l'Europe centrale gazière pour doper le nucléaire tricolore.

« *L'enjeu de l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie européenne a dû clairement jouer dans la décision de ne pas rejoindre cet accord. La France n'a pas voulu trop s'exposer diplomatiquement sur la question du gaz* », a commenté Romain Ioualalen, chargé de campagne à l'ONG Oil Change International.

Interrogé par Mediapart sur la raison de cette non-signature de l'accord, Bercy a répondu: « *Cette déclaration bien que bienvenue laisse trop de place à nos yeux pour des projets incompatibles avec nos objectifs signés lors de la COP21 à Paris* », mentionnant notamment les ambiguïtés autour des projets qui font appel à des techniques de captage et de stockage du carbone (voir notre *Boîte noire*) ; puis le ministère des finances de renvoyer à

la révision de la politique de la France en matière de financements à l'export en 2022 annoncée par Bruno Lemaire.

« *C'est un écran de fumée de la part de Bercy, a réagi Romain Ioualalen d'Oil Change International. Cette initiative peut, certes, porter certaines ambiguïtés, mais on parle ici d'un engagement politique en pleine COP26, et la France n'est même pas capable de le signer. Cette position masque mal l'énorme incohérence de la politique climatique française.* »

Couac dans l'appareil d'État

Les raisons de la signature par l'AFD et non par le gouvernement de cet accord international sont quant à elles à chercher au sein même de l'appareil d'État français.

Une source proche du dossier a confié à Mediapart que Bercy a proposé il y a quelques jours à l'AFD, dans le cadre de discussions autour de la stratégie de transition énergétique de l'agence, d'assouplir ses critères de sélection pour le financement de projets gaziers à l'étranger. L'AFD est en effet sous tutelle combinée des ministères chargés de l'économie et des affaires étrangères.

Mais l'agence aspirait au contraire à des conditions d'éligibilité beaucoup plus sévères pour les activités finançables dans le secteur gazier. L'AFD veut se conformer aux dernières préconisations de l'Agence internationale de l'énergie qui demande l'arrêt, dès cet année, de tout investissement dans de nouvelles infrastructures fossiles pour parvenir à limiter le réchauffement global à 1,5°C.

Face à Bercy, qui veut maintenir une position française pro-gaz, « *l'AFD a en réponse souscrit à l'initiative britannique visant à exclure dès 2022 les investissements dans le pétrole et le gaz alors que la France n'est pas signataire... Ambiance!* », a ironisé cette même source. Lors du premier *One Planet Summit* en 2017 [une série d'engagements financiers pour le climat organisée par Emmanuel Macron – ndlr], *l'AFD était déjà attendue sur le sujet de la fin du soutien à l'étranger du gaz. Mais, finalement, elle n'a pas pu faire part*

d'une réelle prise d'engagement. Et en 2019, l'AFD a prêté 30 millions d'euros pour le financement d'une centrale gaz en Côte d'Ivoire alors que le projet était très controversé, notamment par plusieurs ONG telle Oxfam. »

Bercy a déclaré à Mediapart que cette accusation était fautive. Le ministère chargé des finances assure qu'il n'aurait fait que demander un report d'une dizaine de jours de la décision concernant la stratégie de transition énergétique de l'AFD, afin d'avoir davantage d'informations autour de l'impact de cette restriction gazière « *sur les pays les moins avancés et les alternatives de financement à défaut de prêt AFD* ».

En attendant, la France continue toujours de soutenir des projets gaziers au **Mozambique**, en **Russie** ou plus récemment en **Irak**. Pour les beaux yeux de l'industrie nucléaire, le gouvernement français est résolument déterminé à dévoyer autant sa politique climatique que l'accord de Paris sur le climat.

Boîte noire

Mediapart a contacté par courriel et par téléphone Bercy le 6 novembre 2021.

Le 7 novembre, Bercy a répondu par courriel aux deux questions suivantes:

1) Beaucoup ont été surpris que l'AFD soit signataire de l'accord et non la France en tant que telle. Pourquoi l'État français n'a pas signé cet accord international?

- La déclaration de la COP26 constitue une avancée pour le climat, que nous saluons. Elle promeut une sortie des financements publics aux projets fossiles au niveau international, comme l'a fait la France au printemps 2020 via la coalition Export Future for Finance. La déclaration de la COP26 couvre également les financements en matière de développement, et c'est pour cela que l'AFD a signé cette déclaration, pour ce qui concerne l'aide au développement bilatérale de la France.

- Mais s'agissant des garanties exports, nous regrettons le manque de matérialité de cette déclaration. Elle n'acte en effet, dans le secteur des énergies fossiles, que la fin du soutien public des signataires aux projets dits « unabated », c'est-à-dire sans technologie de recapture du dioxyde de carbone. Cela induit une ambiguïté majeure : la tolérance à poursuivre le soutien à ces énergies en présence d'un dispositif d'« abattement » (par exemple, capture de carbone) pourrait laisser la porte ouverte à des projets d'extraction d'hydrocarbures où la réduction des émissions sur le cycle de vie du combustible ne serait qu'anecdotique (la recapture ne représente en effet qu'une part marginale des émissions sur le cycle de vie complet des hydrocarbures). Un flou existe ainsi sur la proportion de recapture de carbone, ainsi que le sens précis donné à la recapture pour les projets d'extraction de pétrole ou de gaz. **Cette déclaration bien que bienvenue laisse donc trop de place à nos yeux pour des projets incompatibles avec nos objectifs signés lors de la COP21 à Paris, engagements renouvelés au G20 il y a quelques jours.** L'urgence climatique nécessite des engagements précis et une matérialité (i.e. une réduction effective des émissions) des engagements.
- S'agissant de la stratégie française, la France a été un pays précurseur en inscrivant en 2020 dans la loi une trajectoire d'arrêt du soutien public à l'extraction des ressources fossiles à horizon 2035.
 - o Pour rappel, la France est bien moins exposé au secteur des hydrocarbures en matière de garanties publiques au commerce extérieur que d'autres pays européens (Italie, Pays-Bas, Espagne par exemple). **L'encours d'assurance-crédit pour des projets parapétroliers et paragaziers – exploration-production, transport, raffinage – s'élevait à l'été 2020 à moins de 5% de l'encours total tous secteurs confondus.**

o Après la remise au Parlement fin 2020 d'une stratégie climat pour les financements export, la France a inscrit dans la loi l'arrêt immédiat du soutien export au charbon et aux projets d'hydrocarbures « non-conventionnels » (e.g. pétroles extra-lourds, schistes et sables bitumineux), ainsi qu'aux projets de recherche, d'exploitation et de production d'hydrocarbures liquides en 2025 et gazeux en 2035. Cette trajectoire permet de donner de la visibilité aux entreprises françaises lorsqu'elle planifie leurs investissements à l'étranger, et de leur donner le temps nécessaire à leur mutation vers les énergies renouvelables. **Et contrairement à la déclaration proposée pour la COP26, l'arrêt au financement de projets de recherche, d'exploitation et de production d'hydrocarbures inscrit dans la loi sera total, sans laisser ouverte la possibilité de soutenir des projets qui aurait des dispositifs d'abattement.**

o En outre, sur l'aval, les projets de centrale thermiques ne sont soutenus que s'ils améliorent l'intensité carbone du mix électrique du pays d'implantation du projet.

o Enfin, le dernier volet de cette stratégie export constitue en un dispositif de soutien aux projets durables, le bonus climatique. Depuis la création de ce dispositif, 14 projets ont été instruits ou sont en cours d'instruction, dans les secteurs de l'éolien, du solaire, de l'accès à l'eau potable et du transport. Les activités participant à la transition écologique – électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables, infrastructures électriques, eau et assainissement – représentent 25 % du flux d'assurance-crédit octroyées pour les affaires civiles, tandis que le soutien aux hydrocarbures représente moins de 1 % du flux d'assurance-crédit octroyées durant l'année 2020.

o Cette stratégie de soutien export est cohérente avec le fait qu'en interne la France mise sur des énergies plus propres : 7Md d'euros seront investis d'ici 2030 pour le développement de l'hydrogène bas-carbone. Ce plan permettra en

particulier l'accélération de la transition des entreprises aujourd'hui positionnées sur les énergies fossiles vers le secteur des énergies renouvelables.

- Ce positionnement précurseur a permis à la France de faire émerger une stratégie internationale de verdissement des financements export. Elle a été à l'origine en avril 2021 de la coalition Export Finance for Future (E3F) visant à créer un effet d'entraînement dans les négociations à l'OCDE, à même d'avoir un réel impact sur le climat tout en préservant un level playing field entre les participants.
- Lors du Climate Finance Day, le Ministre Bruno Le Maire a annoncé un avancement à 2022 de la clause de revue dans la loi de notre trajectoire d'arrêt du soutien export aux projets d'exploitation/production d'hydrocarbures liquides et gazeux. **Ce processus permettra de réétudier la trajectoire d'arrêt de soutien export pour les hydrocarbures, sur la base de consultations avec les filières concernées, les ONGs et toutes les autres parties prenantes.**

2) Des sources proches du dossier ont rapporté à Mediapart que cette signature de l'accord par l'AFD a été réalisée en réaction au fait que la DG Trésor (Bercy donc) a tout récemment demandé à l'AFD de revoir à la baisse ses critères quant au financement de projets gaziers à l'étranger, des critères auparavant très restrictifs. **Est-ce que vous confirmez que la DG Trésor a demandé cette dégradation des critères relatifs au financement des projets gaziers à l'étranger?**

- **Cette accusation est totalement fautive.** Au contraire, l'Agence a proposé à son Conseil d'administration un rehaussement de sa stratégie transition énergétique visant à restreindre les critères d'éligibilité des projets finançables dans le secteur, **que l'État (le MEFR et le MEAE) a approuvé via procédure écrite vendredi 5 novembre** (la procédure écrite expire ce week-end). Cette nouvelle doctrine, bien plus ambitieuse

que la déclaration signée lors de la COP, fait de l'AFD le bailleur le plus restrictif avec la BEI dans le secteur de l'énergie (alors que l'activité de la BEI, surtout tournée vers l'Union européenne, est géographiquement différente). L'AFD communiquera cette nouvelle doctrine dans les tout prochains jours : elle officialisera l'interdiction du financement de centrales à gaz y compris dans les pays les moins avancés et pays en crise, ainsi que l'interdiction de financement de l'extension ou rénovation de centrales à énergies fossiles.

- La DG Trésor a simplement demandé un report d'une dizaine de jours de la décision (du jeudi 21 octobre à début novembre) afin d'avoir davantage d'informations de la part de l'Agence sur l'impact de cette restriction sur les pays les moins avancés et les alternatives de financement à défaut de prêt AFD.

À la COP26, plus de 500 lobbyistes du pétrole, du charbon et du gaz

PAR MICKAËL CORREIA
LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



Des délégués pendant la COP26 à Glasgow, en Écosse, le 2 novembre 2021. © Oli SCARFF / AFP

Une étude de l'ONG Global Witness révèle que 503 lobbyistes des énergies fossiles ont été accrédités à la COP26. Le nombre de représentants de TotalEnergies, Engie ou Shell est plus important que le total des délégations des huit pays les plus touchés par le changement climatique.

Glasgow (Écosse). – Les pétroliers Shell et TotalEnergies, les géants miniers Rio Tinto et Glencore ou encore le premier producteur de gaz au monde, Gazprom.

Ils sont tous là. Global Witness, ONG spécialisée dans la lutte contre le pillage des ressources naturelles, a **comptabilisé** dans les couloirs de la COP26 au moins 503 lobbyistes affiliés aux multinationales productrices de pétrole, de charbon ou de gaz.

Si ce lobby incarnait une délégation nationale, elle serait de loin la plus importante. L'imposante délégation brésilienne compte «seulement» 479 personnes accréditées, suivie de la Turquie et de la République démocratique du Congo qui comprennent respectivement 376 et 373 délégués. La France est pour sa part officiellement venue avec 197 représentants à Glasgow, toujours d'après Global Witness.

Ces porte-voix des industriels les plus émetteurs de CO₂ et infiltrés au cœur de la COP26 représentent au total plus d'une centaine d'entreprises climaticides. Parmi elles, on retrouve les géants pétroliers BP (sept lobbyistes), Shell, le Norvégien Equinor et l'Angolais Sonangol (avec chacun six représentants) ou encore Chevron et le groupe brésilien Petrobras.

Côté secteur gazier, le conglomérat russe Gazprom, premier producteur gazier au monde et qui rejette à lui seul chaque année trois fois et demie plus de gaz à effet de serre que la France, est présent à Glasgow avec huit délégués. Ces derniers sont venus directement dans les valises de la délégation russe. 26 autres pays comme le Canada ou le Brésil – mais pas la

France – ont eux-mêmes inclus au sein de leur propre délégation certains de ces 503 lobbyistes fossiles.



Des délégués pendant la COP26 à Glasgow, en Écosse, le 2 novembre 2021. © Oli SCARFF / AFP

« La présence de centaines de ces personnes payées pour défendre les intérêts toxiques des entreprises fossiles ne fera qu'accroître le scepticisme des militants du climat qui ne voient plus dans les discussions de la COP26 qu'une preuve supplémentaire des tergiversations et des attermoissements des dirigeants mondiaux, a déploré Murray Worthy de Global Witness. Compte tenu de l'ampleur du défi à relever, nous n'avons pas le temps de nous laisser distraire par le greenwashing ou par les promesses creuses de ces multinationales. »

La France brille tout particulièrement dans cette sinistre liste de lobbyistes. Le groupe industriel gazier Engie a envoyé pas moins de six représentants, et l'électricien EDF, qui possède encore des parts de capital dans des **centrales au charbon** en Chine, huit. Enfin, trois lobbyistes sont venus à la COP26 pour défendre les intérêts privés de TotalEnergies. En dépit de sa communication à outrance sur ses investissements dans les renouvelables, la firme pétro-gazière prévoit de produire deux fois plus d'énergies fossiles à l'horizon 2030 que ce que recommande le GIEC.

« La COP26 est vendue comme le lieu où l'on peut relever les ambitions climatiques, mais elle grouille de lobbyistes qui ont pour seule ambition de perpétuer les activités fossiles de leur entreprise. Des groupes comme Shell et BP participent aux discussions de ce sommet alors qu'ils ont ouvertement admis qu'ils allaient augmenter leur production de gaz fossile, »

a souligné Pascoe Sabido, chercheur pour le Corporate Europe Observatory. *En parallèle, les gouvernements comme les communautés des pays les plus touchés par le changement climatique sont ceux qui se retrouvent les plus exclus des négociations.*»

Les pays du Sud et les délégués autochtones ont dû surmonter d'importants obstacles pour parvenir jusqu'à la COP26. Entre l'obligation d'être doublement vacciné pour accéder au site, les difficultés d'entrée au Royaume-Uni pour cause de demande de visa, le coût du voyage ou encore le prix exorbitant du logement à Glasgow, les premières victimes des dérèglements climatiques sont sous-représentées et, *in fine*, peu entendues durant les négociations.

Ainsi le nombre de délégués officiels des peuples autochtones est-il deux fois moins important que celui des lobbyistes œuvrant pour les pollueurs climatiques – 251 contre 503.

Enfin, le nombre de représentants de l'industrie fossile est plus élevé que le total des huit délégations des pays les plus touchés par le changement climatique au cours des deux dernières décennies – à savoir, Porto Rico, Myanmar, Haïti, Philippines, Mozambique, Bahamas, Bangladesh et Pakistan.

Hier, les **premiers éléments** de l'accord final de la COP26 ont été publiés. Et ni la réduction de la production d'énergies fossiles ni la fin des subventions à ces combustibles climaticides n'y étaient mentionnées.

Reforestation en Inde : les promesses non tenues de Modi

PAR CÔME BASTIN
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021

Lors de la COP26, 100 pays se sont engagés à mettre fin à la déforestation et la dégradation des terres d'ici à 2030. L'Inde n'en fait pas partie. Pourtant, selon Global Forest Watch, 1200km² de

forêts primaires y ont disparu entre 2014 et 2018. Les programmes proposés par le gouvernement de Modi sont insuffisants.

COP26 : « Le plan d'action manque d'ambition »

PAR À L'AIR LIBRE
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021

Alors que la COP26 continue à Glasgow, Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France, est l'invité d'«À l'air libre». Il réagira aux premières annonces et aux reportages de nos envoyés spéciaux Christophe Gueugneau et Youmni Kezzouf, en marge de la COP, et de Côme Bastin sur la reforestation en Inde.

«À l'air libre», l'émission qui ouvre en grand les fenêtres!

Au sommaire

> Une émission ce soir consacrée à la planète alors que la COP26 continue à Glasgow. Notre invité est Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France.

> Reportage à Glasgow de nos envoyés spéciaux Christophe Gueugneau et Youmni Kezzouf.

> Reportage en Inde où la reforestation est une promesse non tenue, par notre journaliste sur place Côme Bastin.

> Voir ou revoir toutes nos émissions [ici](#).

Vanessa Nakate : « Arrêtez de financer les énergies fossiles »

PAR JADE LINDGAARD

LE SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021



Vanessa Nakate, à Paris, le 21 octobre 2021. © Sébastien Calvet / Mediapart

Pourquoi militer pour le climat quand on a 24 ans et qu'on vit à Kampala, la capitale ougandaise? Rencontre avec Vanessa Nakate, organisatrice de grèves : « La justice climatique, c'est défendre les communautés les plus touchées. »

Elle est entrée avec fracas sur la scène publique internationale par un scandale dont elle se serait bien passée : photographiée à Davos, en Suisse, en janvier 2020, avec Greta Thunberg et d'autres jeunes activistes blanches pour le climat lors d'une conférence de presse, Vanessa Nakate est la seule à ne pas figurer sur le portrait finalement publié par Associated Press. À 22 ans, la militante ougandaise retourne le stigmate de cette humiliation en publiant une vidéo de réaction qui devient virale.

«Il était impossible de ne pas remarquer que, des cinq femmes qui avaient posé pour la photo, j'étais la seule non-Européenne et la seule Noire. Par ce recadrage, on ne m'avait pas juste éliminée, moi, on avait gommé un continent entier», écrit-elle en ouverture de son livre *Une écologie sans frontières* (Harper Collins, 2021).

Un an et demi plus tard, sa notoriété décuplée – au point de se retrouver en couverture de *Time* début novembre – et sa combativité ragaillardie, elle fait partie des activistes présent-e-s à Glasgow pour la COP26. Participante au mouvement Fridays for Future de grèves pour le climat, lancé par la Suédoise Greta Thunberg, la créatrice du mouvement Rise Up, Vanessa Nakate, demande l'arrêt du financement des énergies fossiles. À ce titre, elle s'oppose aux forages pétroliers Tilenga et au gigantesque projet EACOP

(East African Crude Oil Pipeline, un oléoduc chauffé de 1443km de long qui doit traverser l'Ouganda et la Tanzanie) développé par TotalEnergies.

Elle exige tout autant la justice climatique et le paiement par les pays riches des «*pertes et préjudices*», ces compensations pour les destructions irréversibles subies par les habitant·e·s des pays pauvres en raison de la crise climatique. Dans son livre, elle témoigne de son jeune parcours militant et explique les énormes enjeux de la crise climatique pour le continent africain.

Mediapart l'a rencontrée et interviewée lors de son passage à Paris, alors que des salarié·e·s de l'organisation de la société civile ougandaise Afiego, très engagée dans le soutien aux habitant·e·s touché·e·s par les projets pétroliers, **étaient détenu·e·s par le gouvernement à Kampala.**



Vanessa Nakate, à Paris, le 21 octobre 2021. © Sébastien Calvet / Mediapart

Vous souvenez-vous de la première fois que vous avez entendu parler du dérèglement climatique?

Vanessa Nakate: Oui. La première fois que j'ai entendu parler du changement climatique, c'était à l'école, pendant un cours de géographie. Mais c'est après, étudiante, en 2018, que j'ai compris l'ampleur du problème. J'allais finir un cursus en administration des affaires à l'université, et j'avais quelques mois de libres avant la cérémonie de clôture, la *graduation*. Je voulais en profiter pour faire quelque chose d'utile. J'avais entendu parler des sécheresses, des inondations, des coulées de boue. Mais je n'avais pas compris à quel point le changement climatique bouleversait déjà la vie des gens: des villages sont détruits,

des personnes perdent leur logement, des fermes disparaissent. C'est là que j'ai décidé que je devais agir.

Venez-vous d'une communauté directement touchée?

Non, je vis à Kampala [*la capitale de l'Ouganda – ndlr*]. Je n'ai pas directement subi les impacts de la crise climatique. Mais quand il pleut énormément, même cette agglomération de 1,6million d'habitants connaît des inondations. Au point que marcher en ville devient dangereux. Des personnes y ont été emportées par les flots. Il y a quelques semaines, avant de venir en Europe, j'étais avec des amis en centre-ville. Il avait énormément plu. On a vu des cadavres étendus à l'intérieur d'un camion de police: c'étaient des personnes noyées. C'est effrayant. Et je sais bien que l'impact de ces catastrophes climatiques est bien pire dans d'autres parties du pays: d'énormes glissements de terrain et des coulées de boue ont emporté des écoles et déplacé des milliers de personnes dans les régions montagneuses, à l'est.

Pourquoi avoir choisi l'activisme pour agir pour le climat?

Ma source d'inspiration a été le mouvement Fridays for Future qui organise des grèves pour le climat. Quand j'ai vu Greta Thunberg, si jeune, beaucoup plus jeune que moi, avoir le courage de s'asseoir seule avec sa pancarte devant le Parlement suédois, j'ai trouvé que c'était une manière géniale de favoriser la prise de conscience. Je n'aurais jamais eu cette idée! Le courage et la confiance en soi qu'il faut pour faire ça... Si une jeune personne y arrivait, alors je pouvais aussi faire quelque chose dans mon pays. Et donc organiser des grèves pour le climat. Au début, j'avais vraiment peur d'aller dans la rue et de faire face aux gens. Je craignais de me retrouver quelque part et que tout le monde me regarde. Dans mon pays, c'est mal vu pour une jeune femme seule de traîner dehors. Mais j'ai décidé de surmonter cette peur parce que je ressentais une urgence.

Comment s'est passée votre première grève pour le climat?

J'étais avec trois cousins et deux de mes frères. C'était un dimanche. J'avais choisi quatre endroits successifs où aller pour que le plus de monde possible nous voie: un marché, un centre commercial, un *mall*[une galerie marchande – ndlr] à côté d'une station-service Shell et enfin un supermarché.

On a découpé du papier dans les cahiers de ma sœur, étudiante en arts, et nous avons écrit en anglais: «*La nature, c'est la vie*», «*Quand on plante un arbre, on plante une forêt*», «*Tous en grève pour le climat*». Et un slogan plus sarcastique: «*Merci pour le réchauffement!*» Des messages faciles à comprendre. La plupart nous regardaient en se demandant ce qu'on faisait là un dimanche matin. Mais on a eu une réaction positive: une dame est venue nous dire que ce qu'on faisait était important. Et elle nous a alertés sur des coupes d'arbres prévues pour la construction d'une école. Ensuite, on a continué jusqu'à maintenant.

Mais l'organisation de ces grèves du climat est différente de celles qui se passent en Europe ou aux États-Unis. C'est très difficile pour nous d'organiser de grosses grèves dans la rue, elles ne sont pas autorisées. Donc nous privilégions les interventions dans les écoles et faisons en sorte que les manifestations se déroulent à l'intérieur des établissements. Parce que, aussi, ce n'est pas facile pour les lycéens et collégiens de sécher leurs cours pour faire grève. Ils risquent d'être renvoyés.

L'éducation est une priorité dans mon pays. Beaucoup d'élèves savent que leurs parents se sont battus pour les inscrire à l'école et payer leur éducation. Donc ils ont peur de ce qu'ils pourraient ressentir s'ils les voyaient quitter l'école. Comme il

y a beaucoup de pensionnats en Ouganda, à la campagne, ils n'ont pas vraiment d'endroits où faire une grève.



Vanessa Nakate, à Paris, le 21 octobre 2021. © Sébastien Calvet / Mediapart

Parmi les réactions à vos grèves pour le climat, vous a-t-on opposé la nécessité économique de travailler?

Oui. J'ai des amis qui ne comprennent pas ce qu'on dit. Parce que pour eux, travailler dans une station-service, c'est une question de survie. Cela permet d'avoir un revenu qui peut faire tenir leur famille pendant un mois. La plupart des gens que je connais travaillent pour assurer leur survie quotidienne. C'est dur de leur expliquer qu'ils devraient quitter leur boulot pour telle ou telle raison. C'est pourquoi il est très important que les multinationales et les gouvernements arrêtent de financer les forages de gaz et de pétrole en Afrique. On peut bâtir une société propre avec des énergies renouvelables qui fourniront des emplois.

Je connais aussi des personnes qui travaillent pour des entreprises liées au projet d'oléoduc EACOP. Nous avons discuté. Le même argument revient toujours: «*Mais que veux-tu que je fasse?* » Ils connaissent les impacts du projet. Mais ils ont besoin de trouver le moyen de tenir jusqu'au lendemain. C'est pourquoi je n'aime pas faire des reproches aux individus. Bien souvent, ils sont piégés

par un système qui ne leur permet pas de vivre une vie écologiquement durable. Beaucoup de sociétés sont prises au piège d'un système destructeur. C'est pourquoi il faut changer de système pour leur permettre de se nourrir et de se déplacer autrement.

Demandez-vous l'arrêt du projet d'oléoduc EACOP?

Oui. Car nous sommes en pleine urgence climatique. Nous avons besoin que les projets d'hydrocarbures soient mis à l'arrêt si l'on veut limiter la hausse des températures à 1,5°C. Il faut laisser le pétrole et le gaz dans le sol. À cause d'EACOP, des habitats de la faune sauvage vont être détruits (*voir ici*). De l'eau risque d'être polluée. Mais dans mon pays, quand les gens m'entendent dire cela, ils me voient comme une ennemie du progrès et de l'économie.

Que leur répondez-vous?

Que je les comprends. Je me souviens que lorsque j'étais à l'école primaire, vers 2006, les enseignants nous parlaient de la découverte des gisements pétroliers du lac Albert [*là où Total et la China National Offshore Oil Corporation développent les forages de Tilenga – ndlr*]. Et ils nous encourageaient à nous demander ce que cela allait apporter au pays. La découverte de ce pétrole, pour beaucoup de monde, c'est la promesse de la richesse, de la sortie de la pauvreté. Moi aussi j'ai pensé que cela nous aiderait à avancer et à connaître le progrès. Puis je me suis renseignée sur le sujet.

Il est possible que tout le monde ne comprenne pas les impacts des projets Tilenga et EACOP. Mais les dirigeants, eux, les comprennent! Les multinationales qui les développent comprennent très bien et les gouvernements aussi. C'est leur responsabilité de diriger cet argent vers des sources d'énergies plus propres. Si ce qu'ils veulent vraiment, c'est créer des emplois, il y a plein d'autres façons de le faire.

Est-ce à l'État ougandais ou aux pays riches, comme la France, de faire les efforts économiques nécessaires à l'abandon de l'extraction du pétrole?

Face aux dérèglements climatiques, on a tous des responsabilités à prendre. Il y a différentes manières de les assumer. C'est quand même drôle de voir à quel point les pays riches continuent de financer des projets d'énergies fossiles mais ne mettent pas assez d'argent dans les pertes et préjudices [*«loss and damage»*, *la compensation pour les pertes et préjudices inévitables ou irréversibles lorsque l'adaptation au changement climatique n'est plus possible – ndlr*] que leur réclament des pays pauvres. C'est très perturbant quand même. Comment pouvez-vous financer un projet dont vous savez qu'il va détruire des communautés et dérégler le climat, et en même temps ne pas vouloir donner de l'argent aux communautés qui souffrent des conséquences de ces projets?

Les pays riches ont une responsabilité, il y a tellement d'argent qu'ils devraient donner. Mais les pays africains aussi: celle de protéger leurs habitants et leur société. Ils ont la responsabilité de refuser cet argent destiné aux énergies fossiles et de l'obtenir pour développer les énergies renouvelables. Pour moi, le cœur du problème, ma principale revendication, c'est: arrêtez de financer les énergies fossiles.



Vanessa Nakate, à Paris, le 21 octobre 2021. © Sébastien Calvet / Mediapart

Qu'est-ce que la justice climatique pour vous?

C'est très important. C'est plus qu'une histoire de panneaux solaires et de transports propres. Le changement climatique, c'est plus que la météo, plus que des statistiques: le sort de nombreuses

personnes est en jeu. La justice climatique, c'est défendre les communautés les plus touchées. Elles devraient être au cœur du mouvement climat. Nous avons besoin de financements pour les pertes et préjudices. Les communautés ne peuvent pas s'adapter à la destruction de leurs lieux de vie, de leur culture, de leurs traditions, de leur histoire. Ou à leur extinction. Les familles ne peuvent pas s'adapter à la faim.

Beaucoup d'activistes en Ouganda, et dans le reste de l'Afrique, mènent des projets de transformation dans leur communauté, installent des panneaux solaires peu chers, des fours culinaires propres, développent l'éducation pour garder plus de filles à l'école. On n'a pas besoin que des gens viennent nous expliquer ce qu'il faut faire, ou nous apporter des « solutions ». On a besoin par contre d'amplifier ce type de projets déjà en cours, et d'argent pour les financer.

Avez-vous besoin de plus de soutiens du mouvement climat international?

Oui, nous avons besoin de plus de soutiens : en ressources mais aussi pour notre protection. Parler d'un projet comme EACOP met en danger les activistes. Une de mes amies a reçu des pressions : on lui a dit que si elle voulait garder son travail, elle devrait arrêter de parler de ce sujet. L'activisme ne nous paie pas. Nous sommes activistes mais nous avons besoin de travailler.

Boîte noire

Cet entretien s'est tenu à Paris le 21 octobre, pendant un peu moins d'une heure, en anglais.

Vanessa Nakate, *Une écologie sans frontières – L'appel d'une militante africaine pour une justice climatique*, Harper Collins, 266pages, 18€.

COP26 : à Glasgow, la jeunesse enrage contre l'inaction climatique

PAR MICKAËL CORREIA

LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



Jeunes grévistes du climat dans les rues de Glasgow, 5 novembre 2021. © MC / Mediapart

Des milliers de personnes ont défilé à Glasgow vendredi 5 novembre pour dénoncer le « bla-bla » des dirigeants durant la COP26. Les grévistes des pays du Sud ont souligné la nécessité de justice raciale face à la crise.

Glasgow (Écosse).– Vendredi 5 novembre, en fin de matinée, le mouvement mondial de grève pour le climat Fridays for Future organisait dans les rues de Glasgow une manifestation contre l'inaction climatique.

Après une semaine de négociations à la COP26 qui a oscillé entre **engagements peu ambitieux** et **greenwashing** (écoblanchiment), plusieurs milliers de jeunes ont battu le pavé contre le « bla-bla » des gouvernements et des multinationales.

Des dizaines de jeunes grévistes des pays du Sud étaient en tête du cortège, Greta Thunberg ayant décidé de se retirer du feu des projecteurs médiatiques pour mieux mettre en lumière leurs revendications. La veille, la célèbre jeune militante suédoise avait **qualifié** la COP26 de « festival du greenwashing » et de « célébration du business as usual ».

Au départ de la marche, sous les hêtres de Kelvingrove Park, Miriam Vargas, tout droit venue de Cholula au Mexique, a déployé, avec d'autres manifestantes des peuples autochtones mayas et nahuas, une large banderole « Défends le futur. Rejoins les résistances indigènes ».

« Nous sommes là pour alerter sur le fait que des mégaprojets miniers et éoliens portés par des **entreprises françaises** ou espagnoles saccagent nos

territoires, a témoigné à Mediapart la trentenaire mexicaine. *Nos terres sont militarisées et exploitées au nom du capitalisme vert.* »



Jeunes grévistes du climat dans les rues de Glasgow, 5 novembre 2021. © MC / Mediapart

Dans un défilé compact et joyeux, Ilana, 27 ans, brandissait unepancarte « Pour une justice climatique anticoloniale et féministe », tandis que de jeunes militantes écossaises d'extrême gauche scandaient: « Le changement climatique est une guerre / Tous les riches contre les précaires! ».

« C'est une crise globale qui a des conséquences directes sur les plus vulnérables, c'est-à-dire les peuples autochtones, les femmes, les non-Blancs, les plus pauvres, a précisé cette étudiante uruguayenne à l'université de Glasgow. *Contre le réchauffement global appelle à un changement radical de système.* »

« La COP26 est une foire aux entreprises »

De nombreux étudiants et étudiantes, mais aussi des lycéens et des collégiens de la cité écossaise ont fait l'école buissonnière pour crier des slogans tels que « Qu'est-ce qu'on veut ? La justice climatique ! ». Militant à Youth for Climate France– la branche française de Fridays for Future–, Marin, 18 ans, est venu spécialement de Lyon pour cette manifestation avec Pousse, 19 ans, originaire de la même ville.

« Nous sommes là pour mettre la pression, opposer un contre-discours à celui des gouvernants qui font semblant d'agir pour le climat », a-t-il commenté. Et Pousse d'ajouter : « Au sein du site de négociation, on ne voit que des hommes blancs en costard cravate, c'est effarant.

Les pays riches du Nord veulent garder leurs privilèges aux dépens des pays du Sud qui ont eu énormément de difficultés pour venir jusqu'à Glasgow.»

Très vite, les forces de l'ordre ont été débordées par une impressionnante foule hérissée de pancartes en carton sur lesquelles on pouvait lire « *Stop CO₂ colonialisme* », « *Détruisons le patriarcat, pas le climat* » ou encore « *Systémique, pas individuel* ».

En première ligne de la manifestation, flottait un drapeau palestinien sous les délégations de grévistes pour le climat venus d'Afrique du Sud, du Guatemala ou de Namibie. Derrière, de nombreux parents étaient également présents, à l'instar de Bethy, 38 ans, qui a marché avec ses deux enfants de 6 et 8 ans : « *Pour l'instant, la COP26 est une foire aux entreprises. Je manifeste car ce qui est en jeu, c'est l'avenir de nos enfants. On voit bien comme le changement climatique nous affecte déjà, alors imaginez ce que l'on vivra dans 50 ans et ce, à cause de gouvernements qui refusent d'agir pour sauvegarder leurs intérêts.* »

En milieu d'après-midi, le cortège a submergé George Square, une large place située en plein cœur de Glasgow. Figure belge de la grève pour le climat et afro-descendante, Jada Kennedy, 20 ans, a qualifié la COP26 de « *criminelle* » : « *Je suis là pour dire que nous sommes la solution et que le chaos climatique ne pourra pas se résoudre sans nous. Les personnes en première ligne du réchauffement planétaire sont complètement invisibilisées dans ce sommet mondial.* »

Sur un modeste podium, bien loin des couloirs aseptisés du site de négociation de la COP26, les prises de parole se sont enchaînées. Le syndicaliste Chris Mitchell, figure de la grève des éboueurs qui secoue Glasgow depuis plusieurs jours, a harangué la jeune assemblée : « *Nous sommes des centaines de travailleurs et d'éboueurs grévistes à avoir aujourd'hui*

manifesté avec vous pour défendre la justice sociale face à la crise climatique qui menace nos communautés! »



Des grévistes du climat représentant les peuples autochtones d'Amérique du Sud sur George Square, Glasgow, le 5 novembre 2021. © MC / Mediapart

Évoquant l'énième accord sans contrainte pour enrayer la déforestation signé par le Brésil lors de la COP26, Adriani Maffioletti, 18 ans, et habitante de Porto Alegre, a proclamé au micro avec émotion : « *Jair Bolsonaro [le président brésilien – ndlr] est un menteur: nos forêts sont en feu, mon pays est en train de s'effondrer!* » « *Malgré tous les beaux discours de la finance, la crise climatique continue de détruire nos communautés, nos terres, notre air, a ensuite lancé la jeune Ougandaise Vanessa Nakate. La crise climatique est devenue pour nous une réalité quotidienne.* »

Adossée l'estrade et alors que les discours s'égrainaient, Collette Levy-Brown, une gréviste de 19 ans du Botswana, a fulminé auprès de Mediapart : « *La COP26 n'est qu'une réunion entre Blancs privilégiés. Faire des promesses creuses sur climat comme ils le font, et sans que la question de la justice raciale soit sur la table, c'est une façon pour eux de prolonger le colonialisme.* »

Frances Haugen appelle l'Europe à modérer Facebook

PAR JÉRÔME HOURDEAUX

LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



Frances Haugen lors de son intervention devant les députés européens, à Bruxelles, le 8 novembre 2021. © Capture d'écran Parlement Européen

Auditionnée par le Parlement européen, l'ex-employée de Mark Zuckerberg, devenue lanceuse d'alerte, a plaidé pour l'adoption d'une législation « *forte* » pour imposer au réseau social d'ouvrir ses données aux chercheurs et à la société civile.

La lanceuse d'alerte de Facebook, Frances Haugen, a dessiné, lundi 8 novembre **devant les députés européens**, les pistes d'une régulation du réseau social qu'elle a une nouvelle fois accusé de « *menacer l'intégrité de notre démocratie* » et de « *blesser nos enfants* ».

« *Ils ont mis leurs immenses profits avant les gens* », a martelé l'ingénieure spécialiste des algorithmes de 37 ans qui, entre les mois de juin 2019 et mai 2021, a travaillé pour Facebook, notamment au sein de l'équipe « *Civic Integrity* » chargée d'étudier et de lutter contre la désinformation.

Cela fait plusieurs semaines que Frances Haugen distille des révélations, appuyées par de nombreux documents, et dévastatrices pour la société de Mark Zuckerberg. La première salve de publications avait débuté le lundi 13 septembre **dans le Wall Street Journal**.

Une série d'articles, basés sur les documents fournis par la lanceuse d'alerte, avait détaillé comment l'algorithme du réseau social favorisait, en connaissance de cause, la propagation des contenus les plus clivants, ses manquements en matière de modération dans certains pays en voie de développement, ou encore comment la société cherchait à attirer sur Instagram, dont elle est propriétaire,

des adolescents alors que plusieurs études internes attestent de ses effets délétères sur leur santé mentale.

Depuis la fin du mois d'octobre, un groupe de plusieurs médias du monde entier, dont **Le Monde** pour la France, a poursuivi l'exploitation des documents. Ceux-ci ont montré les faiblesses de Facebook dans la modération des contenus rédigés dans certaines langues, dont l'arabe, le rôle qu'a joué le réseau social dans l'assaut du Capitole par des partisans de Donald Trump le 6 janvier dernier, ainsi que le manque de moyens et de considération du département chargé de superviser la modération.



Une capture d'écran de la vidéo de l'intervention de Frances Haugen. © Parlement européen

Interrogée durant près de trois heures par les eurodéputés, Frances Haugen n'est pas revenue sur ses révélations mais a plaidé pour l'adoption de «nouvelles lois» et d'une législation «forte» pour réguler les plateformes. «Des médias sociaux plus sûrs sont possibles», a-t-elle affirmé. «Nous avons encore le temps d'agir mais nous devons agir maintenant.»

Une telle réforme pourrait être faite à l'occasion de l'adoption du Digital Service Act (DSA), la législation sur les services numériques, en cours de discussion au sein des institutions européennes. Ce texte «a le potentiel pour devenir la nouvelle norme de référence», a estimé la lanceuse d'alerte. «Vous êtes une lumière dans les ténèbres», a-t-elle même lancé aux eurodéputés.

En rappelant son expérience professionnelle l'ayant conduite à travailler pour Google, Pinterest et Yelp, Frances Haugen a tout d'abord expliqué qu'il existait un problème spécifique à Facebook. «J'ai pu comparer par contraste», a-t-elle raconté.

Et selon elle, «Facebook est bien substantiellement moins transparent que d'autres plateformes».

Le réseau social «connaît beaucoup de moyens de changer le système, a poursuivi l'ancienne employée de Mark Zuckerberg, mais il choisit de ne pas le faire car il croîtrait moins, vous consommeriez moins de contenus, vous consommeriez moins de publicités ou feriez moins d'argent».

Cependant, a également plaidé la lanceuse d'alerte, la solution ne peut pas résider dans un renforcement de la modération humaine. Avec «3,1 milliards d'utilisateurs», «ce n'est même pas possible», a-t-elle pointé. Frances Haugen s'est également dit «extrêmement sceptique» quant aux dispositifs de modération automatisés reposant sur des algorithmes pour détecter et retirer les contenus problématiques. Selon elle, ces dispositifs techniques conduisent en effet trop souvent à une modération excessive et à une censure injustifiée. Les intelligences artificielles «ne sont en réalité pas intelligentes», a-t-elle expliqué.



Frances Haugen lors de son intervention devant les députés Européens, à Bruxelles, le 8 novembre 2021. © Capture d'écran Parlement Européen

En revanche, pour résoudre le problème posé par Facebook, «accéder aux données est le point de départ, a défendu Frances Haugen. C'est ce qui permet aux chercheurs et aux régulateurs d'évaluer les risques et les préjudices de l'ensemble du système de profilage, de ciblage et d'engagement basés sur la notation».

Cet accès aux données de Facebook pourrait se faire selon le système du «firehose», tuyau d'arrosage en français, déjà utilisé par certaines plateformes telles que Twitter. Celui-ci consiste en une application permettant à certains acteurs

d'analyser les données techniques d'une partie du trafic d'une plateforme, 10% dans le cas de Twitter selon Frances Haugen, afin de pouvoir l'étudier.

Ouvrir les données de Facebook à des chercheurs, mais également à la société civile, et ainsi «construire un écosystème» de l'accès aux données, permettrait de repérer les biais dans l'algorithme, les campagnes de désinformation ou les défauts dans les modérations, a encore affirmé Frances Haugen. Mais une telle solution nécessiterait, selon elle, une loi. «Ils ne nous donneront jamais les données si nous ne les forçons pas», a-t-elle estimé.

La lanceuse d'alerte a également fait d'autres préconisations comme favoriser l'émergence de «plateformes plus petites», de «réseaux sociaux à taille humaine», plus centrés sur «les amis et la famille». Selon elle, sur Facebook, les groupes importants seraient «le gros problème».

Les publicités, elles, devraient être «beaucoup moins ciblées» pour se rapprocher de celles de «la télévision». Et pour limiter la propagation des contenus haineux, qui ont tendance à être les plus partagés, Frances Haugen a évoqué des dispositifs obligeant par exemple l'internaute à «cliquer sur un lien avant de partager» afin d'imposer un temps de réflexion et limiter les diffusions automatiques.

L'ex-employée de Facebook a également vivement critiqué les nouveaux projets de son ancien patron qui vient d'annoncer le changement de nom de son entreprise, qui s'appelle désormais Meta, et le lancement prochain d'un Metaverse, un univers virtuel dans lequel les utilisateurs seront représentés par un avatar, accessible via un casque de réalité virtuelle et connecté à divers applications et objets.

«Ce terme Metaverse m'inquiète beaucoup. Ça montre déjà qu'il y a un "méta" problème», a raillé Frances Haugen avant de pointer la multiplication des données qui seraient ainsi collectées par Facebook. «Truffer sa maison de capteurs, ça ne me semble franchement pas une bonne idée», a-t-elle pointé.

Elle a également fustigé l'annonce faite par Google de l'embauche de 10000 ingénieurs afin de travailler sur ce projet. Au regard des problèmes que rencontre la société et des besoins en matière de modération, «ce n'est pas acceptable», a dénoncé Frances Haugen.

La lanceuse d'alerte était invitée par les eurodéputés de la Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) du Parlement européen dans le cadre de sa tournée des législateurs européens. Après les députés britanniques le lundi 25 octobre, allemands le mercredi 3 novembre et les eurodéputés, elle doit s'exprimer mercredi 10 novembre devant les sénateurs français.

Pegasus : six Palestiniens espionnés par le logiciel

PAR ALICE FROUSSARD
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



Salah Hamouri dans les bureaux du centre Al-Haq pour le droit international à Ramallah, le 8 novembre 2021. © Photo illustration Mediapart avec Abbas Momani / AFP

Le logiciel espion de la société israélienne NSO a été utilisé pour surveiller les téléphones de six Palestiniens. Les concernés sont des fonctionnaires du ministère palestinien des affaires étrangères ou des défenseurs des droits de l'homme.

Ramallah (Cisjordanie occupée). – Tout a commencé par des suspicions. Le 16 octobre, quand il voit que son téléphone fait des choses étranges et passe des appels qu'il n'a pas émis, Ghassan Halaika, chercheur de terrain pour l'organisation palestinienne de défense des droits de l'homme Al-Haq, se rapproche du groupe Front Line Defenders (FLD) pour leur demander d'enquêter sur le téléphone.

« Nous l'avons analysé mais nous ne nous attendions absolument pas à trouver dessus Pegasus, confie Mohammed al-Maskati, consultant en sécurité informatique pour FDL. Le logiciel espion était installé sur ce téléphone depuis juillet 2020. En conséquence, nous avons contacté Al-Haq, puis cinq autres organisations de la société civile afin de continuer nos recherches sur les téléphones de leurs employés. »

L'enquête, étendue hors des ONG de la société civile palestinienne et vérifiée par Citizen Lab, spécialisé dans l'analyse de logiciels malveillants, et Amnesty International, révèle qu'au moins cinq autres appareils palestiniens ont été surveillés.

Tous ces téléphones appartiennent à des Palestiniens – des défenseurs des droits de l'homme, des membres d'organisations de la société civile ou des personnes travaillant au ministère des affaires étrangères – et ont été infectés entre juillet 2020 et avril 2021.

« Ces personnes sont ciblées pour leurs activités. Rien n'est nouveau », assure al-Maskati, qui précise que les méthodes et l'équipement utilisés dans ces espionnages sont similaires à la surveillance d'une dizaine de journalistes d'Al Jazeera ou de militants émiratis des droits humains, révélés par le projet Pegasus en juillet 2021.

« C'est difficile de décrire ce sentiment d'intrusion et d'invasion dans votre vie privée », avoue Ubai al-Abudi, submergé. Ce citoyen palestino-américain fait partie des six personnes dont le téléphone a été surveillé par les autorités israéliennes. Lui s'avoue doublement inquiet: son organisation, le centre Bisan pour la recherche et le développement, dont il est le directeur exécutif, a été désignée «terroriste» par Israël le 22 octobre.

Selon Benny Gantz, ministre de la défense israélien, Bisan ainsi que cinq autres éminentes organisations de la société civile palestinienne – Al-Haq, Addameer, Defence For

Children, l'Union des comités du travail agricole et l'Union des comités des femmes palestiniennes – emploieraient des membres du Front populaire de libération pour la Palestine (FPLP) et leur redistribueraient des fonds.

Jusqu'à aujourd'hui, les preuves apportées par Israël – un document de 73 pages, venant du Shin Beth, présenté à des responsables américains et européens, fondé sur les interrogatoires de deux comptables palestiniens travaillant pour d'autres organisations, révélé par le site israélien +972 et que Mediapart a pu consulter – n'offrent aucun élément concret pour conclure à de telles accusations.

À Ramallah, parmi les ONG concernées, on y voit plutôt une «décision politique», au moment où Gantz pourrait se sentir menacé par l'ouverture d'une enquête par la Cour pénale internationale sur les crimes commis par Israël dans les Territoires palestiniens, à qui la plupart de ces organisations fournissent des rapports.

Toujours est-il que les chronologies parallèles sont préoccupantes, et selon un communiqué publié par Al-Haq, «désigner les six organisations comme "terroristes" quelques jours seulement après le début de cette enquête pourrait équivaloir à une tentative de rétention préventive de preuves de surveillance».

« Implanter des logiciels espions, c'est ce que j'appelle un terrorisme d'État, conçu pour museler la société civile palestinienne, précise al-Abudi. Ils peuvent jouer avec mes données, les manipuler, télécharger ce qu'ils veulent sur mon téléphone, aller sur n'importe quel site et dire que c'est moi qui l'ai consulté. Nous parlons de ce genre de folie. C'est en totale violation de ma vie privée, de mes droits et cela met en danger toutes les personnes avec qui j'ai travaillé, qu'il s'agisse de diplomates, de militants, de Palestiniens, d'internationaux. Je suis

aussi un père, j'ai trois très jeunes enfants, et c'est effrayant pour nous en tant que famille.»



Salah Hamouri dans les bureaux du centre Al-Haq pour le droit international à Ramallah, le 8 novembre 2021. L'avocat franco-palestinien est l'utilisateur de l'un des six appareils téléphoniques qui auraient été piratés avec le logiciel espion Pegasus. © Photo illustration Mediapart avec Abbas Momani / AFP

Plainte en France

Comme lui, toutes les personnes impliquées de près ou de loin qui se sentent menacées, insistent sur la nécessité d'une enquête internationale sur les cyberattaques liées à Israël, *«qui pourrait être menée par les Nations unies»*, suggère Sahar Francis, directrice d'Addameer.

Le téléphone de son collègue, Salah Hamouri, défenseur des droits, citoyen franco-palestinien, dont Israël a retiré mi-octobre le statut de résident de Jérusalem, a été infiltré par le logiciel espion entre le 10 et le 30 avril dernier. *«Pour moi, tout s'est enchaîné, et ce, à quelques jours d'écart: le retrait de ma carte de résident, Addameer désignée organisation terroriste, la découverte de Pegasus sur mon téléphone. Forcément, je me demande qui aurait eu l'intérêt et les possibilités d'utiliser ce système. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire exactement de qui il s'agit, mais on sait que la compagnie mère de ce logiciel a des bureaux à Herzliya, en Israël.»*

L'avocat fait référence à NSO – que les États-Unis ont placé le 3 novembre sur leur liste noire d'entreprises menaçant la sécurité nationale. Yaïr Lapid, consterné par cette décision, avait aussitôt réagi, rappelant le caractère privé de NSO, affirmant que *«cela n'a rien à voir avec les politiques du gouvernement israélien»*.

Mais Hamouri l'assure, il portera plainte en France contre les gens responsables de ces actions, pour les empêcher de continuer *«ce genre d'espionnage, toujours dirigé contre les défenseurs des droits de l'homme»*. *«Avec ce téléphone, précise-t-il, j'étais en contact avec l'Élysée, le Quai d'Orsay, le consul général de Jérusalem, avec mes avocats, ma famille. Tout peut avoir été espionné.»*

Quant à la ligne de défense de NSO, elle reste toujours la même, comme à chaque nouvelle révélation. L'entreprise affirme vendre à une clientèle exclusivement étatique des produits utilisés *«dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme»*.

Mais si la société avait affirmé par le passé qu'elle n'utiliserait pas Pegasus contre des numéros commençant par «+972» – les Israéliens –, cette fois, quatre des six téléphones infiltrés ont des numéros israéliens et appartiennent à des résidents de Jérusalem. Une première.

«Ils n'étaient pas censés non plus espionner des citoyens américains, conclut Ubai al-Abudi, qui a la double nationalité. Mais lorsqu'une entreprise peut violer le droit international et ne pas être tenue responsable, pourquoi obéirait-elle aux lois qu'elle a dit qu'elle suivrait?»

La Terre n'est pas une énergie renouvelable

PAR JADE LINDGAARD
LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021



La mine de charbon de Garzweiler, dans l'ouest de l'Allemagne, le 28 juillet 2020. © Photo Ina Fassbender / AFP

Il n'y a pas d'un côté les bonnes énergies vertes et de l'autre les méchantes machines carbonées, mais un questionnement essentiel, puisque la quête continue de

l'abondance n'est plus possible: comment habiter notre planète sans creuser la tombe de celles et ceux qui y vivent ?

Va-t-on un jour s'extraire de l'extractivisme? La course des industriels vers les ressources minières nécessaires à la fabrication des batteries de voitures électriques, des rotors d'éoliennes et des panneaux solaires démontre à quel point la montée des énergies dites renouvelables ne préserve pas en soi du désastre.

Les problèmes environnementaux, sociaux et démocratiques soulevés par l'exploitation des sous-sols pour en sortir du lithium, des terres rares et autres métaux ressemblent à ceux liés à l'extraction des hydrocarbures et de l'uranium.

Écouter cet article

De ce point de vue, les champs éoliens, les centrales photovoltaïques et les véhicules qualifiés de *«propres»* ont bien une *«matérialité invisible»*, comme le dit le journaliste Guillaume Pitron, **auteur d'une enquête sur «la nouvelle géopolitique des matières premières»**.

L'actuelle campagne de dénigrement contre les éoliennes n'a qu'un seul effet positif: son invitation à casser la vision morale binaire séparant les *«bonnes»* énergies des *«mauvaises»*. Accepter cette réalité ne retire rien à la nécessité de sortir des énergies fossiles, pour le climat, et d'arrêter le nucléaire, pour se préserver de futurs accidents et de ses déchets éternellement radioactifs. Mais cela dessine une ambition beaucoup plus radicale que de mettre en œuvre une *«transition énergétique»*.

Cette expression est reprise par la plupart des gouvernements et des grosses entreprises depuis dix ans pour désigner leur mouvement supposé vers la décarbonation de l'économie – soit le fait de réduire au maximum les émissions de CO₂. Elle recèle un potentiel séducteur d'optimisme : s'il s'agit de *«transitionner»* d'un point A vers un point B, cela pourrait se faire sans heurt ni souffrance. Cela pourrait ressembler à

une promenade que l'on s'accorde dans le nouveau quartier où l'on s'apprête à emménager.



La mine de charbon de Garzweiler, dans l'ouest de l'Allemagne, le 28 juillet 2020. © Photo Ina Fassbender / AFP

Mais l'historien Jean-Baptiste Fressoz a mis en garde contre le «*leurre dangereux, sans référent historique*», de ce concept, «*inventé en 1975 pour conjurer le thème de la crise énergétique*». Selon lui, «*dire "transition" plutôt que "crise" rendait le futur beaucoup moins anxiogène en l'arrimant à une rationalité planificatrice et gestionnaire*».

L'ambiguïté de ce mot est pointée par deux autres auteurs, Gérard Dubey et Alain Gras, dans leur livre *La Servitude électrique*. Il est «*chargé d'une idéologie continuiste*», écrivent-ils, c'est-à-dire de l'idée que tout peut continuer comme avant, à condition de changer quelques équipements industriels périphériques. En réalité, «*l'histoire industrielle, qui se déroule sur 200ans, n'a jamais vu une énergie remplacer une autre*». Elles ne font que s'ajouter les unes aux autres. Tout est en place pour que les sociétés humaines se retrouvent à utiliser en même temps du charbon, du pétrole, du gaz, du nucléaire, de l'éolien, du solaire, de la géothermie, de l'hydrogène et de la biomasse, et accélèrent ainsi l'épuisement des milieux de vie, humaine et non humaine, sur cette pauvre planète creusée, forée et polluée de toutes parts.

Alors, si la «*transition*» n'est pas le bon substantif pour désigner les voies à ouvrir pour arrêter de détruire le monde, quel est-il? Différentes propositions sont sur la table, habitées par des cosmologies et des visions politiques différentes: rupture (voir par exemple le livre *Écologie sans transition*, publié par les éditions Divergences), destitution, transgression,

décroissance, atterrissage (Bruno Latour, *Où atterrir?*), décolonisation (un exemple récent parmi de nombreux autres: le nouveau livre de l'écrivain indien Amitav Ghosh, *The Nutmeg's Curse*).

Une idée simple serait d'oser se saisir du mot «*révolution*» dans son sens géométrique: pour retourner la question énergétique par rapport à son sens dominant. En clair, commencer par interroger la demande énergétique et voir comment la réduire au maximum, pour ensuite chercher comment répondre à la part incompressible de nos besoins. Soit l'inverse des présupposés idéologiques qui sous-tendent le «*tournant nucléaire*» du discours public en France sur la transition énergétique. La sobriété maximale et la production minimale d'énergie sont les indispensables conditions au maintien de la possibilité d'une vie décente pour tou-te-s, et pas seulement l'élite hors sol des pays riches.

C'est donc tout sauf uniquement une question de technologie. La catastrophe écologique en cours doit ouvrir un questionnement fondamental: quels besoins, quelle juste répartition des ressources en situation de pénurie, qui pour en décider? La mise en cause du capitalisme et de son système de valorisation est incontournable. L'historien Sylvain Piron (*L'Occupation du monde-Généalogie de la morale économique*) propose quant à lui de prendre le mal à la racine: l'invention de l'économie. L'anthropologue Dusan Kacic s'attaque de son côté au concept de «*production*».

Dans leur livre *Héritage et fermeture*, les chercheurs Emmanuel Bonnet, Diego Landivar et Alexandre Monnin appellent à penser une «*écologie du démantèlement*». Ils y opèrent une distinction éclairante pour se ressaisir politiquement et sensiblement de la question des énergies renouvelables: entre «*les civilisations qui bénéficient de l'activité des sols, ou, qui les cultivent*» et «*celles qui exploitent les sous-sols, les manières d'habiter la Terre divergent radicalement*». D'un côté, il y a «*la génération*» comme la formule la

philosophe Émilie Hache en s'appuyant sur les pensées écoféministes, qui ouvre la question de l'engendrement (*voir ici sa conférence sur une relecture de la théologie chrétienne à l'aune de Gaïa*), c'est-à-dire le rapport à la terre nourricière, à la fertilité, à la puissance de donner la vie, à la possibilité d'existence des cycles du vivant. De l'autre, l'usage utilitaire, donc privatisable et marchand de la nature, réduite à l'état de ressources à disposition.

L'entrée dans l'anthropocène nous signale que la quête continue de l'abondance n'est plus possible. Et que la Terre n'est pas une énergie renouvelable.

Boite noire

Les citations reproduites dans cet article sont extraites de:

Gérard Dubey & Alain Gras, *La Servitude électrique- Du rêve de liberté à la prison numérique* (Le Seuil, 370pages, 23€);

Emmanuel Bonnet, Diego Landivar & Alexandre Monnin, *Héritage et fermeture- Une écologie du démantèlement* (Divergence, 166pages, 14€).

En Saxe, le rêve du lithium à gogo pour la voiture électrique

PAR THOMAS SCHNEE
LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



© Photo Robert Michael / DPA Picture-Alliance via AFP
Construire des millions de voitures électriques conduit à la relance de l'exploitation de métaux rares comme le lithium, composant indispensable des batteries de dernière génération. Illustration en Saxe, où un gisement a été découvert.

Zinnwald (Allemagne).— Creusée dans le granit des monts métallifères et à cheval sur la frontière germano-tchèque, la mine saxonne de Zinnwald va-t-elle bientôt reprendre du service pour le plus grand profit de la production allemande de voitures électriques ?

Le guide touristique Silvio Lehmann, qui descend trois fois par jour des touristes dans la vieille mine d'étain, en rêve tout haut. «*Pour nous, l'exploitation du gisement de lithium qui a été récemment découvert, cela veut dire des emplois et la relance de l'activité d'origine de la région*», se réjouit cet amoureux de la tradition minière.

À 70 mètres sous terre, de petites veines métallifères affleurent dans la roche. Elles laissent apparaître des formations d'écaillés argentées de «zinnwaldite» qui s'allument sous le rayon des lampes et laissent pressentir la proximité de plus grosses concentrations. «*Bien sûr, pas question de rouvrir les vieilles galeries. La nouvelle mine sera creusée à 400 mètres de profondeur sous le site actuel*», précise Silvio Lehmann.



Zinnwald, le 4 octobre 2021. Martin Dulig, le ministre des affaires économiques de Saxe, dans la mine avec Thomas Dittrich, géologue chez Deutsche Lithium GmbH, afin d'évaluer la future extraction de matières premières. © Photo Robert Michael / DPA Picture-Alliance via AFP

Une fois extrait et transformé en carbonate et en hydroxyde de lithium, ce lithium-mica typique de la région, blanc, léger et très conducteur, est utilisé pour fabriquer les batteries ion-lithium. On en retrouve quelques grammes dans les téléphones et les ordinateurs, mais entre cinq et dix kilos dans les batteries des voitures électriques. Ce qui fait du lithium, avec le cobalt, le nickel ou le manganèse, un des métaux névralgiques de la transition énergétique et de la numérisation.

«*Notre région métallifère pourrait bien vivre une renaissance minière. L'intérêt grandissant pour ces métaux a fait monter les prix. L'exploitation en Saxe, où il est plus facile de surveiller le respect des normes environnementales et sociales, devrait être à nouveau rentable*», relève le géologue Thomas Seifert, titulaire de la chaire de gîtologie et métallogénie (sciences des gisements métalliques et de leur exploitation) à l'université technique de Freiberg, la plus vieille école des mines d'Europe.

Après plusieurs campagnes de prospection, le gisement de lithium de Zinnwald a d'abord été évalué à 125 000 tonnes du côté allemand et à 200 000 tonnes du côté tchèque. «*Mais l'entreprise Deutsche Lithium, qui a lancé la recherche, possède des licences de prospection sur d'autres parcelles dans la région. On est encore loin du compte*», précise Thomas Seifert qui évoque aussi la présence de sociétés chinoises, australiennes et canadiennes dans la région.

Rapporté aux importantes réserves pressenties dans les nappes phréatiques du fossé rhénan et plus encore aux millions de tonnes des gisements australiens, argentins, chiliens ou chinois, le gisement saxonnais est bien modeste. Mais il serait suffisant pour couvrir un temps les besoins allemands.

«*On pourrait équiper jusqu'à 20 millions de voitures électriques comme la Volkswagen ID.3*», estime le patron de Deutsche Lithium, Armin Müller, qui étant donné l'accélération de la production de voitures électriques, s'attend à une «*pénurie drastique*» de lithium à partir de 2022 ou 2023, date à laquelle il espère démarrer l'extraction.

En 2020, l'Allemagne a importé 100% de ses besoins en lithium, soit 5 300 tonnes. Mais les scénarios de l'Agence fédérale allemande pour les matières premières (DERA, selon l'acronyme allemand) montrent que les besoins allemands pourraient monter à 168 000 tonnes en 2030. Soit 31 fois plus. Quant à

la consommation mondiale, elle sera probablement comprise entre 1,6 et 1,9 million de tonnes à la même date.

«*La demande et les prix de ces métaux essentiels pour l'économie sont en train d'exploser. Avec la crise des terres rares en 2011 ou encore la pandémie, la question stratégique de l'approvisionnement et de la dépendance s'est renforcée*», confirme Andreas Barth, directeur général de Beak Consultants, cabinet de conseil saxon spécialisé dans la recherche de gisements miniers dans le monde entier.

Sous la pression de son industrie, l'Allemagne s'est dotée, tout comme l'Union européenne, d'une «stratégie nationale d'approvisionnement en matières premières» en 2010, réactualisée en 2020. Car si la première puissance industrielle européenne ne manque pas de lignite pour ses centrales à charbon, elle importe en revanche 99,8% de tous les métaux utilisés par ses constructeurs automobiles et ses entreprises de machines-outils.

Dans le texte d'orientation, il est question de renforcer les garanties financières des investissements allemands dans le secteur, d'introduire la question des matières premières et les conditions sociales et environnementales de leur extraction dans les accords internationaux et commerciaux, ou encore de développer, à terme, une vraie politique nationale de recyclage, jusqu'à présent le maillon faible du dispositif.

Pour ne prendre qu'un exemple, calculé par les ONG environnementales **Powershift** et **Inkota**, les 124 millions de téléphones portables usagés qui dorment dans les tiroirs allemands représentent pas moins de 2,9 tonnes d'or, 30 tonnes d'argent et 1 100 tonnes de cuivre !

«*L'Allemagne est le cinquième consommateur mondial de matières premières, tous produits confondus. Les questions posées par l'approvisionnement en matières premières sont donc primordiales pour un pays hautement industriel et qui prétend s'orienter vers*

une transition énergétique et écologique», analyse Michael Reckordt, le spécialiste de la question chez Powershift.

Ce dernier prend le cas de l'automobile et aborde le problème sous deux angles: «D'abord, avec la promesse de remplacer des millions de voitures Diesel et essence par des millions de voitures électriques, nous ne faisons qu'augmenter la consommation des métaux nécessaires à la production des batteries sans pour autant diminuer la consommation d'autres métaux et alliages que sont le fer, l'aluminium, le cuivre, etc.»

« Ensuite, pour que nos voitures polluent moins en Europe, nous produisons ailleurs des problèmes environnementaux comme la pollution produite par le raffinage des terres rares et composants utilisés dans les batteries ou encore le gaspillage d'eau lié à l'extraction du lithium dans les saumures d'Argentine. Nos besoins croissants en minerai conduisent aussi à renforcer l'exploitation humaine dans les mines de nombreux pays, comme les mines de cobalt de la République démocratique du Congo », ajoute-t-il.

Interrogé par Mediapart, le géant de l'automobile allemand Volkswagen ne dévoile rien de sa stratégie d'approvisionnement en matières premières. Officiellement, ce sont en effet les sous-traitants du groupe qui les achètent et les transforment pour vendre un produit fini à Volkswagen. En revanche, l'entreprise semble très engagée dans diverses initiatives environnementales et sociales visant à garantir des conditions d'extraction et de traitement durables sous tous aspects. Et elle tient à le faire savoir.

« Nous sommes convaincus qu'un réseau de fournisseurs durables est un gage de réussite à long terme pour l'entreprise », dit Esra Aydin, porte-parole du groupe pour les questions de durabilité. Selon elle, l'entreprise suit les lignes directrices de l'OCDE pour un approvisionnement responsable en matières premières, impose un «code de conduite» à ses partenaires commerciaux et a défini un «sustainability rating» où les fournisseurs directs

soumettent leurs pratiques sociales et environnementales au contrôle d'un expert tiers.

Mais ces dispositifs plus ou moins transparents présentent souvent des défauts. Pour le lithium, Volkswagen admet avoir signé un contrat d'approvisionnement sur dix ans avec l'entreprise chinoise Ganfeng, l'un des leaders mondiaux du carbonate et de l'hydroxyde de lithium.

Si cette dernière s'est engagée à livrer du lithium extrait en Australie, là où les conditions environnementales et sociales sont encadrées, se pose la question de la transformation en Chine «où la transparence sur les processus industriels ne règne pas», fait remarquer Thomas Seifert.

Une nouvelle loi a été adoptée en juin dernier, mais elle contient deux «verrous» implicites. D'abord, elle se concentre sur la question sociale et non environnementale.

Une entreprise minière peut donc en toute impunité polluer en injectant tel ou tel produit dans la roche pour l'extraction, mais si des mineurs sont intoxiqués, alors une ONG ou des citoyens peuvent éventuellement s'appuyer sur le texte pour tenter une action contre les entreprises allemandes qui utilisent le minerai de cette mine. C'est là que se trouve le deuxième verrou. La loi n'oblige les entreprises allemandes à s'occuper de la situation des droits humains ou du travail que chez leurs sous-traitants directs. Or la chaîne de sous-traitants existants entre la mine et un constructeur automobile est longue. Résultat, il est quasiment impossible pour une ONG locale d'attaquer en justice une entreprise allemande pour des questions de pollution ou de destruction de l'environnement occasionnées par le secteur minier.

« Ce qui conduit à protéger potentiellement tout le secteur minier, bien connu pour les dégâts environnementaux qu'il occasionne, d'éventuelles poursuites au titre de cette loi », conclut Michael Reckordt.

Pour l'entreprise Deutsche Lithium, récemment passée sous contrôle sino-canadien, son implantation saxonne devrait lui éviter bien des problèmes. De plus, l'annonce récente que Tesla et BASF vont installer des usines géantes de batteries dans le Land voisin du Brandebourg, et que le canadien Rock Tech y prévoit aussi l'implantation d'une des plus grosses raffineries de lithium du monde, résonne comme une sorte de Noël avant l'heure.

Volkswagen jette son dévolu sur l'île grecque d'Astypalea

PAR ELISA PERRIGUEUR
LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



Un modèle de voiture électrique Volkswagen sur-l'île, dans la ville de Xora. © Photo Elisa Perrigreur pour Mediapart

Athènes et le constructeur automobile allemand ont signé un accord pour le remplacement des 1500 véhicules recensés sur l'île par un millier de véhicules électriques. Une partie des 1300 habitants restent toutefois dubitatifs.

Astypalea (Grèce). – La nuit tombe sur l'île grecque d'Astypalea, isolée en mer Égée. Une cinquantaine de villageois s'est réunie sur le port du village de Xora, en ce début d'octobre. Ils sont venus écouter les discours des officiels de passage sur la petite île de 1300 âmes.

Il n'y a là rien de moins que Kostas Fragogiannis, secrétaire d'État aux affaires étrangères grec, Maik Stephan, responsable du développement du groupe allemand Volkswagen, et Alexandra Sdoukou, secrétaire d'État à l'énergie grecque. Ils défilent sur une scène installée

sur le quai pour promouvoir le nouveau programme énergétique qu'ils veulent appliquer à l'île.

« *Le monde envie Astypalea, laboratoire de la transition énergétique* », vante KostasFragogiannis. « *Nous allons prouver que la mobilité sans CO₂ est possible* », s'emballe MaikStephan. « *Astypalea va entrer dans l'Histoire* », renchérit la secrétaire d'État, AlexandraSdoukou. Ce soir-là, l'auditoire silencieux, composé majoritairement d'hommes, se montre largement moins enjoué que les hauts responsables. « *Pourquoi vouloir changer notre île?* », interroge une participante dubitative.



Un modèle de voiture électrique Volkswagen sur-l'île, dans la ville de Xora. © Photo Elisa Perriguer pour Mediapart

D'ici à 2026, Astypalea doit tourner le dos au pétrole. Elle remplacera ses 1500véhicules recensés (scooters, motos, voitures,etc.)par 1000véhicules électriques. Les besoins de l'île seront couverts à près de 90% par une électricité verte produite localement.

Partenariat avec le gouvernement de droite

Pour remplacer les générateurs au diesel qui alimentent les foyers, des champs de panneaux solaires seront érigés sur les montagnes arides, tout comme « *une seule éolienne* », promet la municipalité. Les riverains s'opposent pour beaucoup aux éoliennes, craignant qu'elles ne défigurent leur territoire.

Environ 260 bornes électriques doivent être installées sur quelques routes qui fendent les montagnes reliant les cinq principaux villages de l'île et les criques isolées. Ce projet énergétique est un partenariat entre le gouvernement de droite Nouvelle Démocratie et

Volkswagen, validé par le conseil municipal d'Astypalea et signé en novembre.

« *Ni Volkswagen ni le gouvernement ne donnent de chiffres officiels sur les coûts* », précise le groupe allemand, lorsqu'il est sur ce projet qu'ils ne cessent pourtant de vendre comme transparent. La presse a été conviée à l'annonce dithyrambique de ce programme par le premier ministre et le président du directoire de Volkswagen sur l'île, en juin. Mais les journalistes ont été encouragés à ne pas venir « *perturber* » cette réunion d'informationà Xora, destinée aux riverains, comme nous l'a recommandé un responsable grec, par téléphone.

Dimitri Mantakas, un habitant présent à ce rassemblement nocturne, est sceptique. « *Pourquoi le groupe Volkswagen, à l'origine du scandale Dieseltgate [dans lequel il a été reconnu coupable d'avoir minoré les émissions polluantes de certains de ses moteurs en 2015–ndlr], s'intéresse-t-il à Astypalea?* », interpelle-t-il vivement.

« *Notre groupe a décidé d'une réorientation stratégique vers une mobilité électrique durable, se défend Maik Stephan, le responsable du développement chez Volkswagen. Il a choisi Astypalea car elle offre l'avantage d'être une petite île où nous allons pouvoir changer l'entièreté du système de mobilité. Nous pourrions également observer la manière dont ce projet transforme la communauté.* »



Le re#seau routier sur l'île d'Astypalea en Grèce, en septembre 2021. © Photo Elisa Perriguer pour Mediapart

Une vitrine grandeur nature

Volkswagen compte en effet écouler ses modèles ID.3 et ID.4 sur l'île. Le groupe a offert six véhicules électriques

à la municipalité. Pour inciter les riverains à l'achat, il propose des réductions de plusieurs milliers d'euros, cumulées à une aide du gouvernement, de sorte qu'une voiture électrique coûte environ 12000euros, contre 33000euros initialement.

Le gouvernement rachète également les véhicules usagés. L'offre est réservée aux résidents grecs d'Astypalea uniquement. Ceux-ci auront interdiction de revendre les véhicules dans les premières années, afin d'éviter au maximum qu'ils ne quittent l'île. « *Une mesure difficile à surveiller* », admet néanmoins un responsable du projet.

Communiqués, site internet, opérations de vente,etc., les habitants de la petite Astypalea sont bombardés. Début octobre, pendant trois jours, des modèles neufs de voitures électriques ID.3 et ID.4 ont été exposés face à la mer.

Les enfants footballeurs en herbe de l'île ont reçu en cadeau des ensembles de sport neufs. De jeunes vendeurs souriants ont distribué des casquettes bleues, à l'effigie de la marque. Ils ont proposé des excursions dans leurs véhicules Volkswagen. Une vidéo promotionnelle de l'opération a été mise en ligne par la municipalité d'Astypalea (voir ci-dessous).

Ilias Angelidis, propriétaire de l'une des trois stations-service et de l'une des sept compagnies de location de voitures de l'île, explique ne pas vouloir « *acheter de voiture électrique dans les prochaines années* ». « *C'est une très bonne chose de vouloir passer aux énergies vertes pour se chauffer,etc., mais concernant le volet véhicules, j'attends de voir*, avoue le riverain. *Nous comptons beaucoup de routes de mauvaise qualité et qui ne mènent nulle part...* »

Pour Marina Triantafyllou, une Grecque qui se rend régulièrement sur l'île, les voitures électriques ne sont « *pas la priorité* ». C'est surtout sur l'organisation du tourisme qu'il faudrait miser pour réduire les émissions.

Comme sur de nombreuses îles grecques, ce secteur est devenu ici la principale source de revenus. En 2019, «35000 touristes sont venus à Astypalea, soit 15% de plus qu'il y a 15 ans», indique la municipalité.

L'été, les tavernes des villages sont bondées. Les deux taxis de l'île sont débordés, car la demande de transport flambe. La consommation énergétique explose, passant à 8 tonnes de pétrole par jour, contre environ 3,5 tonnes en hiver.

Aussi, «avant les voitures électriques, il y a beaucoup d'autres choses à gérer. Il y a des problèmes de gestion des déchets, nous n'avons par exemple pas d'eau potable et nous consommons beaucoup de bouteilles plastique [un million par an selon la municipalité— ndlr]», dit Marina Triantafyllou.

Le manque de considération des besoins locaux est une problématique également pointée du doigt par la force politique d'opposition de gauche Syriza. «La composante principale du projet est l'électromobilité mais sans évaluation des besoins réels des habitants ou des entreprises locales», regrette ainsi Sokratis Famellos, responsable de la politique énergétique au sein du parti. Il vise à mener les tests autour de la conduite autonome pour le département recherche & développement de Volkswagen. C'est un projet pilote.»

Le programme inspire déjà d'autres concurrents. À Chalki, à quelque 200 kilomètres de là, le gouvernement et les entreprises françaises Citroën et Vinci Energies ont signé cet été un accord pour développer les énergies renouvelables et déployer des outils comme la 5G pour les 300 habitants.

« Il est plus facile pour les grands groupes d'utiliser leur influence, de convaincre les acteurs clés dans les coins isolés, comme les petites îles », note pour sa part Kostis Grimanis, membre de l'ONG Greenpeace en Grèce. Pour lui la surmédiation de ce type d'opération, dont les effets sont encore moindres, est

un moyen pour le gouvernement grec de «détourner l'attention» sur sa propre politique environnementale.

« Le gouvernement conservateur communique sur ces projets en expliquant avoir pour but de réduire le réchauffement climatique. Or, pour cela, la priorité est de protéger la biodiversité. Ce gouvernement ne va pas dans ce sens », explique M. Grimanis. Il a par exemple passé en 2020 une loi facilitant les investissements dans des zones naturelles protégées. Il va aussi collaborer avec des groupes pétroliers pour l'extraction d'énergies fossiles en mer Égée.»

Accéder au parloir, la galère des mères de détenus

PAR MARGAUX DZUILKA (BONDY BLOG)
LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



Arrivée du taxi-parloir devant la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. © Photo Bondy Blog

Pour aller voir leur fils en prison, certaines mères de familles franciliennes doivent faire des heures de trajet pour quelques minutes de parloir. Face à une desserte en transports en commun qui laisse à désirer, l'association Tendre la main 78 se bat pour que les familles ne soient plus les dommages collatéraux de l'incarcération.

Il est 13 heures, le Peugeot Bipper Tepee se met en route à partir du quartier Bizet aux Mureaux (Yvelines). Ce jour-là, c'est Hafida, en contrat aidé au sein de l'association Tendre la main 78, qui s'occupera de la navette jusqu'à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy à 25 kilomètres de là. L'itinéraire prévu affiche presque deux heures en transports en commun rien que pour l'aller.

Hafida accompagne Fatima*, la soixantaine, qui veut tenter d'obtenir un parloir et Aminata, toute vêtue de vert,

que l'on récupère en chemin et qui a, elle, rendez-vous avec son fils. Dans l'enceinte du véhicule, on échange d'abord sur les différents quartiers de Mureaux, on discute des associations sur le terrain et de la solidarité qui se crée.

Puis l'ambiance se fait plus lourde. Aminata laisse couler des larmes, comme retenues depuis longtemps: «La fille est partie, le garçon est en prison. J'ai beaucoup de fatigue, vous comprenez.» Hafida lui tend une boîte de mouchoirs. Le taxi-parloir est aussi une voiture éponge. «On les conduit, mais surtout, on les écoute et on essaye d'être un soutien moral», résume Hafida qui, en deux ans, a déjà accompagné une dizaine de mamans dans les prisons du département.



Le Peugeot blanc qui fait office de taxi-parloir depuis 2014. © Photo Bondy Blog

Première et seule association centrée autour de l'accompagnement au parloir, TLM78 a été créée en 2014 par Oumar Ba et une quinzaine de jeunes du quartier Bizet, aux Mureaux. À cette époque, la commune enregistre un fort taux d'incarcérations, lié à plusieurs affaires et notamment celle du meurtre de Mohamed Laidouni sur l'autoroute A13, en juin 2010. «Au début, on faisait ça avec nos véhicules personnels, en tant que voisins, amis, puis on a décidé de se structurer», retrace le trentenaire.

Financée par la préfecture des Yvelines et la Fondation RATP, l'association, qui compte quatre services civiques et une vingtaine de bénévoles, dessert les maisons d'arrêt de Bois-d'Arcy, de Fleury-Mérogis, ou encore le centre de détention de Val-de-Reuil. «Quand on voit toutes ces mamans qui sont pour la plupart mères au foyer, qui n'ont jamais travaillé, prendre des trains, des bus et marcher des kilomètres

pour voir leurs enfants, on les croirait poussées par une force surnaturelle», lâche Oumar Ba, qui peine à convaincre les politiques et la société de transports publics Keolis d'améliorer l'accessibilité des établissements pénitentiaires. Selon une étude de l'Uframa, réalisée en 2017, 45% des personnes interrogées habitent à plus de 50kilomètres de la prison où se trouve leur proche et 20% déclarent avoir besoin de plus de deux heures pour se rendre au parloir.

Assise sur le siège arrière, Fatima, foulard gris et lunettes aux verres fumés, raconte que son fils, à elle, est incarcéré à Bois-d'Arcy depuis mai dernier. Qu'il a pris un an. Depuis ce jour, cette mère de famille à la retraite dit avoir «perdu la tête». «J'ai mis du temps pour faire les démarches, je n'étais pas bien du tout, je ne savais pas vers qui me tourner.» La première fois qu'elle tente de faire le trajet pour lui apporter du linge propre, elle se trompe de prison et atterrit à Osny: «Quand je suis arrivée, les surveillants m'ont dit que mon fils n'était pas là.» Elle ajoute: «Heureusement, là-bas, le bus, il entre jusque dans la prison.»

Fatima habite aux Mureaux depuis 40ans. Elle fait les trajets seule, ses enfants et son mari refusant de l'accompagner. Pour se rendre à Bois-d'Arcy, il lui faut près de deux heures. «Je prends le bus 100 jusqu'à la gare de Saint-Quentin. Là, c'est trop dur, il y a beaucoup d'escaliers et comme j'ai des problèmes d'articulation, c'est compliqué.» Il lui faut ensuite prendre le bus 50 jusqu'à l'arrêt «Mairie de Bois d'Arcy» et parcourir les 550 derniers mètres pour atteindre la prison. «Des fois, je me perds, alors je demande aux gens.»

Fatima fait l'aller-retour chaque semaine, uniquement pour amener du linge à son fils, par l'intermédiaire du service dédié. «Je fais attention, si je prends plus de 5kilos, je ne peux plus avancer. Des fois, je lui achète des habits aussi, mais ça coûte cher, je lui dis: «Tu es en prison, on s'en fout des marques!»» Chaque mois, la retraitée envoie 200euros à son enfant, soit un tiers de sa pension. «Je lui dis de se débrouiller avec ça, de ne pas acheter des

choses chères. Il travaille aussi en prison mais, le mois dernier, il n'a pas gagné plus que 200euros alors qu'il a travaillé tout le mois.»



Arrivée du taxi-parloir devant la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. © Photo Bondy Blog

Pour être à Bois-d'Arcy à 8heures, Fatima part de chez elle à 5h45, «parce que sinon ils me disent que c'est trop tard, et mon fils n'a pas d'affaires propres». Fatima ne se plaint pas des trajets, surmonte les allers-retours comme on gravit des montagnes. Mais c'est la lourdeur des démarches administratives à effectuer et la dématérialisation des services qui l'ont poussée à se tourner vers TLM78. «Ils me disent de prendre rendez-vous par mail, mais je ne sais pas faire», déplore la retraitée.

Un an avant d'obtenir son premier parloir

Sur le siège passager, Aminata a l'œil rivé sur l'heure d'arrivée indiquée par le GPS. Comme pour abonder contre la rigidité de l'administration pénitentiaire, elle raconte que son fils est incarcéré à Bois-d'Arcy depuis le 12septembre 2020. Qu'il a pris 18mois pour avoir lancé des fumigènes en direction des forces de l'ordre. Et qu'elle a mis un an avant d'obtenir son premier parloir. La première fois, sa fille l'a emmenée, la deuxième fois, elle l'a raté, n'ayant pas respecté les trente minutes d'avance qu'exige la procédure.

Il est 13h40, Hafida gare le véhicule devant la maison d'arrêt: «On a eu de la chance, il n'y a pas eu de circulation, on est en avance.» Le parloir d'Aminata est dans près d'une heure. Il durera 30minutes, pas une de plus. Le long du grillage vert qui mène à la prison, Aminata et Fatima pestent ensemble contre les téléphones que leurs enfants cachent et qui risquent d'allonger leurs peines. «Je lui

écris des lettres mais il me dit qu'il n'a pas le courage de me répondre», se désole Aminata.

Dans la salle d'attente métallique, une salle de jeux pour enfants vide, des lignes de sièges en acier et des rangées de casiers colorés. Aminata remplit la fiche de dépôt des affaires, indique trois pulls et des baskets noires puis s'insère à toute vitesse dans la file d'attente, un sac de course Lidl marqué du numéro d'écrou de son fils à la main.



Aminata, au centre, au retour du parloir de son fils incarcéré à la prison de Bois-d'Arcy. © Photo Bondy Blog

Fatima la regarde accéder à l'intérieur de la prison, les yeux embués derrière ses lunettes aux verres fumés. Venue pour tenter d'obtenir une date de parloir «en personne», elle se heurte à un mur: «On ne peut pas prendre de rendez-vous ici, il faut le faire par téléphone ou par mail, madame», lui répond l'agent pénitentiaire, derrière les barreaux vert foncé. Fatima ne tente même pas de préciser qu'elle a déjà essayé d'appeler des dizaines de fois, qu'elle n'a pas d'adresse mail, et que cela fait maintenant six mois qu'elle n'a pas vu son fils.

«Ça fait très mal d'être là sans pouvoir le voir, de l'imaginer derrière ces grands murs, mais je n'ai pas le choix. Faut accepter et essayer de ne pas s'énerver, c'est eux qui ont le pouvoir de toute façon.» Hafida acquiesce, prend par le bras la mère désemparée et lui propose d'aller manger un morceau, le temps qu'Aminata finisse son parloir: «Quand on fait une connerie, on paye sa dette à la société, mais c'est pas aux familles d'en pâtir!», peste la salariée qui la rassure et lui promet d'appeler pour elle, le lendemain matin. «C'est comme si j'étais punie avec mon

fil, comme s'ils nous avaient tous mis à l'intérieur», lâche Fatima en guise de réponse.

15h10, Aminata vient de sortir du parloir: «Ça va mieux maintenant que j'ai vu mon fils. Il travaille, il grossit, tout va bien!» Mais la joie laisse vite place à l'empathie pour Fatima. Sur le chemin du retour, le long du grillage, les deux femmes se lancent dans une discussion avec une femme qu'elles croisent souvent en salle d'attente. Elle s'appelle Touima et repart à Mantes-la-Jolie, seule, chargée et sans bien parler le français. Sans se préoccuper du détour, Hafida propose de la raccompagner jusque chez elle au Val Fourré.

Dans le taxi-parloir devenu déversoir des confidences, Touima raconte en arabe qu'elle vient ici trois fois par semaine depuis trois ans, que son fils est en détention provisoire depuis octobre 2018, suspecté du meurtre de sa compagne. Pour préparer la défense, toute la famille s'est déjà cotisée pour payer les 12500euros de frais d'avocat. «Nos vies ont basculé en quelques secondes. Mais je continuerai à aller le voir jusqu'à la fin. C'est normal, je suis sa mère», lâche Touima.

Fatima renchérit: «Les hommes ne veulent pas se casser la tête, et puis, ils ne les ont pas portés. Pour nous, les mères, c'est viscéral. Quoi qu'ils aient fait, on ne les abandonnera jamais.» Peu leur importe qu'il faille se lever à l'aube, avaler des kilomètres en bus ou à pied, transporter des sacs de linge, patienter des heures en salle d'attente, se battre contre les procédures imposées par l'administration. Peu importe pour Fatima, qu'elle ait passé son après-midi dans le taxi, sans même avoir pu voir son fils. Elle sait, au fond, que l'amour maternel triomphera.

Boite noire



* Son prénom a été modifié à sa demande.

Partenaire de Mediapart, le **Bondy Blog** est un média en ligne né au moment des révoltes urbaines de novembre 2005 (alors fondé par le magazine suisse *L'Hebdo*, et depuis sous un statut associatif), dont la rédaction est ouverte à tous et constituée d'une vingtaine de reporters, pas tous journalistes professionnels, mais en formation, en recherche d'emploi, en début de carrière professionnelle, à la retraite.

En Guadeloupe, les écoles « hors contrat » surfent sur la dérégulation du public

PAR AMANDINE ASCENSIO
LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



Le lycée Bainbridge à Pointe à Pitre, le 3 mars 2009. © Photo Julien Tack / AFP

Alors que l'école de la République connaît de nombreux dysfonctionnements dans l'archipel, accentués par la crise du Covid, le privé hors contrat prend ses aises. Or cette offre éducative a un coût, et contribue à creuser les inégalités.

Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).— À Jarry, la plus importante zone économique de la Guadeloupe, d'un immense hangar

résonnent les cris de quelque 280 élèves, de la maternelle au collège, tous en uniforme strict. Ici, c'est la LISE Academy, (pour Listen, I Speak English), l'une des plus grandes de la petite cinquantaine d'écoles privées hors contrat que compte l'archipel. Une des plus anciennes aussi. «Chez nous, on fait l'école deux jours en français, deux jours en anglais», explique Christine Gonzalez, directrice adjointe de l'école qui a mis le bilinguisme au cœur de sa pédagogie. Dans les Caraïbes, «on est entourés d'îles anglophones», justifie-t-elle.

Pour achever le programme qui suit celui de l'Éducation nationale, les élèves n'ont pas de vacances à la Toussaint ou pour le carnaval, comme les autres enfants de l'académie. «C'est un point assez apprécié des parents: c'est autant de solutions de garde en moins à trouver pour ceux qui travaillent», reprend Christine Gonzalez.

Le service public défaille

En Guadeloupe, c'est l'argument clé des écoles privées pour attirer les parents. Sur l'année scolaire 2020-2021, « 20% de jours de classe ont été perdus, du fait de grèves, de coupures d'eau, d'échouages de sargasses ou d'opérations de dératisation », relate un rapport de l'Assemblée nationale, daté de juin 2021. Une situation également tirée de la mauvaise santé financière des collectivités publiques, ruinées par leurs sureffectifs chroniques, qui empêchent les communes d'investir dans les écoles sans le concours de l'État.

« L'école, ici, fait face à des problèmes systémiques sur lesquels nous travaillons collectivement », analyse Christine Gangloff-Ziegler, la rectrice d'académie, qui concède toutefois la

difficulté à les résoudre. Et le Covid aggravé la galère des parents, qui doivent s'organiser à chaque fermeture.



Les élèves arrivent au lycée Bainbridge à Pointe à Pitre, le 3 mars 2009. © Photo Julien Tack / AFP

Pire : le niveau scolaire du territoire voit son écart avec celui de l'Hexagone se creuser, d'après un **rapport** de la Cour des comptes daté de décembre 2020. « À l'entrée en 6^e, 28,7% des élèves de Guadeloupe présentent une maîtrise du français fragile ou insuffisante », est-il pointé. À l'entrée au CE1, 47% ne savaient pas vraiment, en 2018, lire un texte à voix haute. Nombreux sont ceux qui envisagent donc de quitter l'école de la République. Moins nombreux, en revanche, sont ceux qui y parviennent.

Déjà 44 établissements hors contrat

Dans le privé sous contrat, les classes sont déjà pleines et toujours plus demandées. Alors, le « hors contrat » augmente son offre. « Depuis 2019, quinze écoles hors contrat ont demandé une autorisation d'ouvrir aux services de l'État et treize l'ont reçue », détaille la préfecture de Guadeloupe auprès de Mediapart. Au total, ce sont quarante-quatre établissements (trente-quatre écoles élémentaires, cinq collèges et cinq lycées) hors contrat qui accueillent un total de 2 508 élèves, soit près d'un tiers de l'effectif total du privé sur l'île. Depuis septembre dernier, au moins trois écoles ont ouvert leurs portes : complètes, elles enregistrent déjà des inscriptions pour la rentrée prochaine.

L'offre pédagogique y est diverse : chacun vante sa capacité d'accompagner au mieux le développement de l'enfant par des pédagogies spécifiques. Souvent, au point de départ, les fondateurs voulaient offrir à leurs propres enfants une école adaptée

à leurs spécificités. Dernièrement, après les écoles Montessori ou polyglottes, ou encore de sport-études, une école panafricaine a demandé l'autorisation d'ouvrir, revendiquant une pédagogie axée sur l'entrepreneuriat, l'estime de soi et une vision de l'Histoire adaptée aux « afro-descendants de Guadeloupe ».

« Bien sûr, nous restons dans le tronc commun de l'Éducation nationale », assure Marie-Josée Tirolien-Pharaon, la fondatrice, qui a vu son projet retoqué par le préfet pour cause de propos publics « à caractère séparatiste ». « Un malentendu », affirme la directrice, qui continue de plaider son dossier auprès des autorités. « Si nous ouvrons, nous serons la première école panafricaine de France, et notre effectif est d'ores et déjà assuré. »

« La question de l'effectif est importante pour assurer à l'école de rentrer dans ses frais », indique la directrice de l'école Pluie d'étoiles, hors contrat, basée à Petit-Bourg. Car ces structures s'autofinancent grâce aux frais d'inscription, entre 5 000 et 8 000 euros annuels, auxquels s'ajoutent les frais de cantine, de sortie, de garderie, etc. Et parfois quelques subventions des collectivités locales. « Ça coûte pareil dans l'Éducation nationale », se défendent les dirigeants des écoles hors contrat.

Les professeurs ou éducateurs y sont rémunérés selon la grille de la convention collective, souvent sans la « sur-rémunération » accordée aux enseignants dans les départements ultramarins (40% supplémentaires). « On essaie de donner un salaire décent quand même », indiquent plusieurs dirigeants d'établissement.

« Au début, c'étaient des classes de quinze maximum, mais petit à petit le nombre d'élèves par classe a augmenté, raconte Serena*, une mère, en profession libérale, qui a fini par réinscrire ses enfants dans le public lors de leur passage au collège. J'ai eu l'impression qu'on devenait des machines à fric. » « Il y a inévitablement une dimension mercantile dans le hors contrat », prévient la rectrice d'académie, Christine Gangloff-Ziegler.

Un creusement des inégalités

De fait, si toutes les écoles revendiquent une ou deux familles qui « se saignent » pour offrir cette scolarité à leurs enfants, les inscrits sont souvent issus de milieux aisés. « Il y a toujours une forme d'entre-soi qui émane de ces établissements, qui permettent aussi de contourner la carte scolaire et d'éviter la mixité sociale », rappelle Bruno Poucet, universitaire spécialiste des questions d'éducation. Il voit dans l'augmentation de ces établissements la montée d'un individualisme chronique en Guadeloupe. « Le phénomène a déjà eu lieu dans l'Hexagone, il se ralentit. Il semble que la Guadeloupe soit au début de la tendance. »

« Depuis des années, nous demandons de placer la Guadeloupe en REP+ [éducation prioritaire renforcée – ndlr], indique Eddy Ségur, représentant du SNES-FSU. Cela donnerait plus de moyens à l'école et éviterait de creuser ces inégalités. Mais au lieu de cela, on ferme des classes. »

Fin octobre, pour protester contre cela, des parents bloquaient une école maternelle de la commune de Sainte-Anne bientôt privée d'une petite section.

« Rafale Papers » : les « factures bidon » du système Dassault

PAR YANN PHILIPPIN
LE DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021



© Sébastien Calvet / Mediapart, avec AFP et PTI.

Mediapart publie les fausses factures présumées qui ont permis à Dassault de verser au moins 7,5 millions d'euros de commissions occultes à un intermédiaire pour décrocher le mégacontrat des Rafale

en Inde. Malgré ces documents, la police fédérale indienne a choisi d'enterrer l'affaire.

Sociétés *offshore*, contrats douteux et factures bidon. Selon nos informations, les enquêteurs du Central Bureau of Investigation (CBI), la police fédérale indienne, et leurs collègues de l'Enforcement Directorate (ED), l'agence antiblanchiment, ont obtenu dès le mois d'octobre 2018 les preuves que Dassault a versé au moins 7,5 millions d'euros de commissions occultes à l'intermédiaire Sushen Gupta afin de finalement décrocher en 2016 la vente de 36 chasseurs Rafale à l'Inde pour 7,8 milliards d'euros.

C'est ce que montrent des documents confidentiels issus d'une autre affaire de corruption instruite par ces deux agences: le *Choppergate*, un contrat d'achat d'hélicoptères remporté par le groupe italo-britannique AgustaWestland. Mediapart a eu accès à plus de 12000 pages de documents issus du dossier d'enquête du CBI, dont certains ont déjà été révélés en avril dernier par l'agence de presse indienne IANS*.



Le PDG de Dassault Aviation, Éric Trappier (à gauche) et l'intermédiaire du groupe en Inde, Sushen Gupta.
© Sebastien Calvet / Mediapart, avec AFP et PTI.

Ces éléments confirment et complètent les révélations de notre enquête *Rafale Papers*, qui ont provoqué en juillet dernier l'ouverture par la justice française d'une enquête portant notamment sur des soupçons de «corruption», «trafic d'influence» et «favoritisme», menée par les juges d'instruction Virginie Tilmont et Pascal Gastineau.

L'intermédiaire Sushen Gupta avait touché, pour le contrat des hélicoptères, des commissions occultes d'AgustaWestland par l'intermédiaire

d'une société boîte aux lettres immatriculée à l'île Maurice, Interstellar Technologies Ltd. Les autorités mauriciennes ont accepté de fournir au CBI et à l'Enforcement Directorate de nombreux documents concernant cette société, dont des contrats, des factures et les relevés de ses comptes bancaires.

C'est ainsi que les enquêteurs indiens ont découvert que Sushen Gupta a également servi d'intermédiaire à Dassault Aviation pour le contrat des Rafale. Interstellar, sa société mauricienne, a reçu au moins 7,5 millions d'euros de l'avionneur français entre 2007 et 2012 grâce à des contrats informatiques manifestement surfacturés, dont l'essentiel des recettes était discrètement envoyé à l'île Maurice grâce un système de fausses factures présumées. Certaines écorchent même le nom du groupe français, décrit comme «Dassult Aviation» (voir le document ci-dessous).

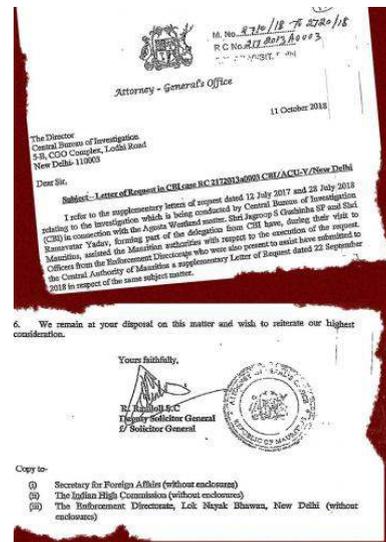


Facture émise par la société Interstellar (île Maurice) à la société Interdev (Singapour) pour récupérer l'argent versé par Dassault à l'intermédiaire Sushen Gupta. © Document Mediapart

Interrogés par Mediapart, Dassault Aviation et Sushen Gupta n'ont pas répondu.

La date de remise de ces documents au CBI, qui les a partagés avec l'Enforcement Directorate, devrait faire grand bruit en Inde. Le procureur général mauricien les a en effet adressés au directeur de la police fédérale indienne le 11 octobre 2018 (voir le document ci-dessous). Or, le 4 octobre, le CBI avait reçu une plainte pour

corruption au sujet des Rafale, déposée par un avocat et deux anciens ministres indiens.



La réponse du procureur général de l'île Maurice au directeur du CBI, la police fédérale indienne, datée du 11 octobre 2018. © Document Mediapart

Le CBI a pourtant décidé de ne pas ouvrir d'enquête, alors même qu'il avait reçu des éléments prouvant le versement de commissions occultes sept jours après le dépôt de la plainte.

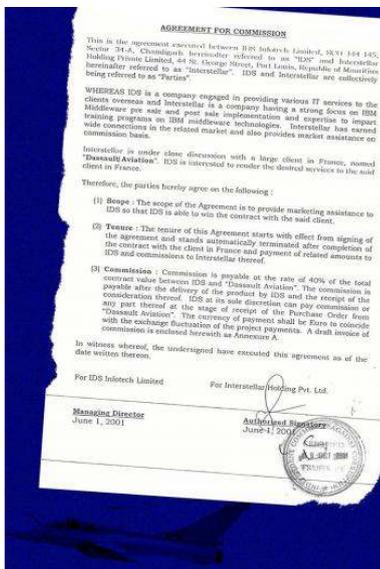
Il s'agissait certes de deux volets différents du dossier. Les documents mauriciens couvrent la période de l'appel d'offres remporté par Dassault (2007-2012), lorsque le Parti du Congrès était au pouvoir, tandis que la plainte visait les manœuvres suspectes survenues à partir de 2015 lors de la finalisation du contrat sous l'autorité de l'actuel premier ministre, l'ultra-nationaliste Narendra Modi, soupçonné d'avoir favorisé le riche homme d'affaires Anil Ambani pour qu'il obtienne des contrats de sous-traitance des Rafale (*lire nos enquêtes ici et là*).

Mais justement, une telle accumulation de soupçons, couvrant l'ensemble de la procédure d'achat, aurait dû mener à l'ouverture d'une enquête. L'affaire a-t-elle été classée pour des raisons politiques? Interrogés par Mediapart, le CBI et l'Enforcement Directorate n'ont pas répondu.

Comme nous l'avons révélé grâce aux *Rafale Papers*, Sushen Gupta a été embauché comme intermédiaire par Dassault en 2001, dès que l'Inde a annoncé vouloir acheter des avions de chasse – l'appel d'offres n'a été lancé qu'en 2007.

Sushen Gupta a utilisé, pour toucher l'argent de Dassault, une combine déjà éprouvée dans l'affaire des hélicoptères, dans laquelle il est mis en examen pour «blanchiment». Il s'appuyait sur une société de services informatiques indienne, IDS, qui obtenait des contrats manifestement surfacturés avec Dassault, et devait en échange payer discrètement l'intermédiaire.

Dans un contrat daté du 1^{er} juin 2001, IDS s'est engagé à verser «40% de la valeur totale du contrat [...] avec Dassault» à Interstellar, à l'île Maurice (notre document ci-dessous). Un dirigeant d'IDS a indiqué aux policiers du CBI que cet accord a été rédigé par l'avocat de Gupta, Gautam Khaitan, lui aussi mis en examen dans l'affaire des hélicoptères.



Par contrat, la société informatique IDS devait reverser 40 % du montant de ses contrats avec Dassault à la société offshore Interstellar de l'intermédiaire Sushen Gupta. © Document Mediapart

Les factures et les relevés bancaires obtenus par le CBI montrent que la société-écran de Sushen Gupta a ainsi touché 914488euros entre 2002 et 2006.

Dassault et Gupta ont rapidement mis en place un nouveau circuit financier encore plus opaque. L'avionneur s'est mis à acheter des prestations informatiques manifestement surfacturées à la société singapourienne Interdev, présentée comme «l'intégrateur système de Dassault en Asie». En réalité, c'était une société-écran sans activité réelle, administrée par un prête-nom de Gupta aujourd'hui en fuite en Afrique du Sud.

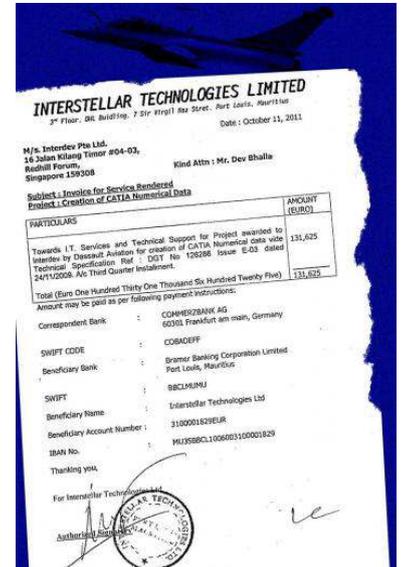
En vertu d'un contrat signé en 2004, Interdev se chargeait de payer les prestations informatiques à IDS et reversait la très grande majorité des fonds à Interstellar, décrite comme «société spécialisée dans l'informatique». En réalité, la société mauricienne de Gupta était une coquille vide, sans bureaux ni salariés, aujourd'hui liquidée.

Selon les relevés bancaires mauriciens obtenus par le CBI, Interdev a ainsi redistribué à Interstellar 6,6millions d'euros de commissions versées par Dassault entre 2007 et 2012, pendant la période de l'appel d'offres.

Les transactions figurant sur ces relevés, auxquels Mediapart a eu accès, correspondent exactement aux paiements recensés dans les tableurs comptables de Sushen Gupta saisis par les enquêteurs de l'Enforcement Directorate, et que nous avons révélés grâce aux *Rafale Papers*. Selon ces tableurs, qui couvrent une période plus large que les relevés bancaires, entre 2002 et 2012, Sushen Gupta a touché de Dassault un total de 12,8millions d'euros versés à l'île Maurice.

Les paiements étaient justifiés par des factures selon lesquelles la société *offshore* singapourienne Interdev sous-

traitait à Interstellar la «création de données numériques» pour «Dassault Aviation»(voir le document ci-dessous).



Facture émise par la société Interstellar (île Maurice) à la société Interdev (Singapour) pour récupérer l'argent versé par Dassault à l'intermédiaire Sushen Gupta. © Document Mediapart

Mais, selon l'enquête du CBI, il s'agissait de fausses factures élaborées par Gautam Khaitan, l'avocat de Sushen Gupta.

Dans l'ordinateur d'un collaborateur du cabinet d'avocats OP Khaitan & Co, les policiers indiens ont retrouvé des factures d'Interstellar identiques à celles retrouvées par les autorités mauriciennes. Cinq d'entre elles mentionnent explicitement que l'argent touché par la société-écran mauricienne venait bien de Dassault.

Il s'agit de «fausses factures», de «factures bidon», a confirmé au CBI ce salarié du cabinet.

Il a raconté sur procès-verbal que l'assistant personnel de Gautam Khaitan les rédigeait sur ordre de son patron: «Il préparait régulièrement des fausses factures au nom de diverses sociétés sur instruction de Gautam Khaitan, et après avoir réalisé/falsifié les signatures sur ces factures [...], il envoyait ces factures aux gestionnaires des fonds [...] d'Interstellar Technologies à l'île Maurice. Il utilisait son adresse email, l'adresse email de Gautam Khaitan et l'adresse email

d'Interstellar Technologies pour envoyer les factures et pour recevoir/effectuer des paiements depuis les comptes bancaires d'Interstellar.»

Contacté par Mediapart, Gautam Khaitan n'a pas répondu.

Ces commissions occultes sont d'autant plus troublantes que Sushen Gupta, dans un document obtenu par l'Enforcement Directorate, suggérait, en septembre 2012, avoir distribué de l'argent pour le compte de Dassault à des officiels indiens. «*Le risque est pris, vous avez un agent, on a payé, maintenant faites en sorte que tout soit légal et propre. [...] Pas d'argent, pas de décision. [...] Des gens en fonction demandent de l'argent. [...] Si on ne paie pas, ces gens vont nous mettre en prison*», indiquait l'intermédiaire dans cette note, déjà révélée par Mediapart.

D'autres documents obtenus par les enquêteurs indiens montrent qu'en 2015, lors de la négociation finale du contrat Rafale, Sushen Gupta a obtenu des documents confidentiels du ministère de la défense sur la position des négociateurs indiens, portant notamment sur le calcul des prix des avions. Dassault s'est refusé à tout commentaire sur ces documents. Sushen Gupta n'a pas répondu.

Boîte noire

* L'agence de presse IANS (Indo-Asian News Service) appartient au milliardaire indien Anil Ambani, patron du groupe Reliance, devenu le partenaire principal de Dassault sur le contrat des Rafale dans des conditions controversées (*lire nos enquêtes* [sicietlà](#)).

Nous avons envoyé des questions écrites détaillées à Dassault Aviation, à Sushen Gupta, à son avocat Gautam Khaitan, au CBI, à l'Enforcement Directorate et à la société informatique indienne IDS. Aucun des protagonistes ne nous a répondu.

Usul. Philippot, Asselineau : le complotisme se porte bien

PAR USUL

LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



© Photo Jacopo Landi / Hans Lucas via AFP

La pandémie a rendu visibles les discours complotistes, tout le monde s'accorde là-dessus. Si deux candidats à la présidentielle, Florian Philippot et François Asselineau, en ont fait leur fonds de commerce, la rhétorique conspirationniste contamine l'ensemble du champ politique.

La pandémie de Covid-19 a rendu visibles les discours complotistes, tout le monde s'accorde là-dessus. Deux prétendants à l'élection présidentielle 2022, énarques, en ont fait leur fonds de commerce : Florian Philippot pour Les Patriotes et François Asselineau pour l'Union populaire républicaine (UPR). Mais la rhétorique conspirationniste – ce récit paranoïaque des événements – a inspiré plus de candidats encore, à moins qu'elle n'ait contaminé l'ensemble du champ politique. État des lieux.

> Suivez « Ouvrez l'Élysée » sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [YouTube](#).

Présidentielle : un débat politique en perte

PAR ELLEN SALVI
LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



Emmanuel Macron, le 27 octobre.
© Michel Euler/Pool/AFP

Des propositions d'Arnaud Montebourg sur l'immigration aux contorsions de la droite LR face à Éric Zemmour, en passant par les caricatures de certains ministres, le

confusionnisme a kidnappé la campagne présidentielle. Emmanuel Macron laisse faire, dans l'espoir d'une réélection.

Il arrive de plus en plus souvent qu'une interview politique donne envie de se pincer pour être bien sûr que toute cette mascarade n'est pas juste un mauvais cauchemar. Quelques peaux en ont fait les frais, dimanche 7 novembre, en écoutant l'ancien ministre socialiste Arnaud Montebourg, candidat à l'élection présidentielle, parler d'intégration et d'immigration **au micro** du «Grand Jury» RTL-LCI-Le Figaro.

Entre autres réjouissances, le candidat autoproclamé de la «remontada» a proposé de bloquer les transferts d'argent privé d'étrangers – via Western Union – vers les pays «*qui refusent de reprendre*» leurs ressortissants, «*immigrés clandestins et illégaux sur notre territoire*», «*qui sont, a-t-il jugé bon d'ajouter, souvent des délinquants*». Cette idée n'est pas nouvelle puisqu'elle avait déjà été avancée, il y a quelque temps, par **Éric Zemmour** et **Marine Le Pen**.



Arnaud Montebourg au «Grand Jury», le 7 novembre. © Capture d'écran LCI

Elle a vivement fait réagir **certains soutiens** des précédentes campagnes d'Arnaud Montebourg, consternés par l'évolution de ce pan de son projet politique. L'ancien ministre socialiste le dit et le répète: il considère Éric Zemmour comme «*un personnage extrêmement dangereux*» et a même récemment **lancé** «*un appel à tous ceux, des communistes aux gaullistes, qui ont en héritage la France libre et le Conseil national de la Résistance à aller à Colombey-les-Deux-Églises pour former un mur du silence et [le] faire taire*».

Il n'en demeure pas moins que sa dernière proposition, et plus largement **la ligne** qu'il tient depuis son entrée en campagne,

viennent alimenter le confusionnisme ambiant qui règne désormais sur le débat public. La perte de sens a kidnappé la campagne présidentielle. Depuis que les discussions tournent inlassablement autour des antiennes de l'extrême droite, les responsables politiques ne savent plus quoi faire pour se faire entendre.

Écouter cet article

Depuis deux mois, poussés par des commentateurs **dont la responsabilité** est tout au moins aussi grande, ils collent aux idées les plus rances, convaincus que cette seule fuite en avant permettra de ramener les classes populaires dans leur giron. Certains en viennent même à débattre sérieusement du «grand remplacement», de la peine de mort, des prénoms du calendrier chrétien ou du rôle de Pétain sous l'Occupation.

Les discours antisémites, xénophobes et racistes s'installent comme des évidences. Chacun brandit des étiquettes – tantôt celle du «gaullisme», tantôt **celle du «wokisme»** – dans un jeu de «Kamoulox » géant. Les opinions ont remplacé les faits. Par grand beau temps, Éric Zemmour dit qu'il pleut, les autres responsables politiques cherchent les nuages et Emmanuel Macron regarde la météo.

La présidente du Rassemblement national (RN) Marine Le Pen est qualifiée de «*femme de gauche*» **par le polémiste**, tandis que la droite dite traditionnelle considère que ce dernier n'est ni raciste ni d'extrême droite. Le patron des Républicains (LR), **Christian Jacob**, juge même qu'il est «*utile au débat public*», quand le président du Sénat, **Gérard Larcher**, estime qu'il «*aborde de vraies questions*» – **le même Gérard Larcher** répétant aussi à qui veut l'entendre qu'«*Emmanuel Macron n'est pas un homme politique de droite*».

Pendant ce temps, **Arnaud Montebourg** affirme que «*la peur du grand remplacement est peut-être irrationnelle, mais [qu']elle correspond à un certain nombre de phénomènes*»; la secrétaire d'État chargée de la jeunesse, **Sarah El**

Hairy, explique que ce qui l'«*effraie, encore plus que Zemmour, c'est les discours intersectionnels du moment*»; et son collègue chargé des transports, **Jean-Baptiste Djebbari**, indique que le polémiste «*pose des débats intellectuels qui sont assez intéressants*».

Quant à Emmanuel Macron, il ne dit pas un mot et préfère jouer sur les symboles et les commémorations. À peine a-t-il glissé, fin septembre, que «*notre identité ne s'est jamais basée sur le rétrécissement, à des prénoms ni à des formes de crispation*». Depuis lors, ses soutiens se divisent, à coups de *off* distillés dans la presse, sur l'attitude à adopter face à ce déferlement de haine. Certains prônent l'attaque frontale quand d'autres assurent que «*la diabolisation n'a jamais endigué la montée de l'extrême droite*».

Incapable de proposer un imaginaire qui ne sente pas le renfermé, le pouvoir a lui aussi choisi, depuis plusieurs mois, de coller à la droite la plus extrême, en répondant à chacune de ses provocations. **D'une candidate voilée** aux départementales de l'Hérault **aux graffitis** d'un hall d'immeuble à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne), en passant par une campagne **du Conseil de l'Europe**, la moindre polémique Twitter devient un fait politique.

À condition, bien sûr, qu'elle ait d'abord fait réagir Éric Ciotti, Valérie Boyer, Marine Le Pen, Jordan Bardella ou Éric Zemmour. En revanche, quand StreetPress révèle **une vidéo** dans laquelle des soutiens du polémiste tirent sur des caricatures de juifs, de musulmans et de Noirs, **quelques rares voix** s'élèvent dans la majorité, mais pas une seule du côté du gouvernement et, *a fortiori*, du ministère

de l'intérieur, où des préfets se forment **auprès de CNews** dans l'indifférence générale.



Emmanuel Macron, le 27 octobre.
© Michel Euler/Pool/AFP

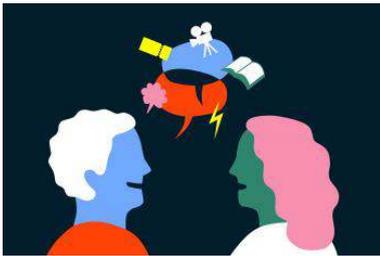
Les sondages et les stratégies à quatre sous ont fait voler en éclats tous les repères. La gauche court après la droite qui court elle-même après l'extrême droite. Dans ce maelström politique, la moindre expression dissonante est caricaturée, méprisée, délégitimée. **Certains membres du gouvernement** et de la majorité continuent de renvoyer dos-à-dos «*les identitaires d'extrême droite et [...] les indigénistes et Europe Écologie-Les Verts*», sans jamais être corrigés.

D'autres peuvent sombrer dans des polémiques sans fin sur l'«*islamo-gauchisme*», **juger** Marine Le Pen «*trop molle*», **recycler** le vocabulaire de l'extrême droite, débattre avec Éric Zemmour, ou plonger dans le populisme le plus abouti **en disant** préférer «*le bon sens du boucher-charcutier de Tourcoing*» aux enquêtes de victimisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), **personne ne leur dira jamais rien**.

Personne, à commencer par Emmanuel Macron, qui réfléchit en parts de marché et voit là une façon de draguer une partie de l'électorat. Pour convaincre l'autre, il ne dit rien et se contente d'observer le débat public se transformer gentiment, mais sûrement en dépotoir, afin que les peurs – et leur corolaire du vote utile, déjà à l'œuvre en 2017 – gagnent les esprits. Ce laisser-faire est un piège. Un piège tellement grossier qu'il faudrait, là encore, se pincer pour y croire.

« L'esprit critique » : autour des expositions « Anni et Josef Albers », « Ultime combat » et des prix Duchamp et Ricard

PAR JOSEPH CONFAVREUX
LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



Notre émission culturelle hebdomadaire se rend au musée d'Art moderne de Paris pour l'exposition consacrée à Anni et Josef Albers, au Quai Branly pour «Ultime combat: arts martiaux d'Asie» et décrypte les prix décernés à l'art contemporain français.

D'après une **étude commandée par le gouvernement et rendue publique il y a une dizaine de jours**, seuls 40% des familiers des musées ont repris le chemin des expositions depuis l'instauration du passe sanitaire en juillet dernier, tandis que la moitié des répondants affirment qu'ils sortiront désormais «*moins souvent qu'avant la pandémie*» et se tourneront davantage vers un accès numérique aux œuvres.

Dans ce contexte inquiétant, ce nouveau numéro de «L'esprit critique» vous propose de parler aussi bien de combats de samouraïs, de métiers à tisser que de l'atelier verre du Bauhaus, aussi bien des prestigieux prix censés récompenser les valeurs émergentes de l'art contemporain que de figurines mayas ou de jouets en plastique Goldorak.

On visitera pour cela quatre lieux : le musée d'Art moderne de la ville de Paris, où se tient l'exposition «Anni et Josef Albers. L'art et la vie»; le musée du quai Branly-Jacques Chirac, qui intitule «Ultime combat» son parcours dans les

arts martiaux d'Asie; le Centre Pompidou, qui accueille les finalistes et la lauréate du prix Marcel-Duchamp, et la Fondation Ricard, qui vient aussi de décerner son prix à un jeune artiste de la scène contemporaine française.

«Anni et Josef Albers. L'art et la vie»

« **Anni et Josef Albers. L'art et la vie** » se tient au musée d'Art moderne de la ville de Paris depuis le 10 septembre 2021 et jusqu'au 9 janvier 2022, une exposition dont le commissariat a été assuré par Julie Garimorth, assistée de Sylvie Moreau-Soteras, et qui est dédiée à ces deux figures importantes non seulement de l'art et du design, mais aussi de la théorie et de l'enseignement des beaux-arts et des arts appliqués.

Annelise Fleischmann et Josef Albers se rencontrent en 1922 au Bauhaus, cette fameuse école d'arts appliqués et d'architecture fondée par Walter Gropius, située d'abord à Weimar puis transférée à Dessau au milieu des années 1920. Josef Albers y fréquente l'atelier de verre, Anni Albers l'atelier de tissage.

Après leur départ aux États-Unis sous la pression nazie, dans les années 1930, ils vont enseigner au fameux Black Mountain College, école expérimentale située dans les montagnes de Caroline du Nord, inspirée de la philosophie pragmatique de John Dewey, qui verra passer une partie de l'avant-garde américaine, avec des peintres comme Robert Rauschenberg, des musiciens comme John Cage, des chorégraphes et danseurs comme Merce Cunningham.

Écouter la première partie de l'émission, autour de l'exposition «Anni et Josef Albers. L'art et la vie»:

Prix Duchamp et Ricard pour l'art contemporain

Depuis 1999, le prix de la **Fondation Pernod Ricard**, dont les locaux surplombent désormais la gare Saint-Lazare, est remis à un ou une artiste de la scène artistique française âgé-e de moins de 40ans, dont la réalisation est choisie parmi une dizaine d'œuvres exposées chaque année par un curateur ou une

curatrice dans les locaux de cette fondation Ricard pour porter «*un regard prospectif sur l'actualité de l'art en France*».

Cette année, l'exposition des artistes sélectionnés s'intitulait «Bonaventure (trafiquer les mondes)» et la commissaire était Lilou Vidal. Le prix a été décerné à Boris Kurdi, 31ans, pour une œuvre qui représente une grande sculpture métallique en forme de 1 tournée vers un large dessin vertical composé de cinq panneaux colorés dans lequel une taupe semble creuser son tunnel.

Le **prix Marcel-Duchamp**, doté de 35000euros pour le lauréat, est lui aussi âgé d'une petite vingtaine d'années puisqu'il a été fondé en l'an 2000 par une association de collectionneurs, l'Adiaf (Association pour la diffusion internationale de l'art français) et qu'il se déroule désormais en partenariat avec le Centre Pompidou, qui expose, jusqu'à début janvier, les quatre finalistes, afin de «*distinguer les artistes les plus représentatifs de leur génération et de promouvoir à l'international la diversité des pratiques aujourd'hui à l'œuvre en France*».

Parmi les quatre finalistes (Julien Creuzet, Isabelle Cornaro, Julian Charrière et Lili Reynaud Dewar), c'est la dernière qui l'a emporté, avec un projet intitulé *Rome, 1^{er} et 2^{Novembre} 1975* en forme de travail cinématographique et plastique sur les derniers jours de Pier Paolo Pasolini, le cinéaste et poète assassiné sur une plage d'Ostie cette nuit du 1^{er} au 2 novembre.

Écouter la deuxième partie de l'émission consacrée aux prix Marcel-Duchamp et Fondation Ricard:

« Ultime combat. Arts martiaux d'Asie »

« **Ultime combat. Arts martiaux d'Asie** » est le titre de l'exposition à la fois pointue et familiale, ethnographique et ludique, qui a ouvert le 28 septembre dernier au musée du quai Branly-Jacques Chirac et qui sera visible jusqu'au 16 janvier avec un commissariat de Julien Rousseau, responsable de l'unité patrimoniale Asie du Quai Branly.

Une exposition peuplée aussi bien de statues chinoises du VI^e siècle de notre ère, de parchemins enluminés du XVII^e siècle, de vêtements médiévaux portés lors de cérémonies ou de combats, que de films d'auteur ou de série B, de jeux vidéo ou de figurines en plastique de type Goldorak.

Le parcours expose les principales écoles d'art martial (le Kalari du sud de l'Inde; les boxes d'Asie du Sud-Est au Laos, Thaïlande, Cambodge ou Myanmar; le Wushu ou Taiji quan de Chine; le Budô du Japon ; les Taekkyeon et Taekwondo de Corée, l'Arnis des Philippines...) et nous guide auprès des célèbres moines du temple de Shaolin, fondé au V^e siècle dans la province du Henan, au nord de la Chine, des *bushi*, ces élites guerrières du Japon médiéval, ou des *rônins*, ces samouraïs sans maître ni guerre.

Écouter la troisième partie de l'émission consacrée à l'exposition «Ultime combat. Arts martiaux d'Asie»:

Pour discuter de ces trois matières visuelles:

Victoria Le Boloc'h Salama, fondatrice et productrice du podcast *Le Bruit de l'art*.

Magali Lesauvage, rédactrice en chef adjointe de *L'Hebdo*, le numéro hebdomadaire spécial enquêtes du *Quotidien de l'art*.

Chris Cyrille, critique d'art et conteur d'exposition indépendant.

Une émission mise en onde par Samuel Hirsch et enregistrée dans les studios de Gong.

Circus Bakery : la boulangerie à la mode ne payait pas toujours ses salariés

PAR ÉMILIE LAYSTARY

LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



Photo d'illustration prise lors d'un festival à New York, le 16 octobre 2021 © Monica Schipper / Getty Images via AFP

Saluée par la presse, y compris étrangère, la boutique parisienne connue pour ses roulés à la cannelle a fermé ses portes récemment. Son patron est introuvable et ses anciens salariés dénoncent des salaires impayés et une gestion calamiteuse.

C'est une fermeture qui a fait très peu de bruit, et c'en est presque suspect pour une adresse qui pouvait se targuer, depuis son ouverture en 2018, d'être la boulangerie la plus en vogue de la capitale. Après trois ans de règne sur la scène néoboulangère de Paris, Circus Bakery n'est plus.

Au 63 de la rue Galande, dans le V^e arrondissement, les petits carreaux de la devanture en bois par lesquels on pouvait apercevoir de beaux murs en pierre ont été recouverts de grosses planches opaques, courant septembre. La vitrine ne laisse plus entrevoir le joyeux raffut, fait d'allées et venues des habitués du quartier et des touristes.

Plébiscitée par la critique (*Le Monde*, *Télérama*, *Time Out* ou encore *Vogue*, qui la présentait en 2018 comme sa «nouvelle boulangerie préférée à Paris»), Circus Bakery et son patron Youssef Louanjli avaient même su convaincre la presse étrangère. Critiques et clients étaient conquis par les produits travaillés avec des farines bio et du levain naturel.

Ces avis enthousiastes cachaient pourtant des pratiques salariales peu reluisantes. Derrière la vitrine de pains de qualité aux ingrédients bien sourcés, il y avait de nombreux salaires impayés et une gestion des ressources humaines que plusieurs employés qualifient de «mépris».

Des employés majoritairement étrangers

Pour partager leurs déboires, au moins 25 employés se sont retrouvés sur un groupe WhatsApp intitulé, non sans cynisme, «*Lying Circus*». «*Alors, qui a été payé et qui ne l'a pas été?*», envoyait un ancien employé en avril 2021, au milieu d'échanges que Mediapart a pu consulter. Les «*Toujours pas*» et autres «*Moi non plus*» pleuvent. Des sommes sont alors égrenées: 900 euros, 4143 euros, 1157 euros, 5340 euros, 1900 euros...

Dans leur grande majorité, ces anciens employés sont étrangers. «*Notre point commun? Ne pas connaître le droit du travail en France. Notre patron avait bien en tête cette vulnérabilité*», accuse Andres*, en anglais. Originaire du Venezuela, le jeune homme a commencé à travailler pour Circus Bakery en décembre 2020, au poste de préparateur de commande.



Photo d'illustration prise lors d'un festival à New York, le 16 octobre 2021 © Monica Schipper / Getty Images via AFP

«*C'est seulement au bout de quatre semaines qu'on m'a proposé un contrat à signer. Le jour J, je n'ai eu que 15 minutes pour prendre connaissance du document. On m'a tellement pressé que je n'ai même pas réussi à comprendre combien d'heures j'étais censé travailler et combien j'allais toucher*», affirme celui qui s'est dans un premier temps satisfait d'être «*assez chanceux pour trouver du travail en plein Covid*».

Il déchantait rapidement. «*C'était toujours la bataille pour se faire payer. Des problèmes administratifs ou avec les fournisseurs: il y avait systématiquement une excuse pour justifier les retards de salaire*», poursuit Andres. Parfois, la rémunération mensuelle arrive en

plusieurs fois. «En avril, j'ai reçu un virement de 311,72euros. Sans savoir à quoi il correspondait exactement», se désole-t-il. Une situation instable dans laquelle la précarité s'installe. «Heureusement qu'à l'autre bout de la planète, mes parents étaient là pour m'aider à payer mon loyer», relate-t-il.

Pour Deniz T., cuisinière d'origine turque, c'est la peur de ne pas pouvoir rester en France qui s'est ajoutée à l'instabilité financière. «J'ai commencé à travailler pour Circus Bakery en janvier... mais je n'ai été payée que fin mars. Le problème, c'est que je comptais beaucoup sur cette expérience professionnelle pour obtenir mon visa. Après au moins six relances par message pour être payée, [...] j'ai dû me résoudre à partir», explique-t-elle.

Parmi les «mauvais signes trahissant une gestion bancal de la boulangerie», elle se remémore: «Le loyer n'était pas toujours payé, certains fournisseurs non plus... Certains ont fini par arrêter de livrer. On n'avait jamais la même farine deux semaines de suite ! Un soir où je commençais à 2h30, il n'y avait carrément pas de farine du tout. On a attendu toute la nuit et à 9heures du matin, on a reçu l'ordre de faire le tour du quartier pour acheter 50kilos de farine par paquet de 1kilo dans les commerces alentour...», raconte Deniz T.

Sollicité par Mediapart, Youssef Louanjli n'a pas donné suite (lire notre Boîte noire).

L'amertume de l'ex-associée

Ancienne associée de Youssef Louanjli, Julie Bouland a participé au lancement de la boulangerie—avant d'en être écartée cinq mois après, avec un fort sentiment d'amertume. «On s'est connus chez Fragments, son autre café [désormais fermé lui aussi— ndlr], pour lequel j'ai imaginé la carte du brunch. Je suis ensuite partie un an et demi au Danemark travailler dans des boulangeries. À mon retour, il m'a proposé qu'on s'associe. J'avais 10% des parts, en échange de mon savoir-faire», raconte la boulangère.

C'est à elle que l'on doit le roulé à la cannelle qui a immédiatement fait le succès de Circus Bakery, ainsi que la première gamme de pains. Mais Julie Bouland est rarement citée et elle est marginalisée dans la gestion de l'entreprise: «Il m'avait dit qu'on allait gérer les choses ensemble. En réalité, j'étais cantonnée à la production.» Un jour, après un accrochage entre eux au travail, «une brouille comme il peut en arriver entre associés», selon Julie Bouland, «il n'est pas revenu pendant trois mois et demi». La boulangère assure avoir «dû gérer ses histoires d'impayés seule pendant son absence».

À son retour, Youssef Louanjli aurait tout fait pour la pousser vers la sortie. «J'étais dépitée. J'ai fini par accepter de donner ma lettre de démission en mars 2019. Je suis partie en lui laissant mes recettes et mon expertise», raconte celle qui a été effacée du récit de la boulangerie.

Lorsque Le Fooding publie une critique positive de Circus Bakery dans laquelle son nom n'apparaît pas, Julie Bouland écrit un message privé au guide des restaurants pour faire part de son désarroi. Mais l'information fuit. Youssef Louanjli l'aurait alors menacée de poursuites judiciaires. «Il avait des amis partout dans le milieu gastronomique parisien. J'ai vite abandonné l'idée de faire la lumière sur mon histoire», affirme celle qui a depuis ouvert une boulangerie dans la Drôme.

Un nouveau chapitre professionnel dans lequel s'invite parfois le précédent: «EDF m'a appelée récemment pour me réclamer 8000euros que Youssef leur doit toujours.» Un message vocal que Mediapart a pu consulter, au milieu d'au moins dix autres laissés par des fournisseurs mécontents.

Isabela Fajardo, boulangère d'origine brésilienne, confirme que ces histoires d'impayés ont perduré: «Je suis venue en France pour travailler chez Circus Bakery. Au début, j'étais très fière de rejoindre une si belle maison. Je suis tombée des nues en découvrant que le succès de cette boulangerie reposait

principalement sur 90% de travailleurs étrangers jamais rémunérés en temps et en heure pour leur travail», souffle-t-elle.

Ces derniers, pourtant, ne semblent pas avoir démérité. Après le départ d'un chef boulanger ou encore l'arrêt des livraisons, ils ne rechignent pas à faire des heures supplémentaires ou à dépasser leur fiche de poste. Lorsqu'ils s'inquiètent de savoir quand ils recevront leur salaire, le ton est menaçant.

Aux travailleurs étrangers qui osent le relancer, Youssef Louanjli rétorque: «Tes propos diffamatoires vont être reportés à la justice», dans des échanges que Mediapart a pu consulter. En réponse à un travailleur étranger qui lui envoie un long message de réclamation de salaire rédigé en français, il ironise: «Je vois que tu as appris à bien parler français.»

Pendant le confinement, la livraison

Alors que le Tout-Paris porte aux nues Circus Bakery et que les produits se vendent bien, le bateau prend l'eau. «Ça paraît improbable: comment la boulangerie la plus trendy de Paris pouvait-elle autant galérer économiquement? Il y avait un vrai problème de management et d'organisation», estime Theo Loizou, d'origine australienne, chef boulanger chez Circus Bakery de janvier 2020 à janvier 2021.

Malgré les salaires impayés, Circus Bakery décide de mettre en place un nouveau service pendant le confinement: la livraison gratuite. «Au début, il y avait jusqu'à 15 livreurs différents, employés par Circus. Mais faute d'être payés, ils ont tous cessé de venir. À la fin, il n'y avait plus que moi», rapporte Ákos*, livreur d'origine hongroise.

En juillet 2020, Circus Bakery se fend d'un message publié sur Internet pour annoncer son retrait des réseaux sociaux. «Instagram a joué un grand rôle dans notre succès au cours de ces dernières années [...] mais nous ne nous reconnaissons plus dans l'impact de ces plateformes sur notre société.» Sur

Instagram, où des photos du fameux roulé à la cannelle ont souvent été partagées, les messages admiratifs face à une telle décision de renoncer à la course aux likes affluent.

Or, selon certains anciens employés, Circus Bakery cherchait en réalité à éviter d'être alpagué publiquement à propos de ses pratiques. Ils sont nombreux à raconter que Youssef Louanjli a rapidement disparu de la circulation: «Au début, il évitait de venir pendant les jours où on attendait notre paie. Ensuite, il a carrément disparu. Notre seul interlocuteur est devenu notre manager, qui cherchait à continuer à nous faire travailler, alors que nos salaires n'arrivaient toujours pas», avance une ancienne employée.

Cécile*, boulangère de décembre 2020 à avril 2021, abonde: «On nous faisait des promesses en l'air, des histoires de bonus, alors que tout ce qu'on demandait dans un premier temps, c'étaient nos paies.» Celle qui vient d'entamer des démarches aux prud'hommes raconte: «J'ai reçu un virement de 700euros trois mois après mon départ, sans savoir à quoi il correspondait... Mais ils me doivent encore au moins 25jours de travail.»

Le recours aux prud'hommes

En plus des salaires manquants, les anciens employés sont plusieurs à attendre leurs fiches de paie ainsi que leurs documents de fin de contrat. «Sans ça, impossible de toucher mes indemnités Pôle emploi. Je n'ai jamais pu me mettre en conformité, faute de bulletin de paie. Aujourd'hui, je suis désinscrit et je n'ai aucun document à présenter pour être inscrit à nouveau», regrette Serge Renaud, dernier boulanger à avoir travaillé chez Circus Bakery avant sa fermeture. Celui qui attend deux mois de salaire envisage une procédure aux prud'hommes. Sans toutefois savoir où faire envoyer la convocation à son ex-employeur, introuvable.

Romain Carderon, un autre ex-employé, est dans la même impasse. Après avoir saisi l'inspection du travail et mis en demeure de paiement Circus Bakery par

courrier recommandé, le boulanger a saisi le conseil de prud'hommes, qui lui a donné raison le 16 juin 2021. Dans l'ordonnance de référé, on peut lire que «le conseil [...] ordonne à la SAS CIRCUS de verser à Monsieur Carderon les sommes suivantes: 452,39euros au titre de l'indemnité de rupture conventionnelle et 5272,03euros au titre du salaire du 1^{er} décembre 2020 au 9 mars 2021».

Problème : l'entreprise s'est empressée de tout liquider. «Je suis tombé sur leur annonce sur Le Bon Coin: ils se sont débarrassés de tout le matériel de la boulangerie à très faible prix. En s'organisant mieux, ils auraient pu me payer ce qu'ils me devaient avec l'argent de la vente. Mais ils ont préféré faire en sorte de ne plus être solvables et nous ignorer», se désole-t-il.

Boite noire

* Les prénoms ont été changés.

Nous avons cherché à joindre le patron de Circus Bakery à de nombreuses reprises. En vain. Il n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien.

Concert d'hypocrisies autour de la concentration des médias

PAR LAURENT MAUDUIT
LE DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021



Lors de la manifestation des personnels d'Europe 1 contre la mainmise de Vincent Bolloré, le 30 juin 2021 à Paris. © Alain JOCARD / AFP

L'immense empire de presse que Vincent Bolloré constitue et qu'il met au service d'une candidature d'extrême droite souligne l'intense danger auquel conduit une concentration toujours plus

accentuée des médias. Le débat autour des critères anticoncentration s'en trouve relancé.

À première vue, on pourrait se dire que ce sont deux initiatives qui sont pour le moins les bienvenues, même si elles ne sont pas concertées. Alors que Vincent Bolloré vient d'agrandir encore son empire de presse en prenant le contrôle d'Europe 1, du *Journal du dimanche* et de *Paris Match*, et qu'il compte les enrôler aux côtés de Canal+ ou encore de CNews, pour les mettre au service de la campagne présidentielle du pré-candidat d'extrême droite Éric Zemmour, le gouvernement a décidé de lancer une mission de réflexion sur les critères anticoncentration, et les sénateurs socialistes veulent installer une commission d'enquête sur le même sujet.

Comme l'immense empire Bolloré illustre jusqu'à la caricature les dangers gravissimes que cette concentration sans fin des médias fait peser sur le pluralisme et sur la démocratie – surtout à la veille d'une échéance électorale aussi importante qui pourrait s'en trouver faussée –, on se prend d'abord à penser qu'il ne faut pas barguigner. Même si ces deux initiatives ne sont pas dénuées d'arrière-pensées, le climat politique du moment est trop grave pour que l'on s'arrête à cela.

Il suffit de regarder quelques instants CNews en campagne permanente pour Zemmour, et d'entendre le déferlement de haine et de xénophobie auquel donnent lieu constamment les débats de cette chaîne, pour en venir à la conclusion que toutes les réflexions sur les dangers de la concentration des médias sont précieuses. On se croirait d'un seul coup revenu à **l'asservissement de la presse du début des années 1930**; et l'on ne peut que se réjouir de tout sursaut démocratique, fût-il tardif.

Seulement voilà! Dans les deux initiatives, celle du gouvernement comme celle des sénateurs socialistes, il y a tellement d'hypocrisies qu'il faut aussi savoir les décrypter. C'est le seul moyen de parvenir à un débat honnête et sincère sur les critères anticoncentration et sur les voies et